

530

Bibliothèque de l'Université  
de Louvain - BRUXELLES

vendredi 28 octobre 1938  
dix-huitième année, n° 32

publication hebdomadaire  
un an : 75 frs; six mois : 40 frs  
le numéro : 2 frs

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921  
sous les auspices du  
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## SOMMAIRE

Université de Louvain. Discours d'ouverture  
de l'exercice académique 1938-1939

L'Exposition de l'Homme

L'Allemagne gagne la guerre

« Les conséquences économiques de la paix »

En quelques lignes...

La parole faite chair...

La fin d'un beau voyage

« L'Arche dans la Tempête » d'Elisabeth Goudge

Lectures.

S. Exc. Mgr LADEUZE

Fernand DESONAY

Sisley HUDDLESTON

Hilaire BELLOC

\*\*\*

Comte Alexandre SOLTYKOFF

Comte Eugène de GRUNNE

Robert POULET

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489,16

# CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

**SIEGES** | ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital  
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS

20, rue de la Paix

LUXEMBOURG

55, boulev. Royal

## SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes)

Adr. tél. LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR  
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection  
Diascopes, Episcopes, Cinématographes,  
Appareils, Films didactiques

Matériaux et Procédés modernes  
pour le Bâtiment

**ISOLATION**  
ACOUSTIQUE et THERMIQUE

Alfred G. Labrique

4, avenue Arthur Goemaere  
Tél. 757.24 ANVERS

*A chacun son chocolat.*

# MARTOUGIN

*est celui des vrais amateurs.*

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE  
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

# SINGER

## 206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anolene oillents peuvent s'adresser dans tous nos Magasins  
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant  
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

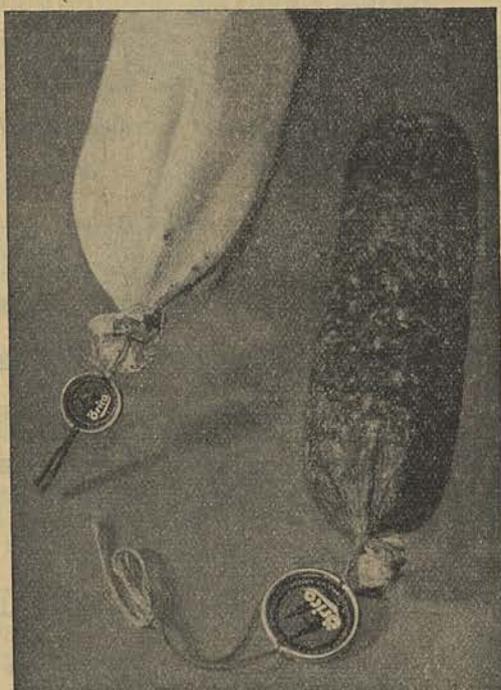
Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



O  
R  
I  
C  
O



NAAMLOOZE VENNOOTSCHAP

SPECIALITEIT VAN DROGE WORSTEN  
EN FRANKFURTERS

ORICO, 77, Grensstraat, Mortsel-Antwerpen.  
Telefoon 998.68 (2 lijnen)

POUR LA COUTURE  
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE Y COUDRE  
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

**La Nouvelle**

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

# MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

## CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C<sup>y</sup> S<sup>TE</sup> A<sup>ME</sup>, 99, avenue de France, Anvers

## PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLÉMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES  
TOLES GALVANISÉES PLANES, TOLES PLOMBÉES.  
FEUILLARDS GALVANISÉS.  
CHÉNEAUX, GOUTTIÈRES, TUYAUX DE DESCENTE  
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.  
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

1118

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET DE GALVANISATION

## SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET      Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —  
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Chéneaux,  
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures.  
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre. réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en toles  
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.  
GALVANISATION RICHE A CHAUD

Société Métallurgique

## d'ENGHIEN S<sup>t</sup>-ELOI

Soc. Anon.

ENGHIEN (Belgique)

CONSTRUCTION RIVÉE & SOUDÉE

PONTS — CHARPENTES — RÉSERVOIRS  
LEVAGE — MANUTENTION — WAGONS  
VOITURES — PIÈCES DE FORGE  
BOULONS — RIVETS — TIRE-FONDS

Société Anonyme Métallurgique

## d'ESPERANCE-LONGDOZ

Rue d'Harsoamp n° 60, à LIÈGE

Adresse télégraphique  
Eldoz-Liège

Registre du commerce  
Liège N° 12

Codes used : A.B.C. 4° et 5° éditions, Western Union Bentley

**Fours à coke - Hauts fourneaux**  
**Fonderies - Aciéries et Laminaires**

## P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

“ **Le Progrès** ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« **SILÉSIE** » et « **ÉCONOMIQUE** »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes      Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

## SOUDURE ÉLECTRIQUE

Pour vos électrodes, une seule marque :

Original  Kjellberg

la plus ancienne et la plus répandue!

Pour vos postes de soudure, un seul nom :



**ESAB**



la machine qui s'impose par ses qualités!

Documentez-vous auprès de

ESAB, S. A., 116-118, rue Stephenson, Bruxelles. Tél. 15.91.26

## S. A. Fonderie DEJAER

SCLESSIN

Télégr. : Dejaer-Sclessin

Téléphone : 314.55

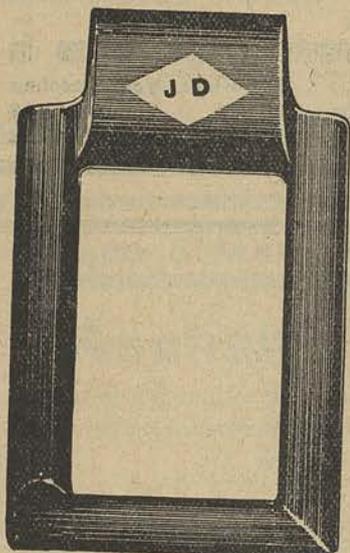
**Broyeurs — Mélangeurs — Malaxeurs**  
pour toutes industries

Système breveté PIRLET-BRASSINE. — Pièces de rechange  
pour broyeurs. — Toutes pièces en fonte

PARACHÈVEMENT

# Fonderie JULES D'HEUR

69, rue Chapelle, Herstal



## Division Chaînes :

Toutes chaînes genre  
EWART, GRAY, LEY,  
éprouvées à 3 fois,  
effort normal avant expédi-  
tion

## ACCESSOIRES

ROUES, GOGETS, etc.  
GRAND STOCK

## Division Fonderie :

Toutes pièces en  
fonte malléable  
suivant plans ou modèles

Atelier de parachèvement

COULEURS A L'EAU **LA DUBOLINE**

COULEURS A L'HUILE } **ROYALIN**  
ÉMAUX ET VERNIS

Uniquement les produits de qualité supérieure

**Cendria :** Lessive idéale pour le décapage des pein-  
tures et tous les nettoyages difficiles.

Tous ces produits sont fabriqués en nos usines.

S. A. DES ANG. MANUFACTURES CHIMIQUES RENÉ DUBOIS  
à Fontaine-l'Évêque (Belgique)

COMPAGNIE ANVERSOISE

## de Produits Chimiques

Soc. Anon.

21, Kipdorp — ANVERS

Adresse télégr. : Canverchim Téléphones 255.90 - 91 - 92

Minium de plomb pur poudre "COOKSON"

Tous produits industriels chimiques selon circulaire  
que nous tenons volontiers à la demande des intéressés

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

## Ateliers René De Malzine

SCLESSIN près Liège (BELGIQUE)

Télegr. Demalzine-Sclessin Tél. 118.71 et 276.70

Engrenages droits, coniques, hélicoïdaux et à chevrons en  
toutes matières et de toutes dimensions.

Moteurs-réducteurs. — Réducteurs de vitesse.

Pièces mécaniques de précision pour toutes Industries.

Machines spéciales.

Machines de ménage : batteurs-mélangeurs, hache-vian-  
des, coupe-légumes, presse-fruits, etc.

## Usines Ed. HUWART

Boulevard d'Avroy, 184

LIÈGE

TÉLÉPHONE : 121.75

Télégr. : FORMOLAL



Spécialités : FORMOL, HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE,  
Résines synthétiques, Vernis isolants, Poudres à mouler,  
Acétone, ALCOOLS MÉTHYLIQUES, MÉTHYLÈNES,  
ACIDE FORMIQUE.

## S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SCLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Téléphone  
Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.  
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB,  
TUYAUX — PLOMBES A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —  
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN  
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE  
Arséniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique  
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

## Les Nouvelles Fonderies St-Hilaire

LOUIS ANTOINE

RUE DE LA MOTTE, 47, HUY

Téléphone : 636 HUY

Compte Chèques Post. 97956

Fonte douce - Fontes spéciales - Petite mécanique  
Ornements - Pièces suivant modèles  
Tout pour la poterie

MEILLEURES RÉFÉRENCES POUR LA QUALITÉ  
MOULAGE SOIGNÉ PRIX MODÉRÉS

## Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et très légères en Ciment armé formant Plafonds clairs et unis Dalles pour Cours

Conditions spéciales pour Congrégations religieuses

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce de Bruxelles : 836      Téléphone 48 07 55      Compte Chèques Postaux : 118.84

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD  
Sous-Toitures Translucides brevetées

## CÉRAMIQUES



de la Lys

Marque lez Courtrai

Carreaux céramiques de pavements en grès cérame fin

Société Anonyme      Naamlooze Vennootschap  
Belgique      Téléphone Courtrai 629.      België  
Compte chèque postal : 223.012. — Reg. du Com. : Courtrai 483

## BOUCHONS EN LIÈGE

### ÉTS Gaston BEGUIN

Henri DEQUENNE, Successeur

FONDÉS EN 1889      MARCHIENNE-au-PONT

Tél. Charleroi 106.11

La maison de confiance depuis 50 ans  
Spécialité de bouchons à vins fins

Pierres blanches  
Marbres - Granits  
Pierres reconstituées

## A<sup>NC.</sup> E<sup>TS</sup> SOILLE F<sup>RES</sup> S.A.

Avenue du Port, 106, Bruxelles

Fers - Aciers - Tôles	Ronds pour beton
Boulons - Rivets	Découpage sur spécifications
Poutrelles et rails	Poutrelles de clôtures
Sciage de tous profils	Spécialité de tôles fortes

Société Anonyme des Établissements

**D. L. C.**

TÉLÉPHONE 289 04  
2 lignes

BUREAUX ET MAGASINS :  
Rue du Viaduc,  
SCLESSIN (Gare)

## BRIQUES DE LUXE POUR FAÇADE

### La Cérabric Fouquemberg

Brevetée et déposée

Usines à HAUTRAGE-ÉTAT et à STAMBRUGES

Directeur : MAX FOUQUEMBERG, Docteur en sciences U. L. V.

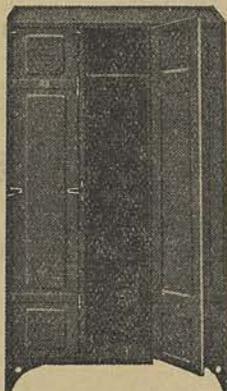
SIX COLORIS DIFFÉRENTS

Tous les formats et profilés, haute résistance mécanique  
Oéilivité nulle, porosité minime

ÉCHANTILLONS ET CATALOGUES SUR DEMANDE

Nombreuses références :

Hôtels de ville, Écoles, Maisons de rapport, Villas, Buildings



SOCIÉTÉ ANONYME  
des

## Ateliers GERMAIN

MONCEAU-SUR-SAMBRE

Adr. télégr. : Germain Marchienne-au-Pont      Tél. Charleroi 12254 (2 lignes)

ARMOIRES-VESTIAIRES spécialement recommandées aux congrégations religieuses. — Armoires superposées ou armoires adossées et superposées. — Construction renforcée. — Meubles pour classement, classement de plans et classement d'outils.

## Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES · PETIT GRANIT · POUR BATIMENTS,  
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS  
POUR MARBRERIE.

PIERRES BRUTES ET SCIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.  
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER  
ET POUR L'AGRICULTURE

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

**SILEXORE L. M. de Paris**

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brulage  
Protège les murs contre les Intempéries. — Réaliste à l'air  
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour  
la Belgique

**LES FILS LEVY FINGER**

32-34, rue Edm. Tollenaere  
BRUXELLES

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement  
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Agent général pour le Haut  
S. A.

**Établiss. FIDÈLE MAHIEU**

86, aven. de Philippeville  
MARIINELLE

ENTREPRISES GÉNÉRALES

**Travaux publics et privés**  
EXPERTISES

**MARCEL DEBUSSCHERE-DEMEULDRE**

ENTREPRENEUR

**Rue Saint-Amand, 27-29, ROULERS**

Téléphone : 253

Reg. du Comm. : Courtral 1628

Chantier : Rue Kokelaer, 20, Roulers

**Chape d'étanchéité**

**"Asphaltic Asbestos"**

à base d'amiante, gomme et huile est insoluble à l'eau,  
imperméabilise les terrasses, murs humides, réservoirs,  
adhère sur tout

**Établissements A. ERNOULD**

22, rue du Beau-Site, BRUXELLES

Téléphones : 48.00.75 - 48.69.44

**TOITURES** EN CIMENT VOLCANIQUE  
ET EN ROOFING

Travaux d'isolation et d'étanchéité

Bitume — Ciment volcanique — Feutres bitumés — Roofing — Jute  
bitumé — Liège aggloméré — Feutres asphaltés pour fondation —  
Enduit plastique à froid — HYDROFUGE • RENSEO •

**Jos. GOESSENS** Suc. de Gaston PRADEZ

(Licencié Technique)

RUE AUGUSTE HOCK, 7 et 9 — LIÈGE

Téléphone 204.61

**ARCONITE**

PLAQUE « ISOLANTE »  
SPÉCIALE POUR LA CONSTRUCTION  
Légère, Ininflammable, Imputrescible

CONTRE : chaud, froid, bruit, condensation.  
POUR : cloisons, sous-toitures, sous-parquets, plafonds.  
Se scie, se cloue, se plafonne, se décore.  
S'emploie dans les : églises, hôpitaux, couvents, pensionnats, écoles,  
colonies.

Nombreuses références

**Établissements R. ARCOLY**

OBAIX-BUZET

Tél : Luttre 72

**A. De Vigne & C<sup>o</sup>**

CHAUFFAGES VAPEUR - EAU CHAUDE

Installation de conditionnement d'air  
Service de distribution d'eau chaude  
Installation de bains - douches,  
buanderies, etc.

Pour Pensionnats et Couvents

137, Avenue d'Amérique

ANVERS

Téléph. 705.59

Une RÉVOLUTION  
dans le CHAUFFAGE

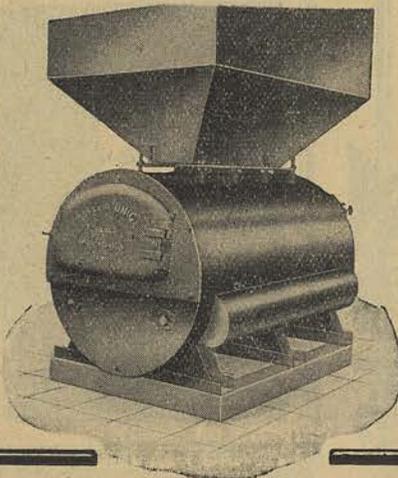
par

l'emploi du brûleur avant-foyer  
« UNIC », le ROI des BRÛLEURS  
à charbon. Se place devant toutes  
les chaudières.

18, rue des Comédiens

PHOTO

3 brûleurs de 400.000 C. H., placés  
à l'Asile de la Vieillesse de la  
Société La Vieille Montagne, à Liège



SOCIÉTÉ S. E. B. U.

18, RUE DES COMÉDIENS

**BRÛLEUR "UNIC"**

Automatique au petit charbon. Le plus parfait de tous les  
brûleurs au charbon. PUISSANCE : de 50.000 à 400.000 C.H.  
ECONOMIES : Sur la qualité et la quantité combustible.  
ENTRETIEN presque nul du chauffage. Près de TROIS  
FOIS moins cher que le mazout. RÉGULARITÉ. AUTO-  
MATICITÉ parfaite. IDÉAL comme CONFORT et FACI-  
LITÉ. Entièrement en acier soudé.

Chaudière automatique « UNICA » du même principe.  
Nombreuses références et ATTESTATIONS de nos clients.

Demandez-les-nous. Nous vous visiterons.

## FABRIQUE DE CÉRUSE

Procédé hollandais

Société Anonyme ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

### Auguste BOULEZ

COURTRAI (Belgique)

Bureaux : Chaussée de Gand, 103

Usines : Rue de la Céruse

Téléphone : Courtral 151, Waereghem 30

Compte Chèques Postaux n° 76673

BLANC DE GROENINGHE Marque LES ÉPERONS D'OR

## COMMENT TRAITER UNE HERNIE ?

Ce mal à évolution variable ne peut être guéri, chez l'adulte, que par l'opération. Ceux qui ne veulent ou ne peuvent s'y soumettre n'ont de ressource que le port d'un bandage. Le NEO BARRÈRE SANS PELOTES NI RESSORT est le plus parfait des appareils; il maintient toutes les HERNIES qui disparaissent comme sous l'action de la main; ne se déplace pas et ne cause aucun gêne. Essai gratuit sans engagement des appareils du docteur L. BARRÈRE, 98, rue du Marais, Bruxelles, et en province, chez MM. les Pharmaciens-banda-gistes, dépositaires de la méthode Barrère. Brochures gratuites.

## S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

## SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments colossaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Eglises,

Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

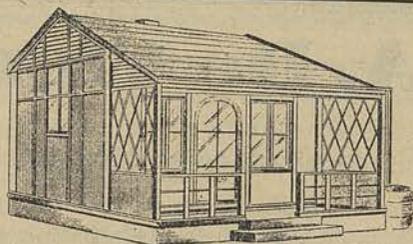
Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés.

Réservoirs galvanisés.

LES CONSTRUCTIONS DÉMONTABLES

### Jacques Eberhart



269, boulevard Général Jacques, Bruxelles

Reg. Com. : 884.54 C. C. P. : 132.541 Tél. : 48.30.08

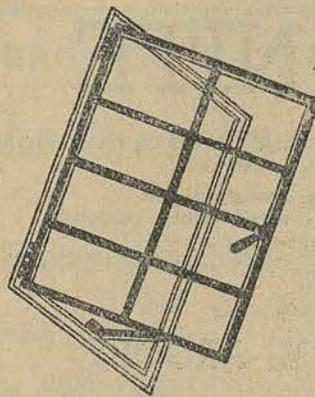
Bungalows - Chalets - Garages - Pavillons - Terrasses, etc.

Systèmes Standards

Matériel avicole et d'élevage, poulaillers, chenils, clapiers, etc.

Installations complètes d'élevages.

Grande Exposition permanente. — Projets et devis sur demande



S. A. Les Ateliers

## VAN DE SANDE

Anciens Ateliers

A. ADRIAENSSENS

8, Rue Pierre Biddaer  
BRUXELLES

Châssis et portes  
métalliques

## Jean GUILMAIN

Maison fondée en 1865

31, Rue d'Ecosse SAINT-GILLES-Bruxelles

Téléphone : 11.48.16

Fabrique de Matériel Avicole

Spécialiste

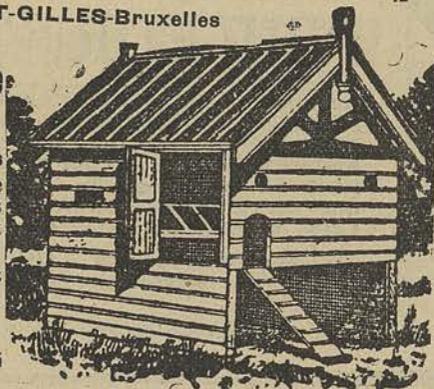
Garages et pavillons en bois démontables

Manufacture d'articles en fil de fer — Grillages en tous genres

Clôtures de parc, de chasse et de tennis

Spécialité de poulaillers et chenils.

Exposition permanente.



## GUILLOTINE GRIGNET

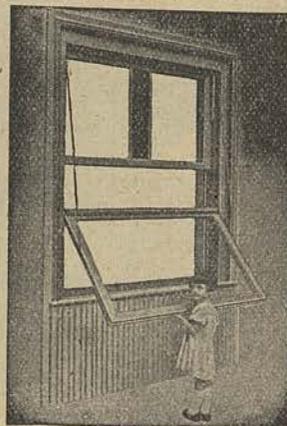
FENÊTRES - RÉVERSIBLES  
HERMÉTIQUES

Brevetées en Belgique et à l'étranger

72, rue Vinave, 72  
GRIVEGNÉE-lez-LIÈGE

Téléphone : 506.33 Liège

Du remords et du regret  
à qui n'a pas de  
"Fenêtre Grignet,,





Radio TELEFUNKEN

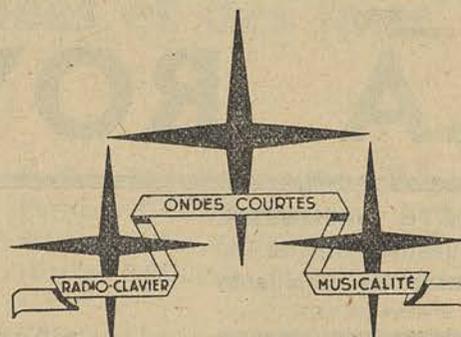
LA MARQUE MONDIALE

DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION GRATUITE A

**TELEFUNKEN**

40, rue Souveraine

BRUXELLES



**PHILIPS 1939**

**" SÉRIE 3 ÉTOILES "**

**1<sup>re</sup> ÉTOILE PHILIPS** — Ondes courtes.

Enfin la perfection en ondes courtes, grâce au préampli équipé du tube Silentode EF8, « Miniwatt » rouge économique.

**2<sup>e</sup> ÉTOILE PHILIPS** — Radio-clavier de précision.

Le réglage automatique est réalisé sur huit ou douze stations, au choix de l'auditeur, grâce au Radio-Clavier, un modèle de précision et de solidité.

**3<sup>e</sup> ÉTOILE PHILIPS** — Musicalité encore meilleure.

Tous les perfectionnements techniques assurant une musicalité parfaite sont incorporés dans les récepteurs Philips pour 1939, dont la qualité musicale est une révélation.

**Une série sensationnelle de 14 postes différents de 1.400 à 6.750 francs**

A paiements différés, à partir de 58 francs par mois  
DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

**AUTOMATIQUE  
ELECTRIQUE DE BELGIQUE**

— S. A. —

Rue du Verger  
**ANVERS**



Installations téléphoniques de toute capacité. - Appareils de mesure. - Compteurs électriques. - Signalisations routières. - Installations de Radio-distribution.

Documentation gratuite sur demande.

**Radiobell**

**" 538 "**

PRIX

Altern.

2.490 frs

Universel

2.565 frs

Toutes ondes : 17-2.200 m.

L'OREILLE MYSTÉRIEUSE  
LE TABLEAU DE BORD  
SYNTONISATION VISUELLE  
" TUNOGRAPH "

C'EST UN PRODUIT DE LA

**Bell Telephone Mfg. Co**  
rue Boudewyns - ANVERS

# LA ROYALE BELGE

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
d'assurances sur la Vie  
et contre les Accidents  
*Fondée en 1853*

FONDS DE GARANTIE :  
plus de  
800.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL EN SA PROPRIÉTÉ

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique  
Royabellaa

BRUXELLES

Téléphones :  
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGERES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents

## PRIX IMBATTABLES!

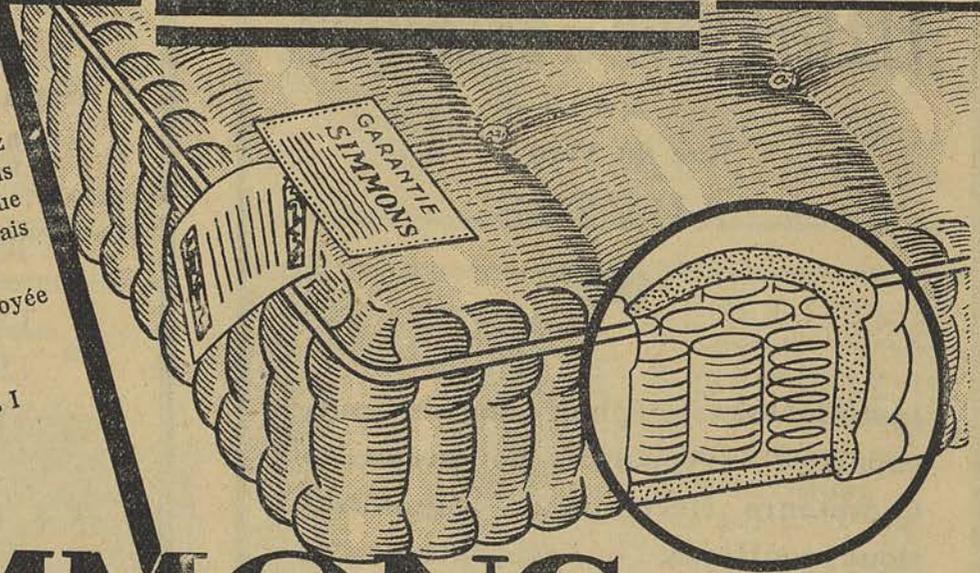
DU QUIETUDE À L'AZUR

Les matelas **SIMMONS** à ressorts ensa-  
chés mettent la qualité **SIMMONS**  
à la portée de tous.

Avec **SIMMONS**, dormez à « poings  
fermés », ce qui vous permettra d'être  
frais et dispos au réveil; vous remplirez  
avec joie votre tâche quotidienne et vous  
n'éprouverez plus ce sentiment de fatigue  
qu'un matelas ordinaire ne réussit jamais  
à faire disparaître entièrement.

Documentation spéciale n° 39 envoyée  
gratuitement sur demande à la

**SIMMONS BELGE**,  
Boîte postale n° 72, Bruxelles I



# SIMMONS

*Pour  
mieux dormir!*

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Université de Louvain. Discours d'ouverture  
de l'exercice académique 1938-1939  
L'Exposition de l'Homme  
L'Allemagne gagne la guerre  
« Les conséquences économiques de la paix »  
En quelques lignes...  
La parole faite chair...  
La fin d'un beau voyage  
« L'Arche dans la Tempête » d'Elisabeth Goudge  
Lectures.

S. Exc. Mgr LADEUZE  
Fernand DESONAY  
Sisley HUDDLESTON  
Hilaire BELLOC  
\* \* \*  
Comte Alexandre SOLTYKOFF  
Comte Eugène de GRUNNE  
Robert POULET

# UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

## Discours d'ouverture de l'exercice académique 1938-1939

La leçon des événements de 1938.  
L'importance du travail scientifique pour former des conducteurs d'hommes.  
Les dangers de la spécialisation scientifique.  
Rapport sur l'exercice 1937-1938.

Au lendemain de la tourmente qui a soufflé sur le monde, combien il est agréable de nous trouver réunis pour nous remettre tous ensemble à notre travail universitaire et pacifique! Comment, il y a un mois, malgré notre espoir dans le Statut que la sagesse de notre Roi a assuré au pays, n'aurions-nous pas été repris par les angoisses de 1914? J'ai revu en esprit, je l'avoue, le passage de nos jeunes gens se précipitant à la bataille, l'arrivée des premiers blessés, les larmes versées à l'annonce des nouvelles fatales, la destruction de notre Université et de notre ville, notre mort longue de quatre ans! Cette fois-ci, l'orage s'est vite dissipé. Mais il n'en faut pas moins que la première parole que laissent tomber mes lèvres en ce moment soient, comme le 21 janvier 1919, une parole de profonde gratitude envers la bonne Providence!

Ce jour-là, devant vos devanciers, je me suis essayé à tirer pour eux les leçons de la Grande Guerre.

Ne serait-il pas opportun, avant de reprendre notre travail, de nous demander s'il n'y a pas une leçon à tirer de l'expérience que nous venons de vivre? J'entends bien une leçon pour nous et notre vie universitaire.

Assurément, nous laisserons aux historiens qui, plus tard, scruteront les archives, le soin de bien établir plus d'un fait sur lequel les données nous manquent aujourd'hui. Il est trop tôt

pour tracer dans toute son ampleur la philosophie des événements. Nous ne saurions pas encore juger avec exactitude ni de l'attitude de tous les personnages, ni du prix auquel la paix a été achetée, ni de sa valeur d'avenir.

Malgré toutes ces incertitudes, quelques grands traits sont dès aujourd'hui définitivement fixés. C'est un fait : on n'a pas vu un grand peuple envahir brutalement un de ses petits voisins, affirmer ainsi sa volonté de dominer le monde par la crainte de ses armes, et déclencher par le fait même une guerre générale où ce qui reste de notre civilisation occidentale eût risqué de sombrer.

Et comment ce résultat a-t-il été obtenu? Par une réaction des forces de l'esprit contre la force matérielle, des valeurs spirituelles contre les débordements de la violence et de l'iniquité. A cette réaction se sont peut-être mêlés des éléments moins nobles; mais peut-on nier la réaction? Dans tous les pays, sans exception, les totalitaires comme les autres, l'âme du peuple s'est insurgée contre la guerre, dans la peur des maux de la guerre et l'horreur des souvenirs de 1914, oui, mais aussi dans la conviction, nourrie par l'expérience des vingt dernières années, de l'impuissance de la guerre à résoudre n'importe quel problème, dans le sentiment profond de tout ce que la guerre a d'absurde et d'inutile, en même temps que de monstrueux. Ça été vraiment



un plébiscite général de la paix! Mais ce sentiment populaire avait besoin d'interprètes capables de saisir son universalité et de se laisser émouvoir par elle en refoulant tout souci particulariste, capables aussi de traduire au clair les aspirations confuses de ce sentiment universel, de les adapter aux réalités et aux possibilités du moment nettement perçues, et d'oser les faire valoir en parlant à qui de droit le langage de la raison. Les pèlerins de la paix prennent leur vol. « Au nom de 130 millions d'Américains et pour l'amour de l'Humanité », le Président des Etats-Unis lance ses appels angoissés. Et, dans des alternances d'espoir et de crainte, nous avons assisté à la lutte pathétique entre d'une part la passion et la convoitise brandissant le glaive, excitant les masses et accroissant toujours leurs exigences, et, d'autre part, la raison sacrifiant, avec les traditions diplomatiques, tout amour-propre et tout souci de prestige à la morale éternelle et à l'amour du genre humain. Au moment décisif, comme pour soutenir les délibérations des hommes d'Etat, s'élève la voix altérée du grand vieillard du Vatican, transposant sur le plan surnaturel l'angoisse de millions d'hommes, ses fils, plaidant « la conservation de la paix dans la justice et dans la charité », mobilisant l'armée de la prière plus puissante que toutes les notes et les discussions, offrant enfin sa propre vie en holocauste pour que les peuples soient épargnés.

Et l'épée rentra au fourreau. Le nœud gordien ne fut pas tranché, mais dénoué!

Concessions excessives, dit-on déjà! Capitulation génératrice de menaces de prochaine hégémonie sur le monde! Il est trop tôt, semble-t-il, pour en juger. Qui peut affirmer qu'une résistance plus belliqueuse dans le présent n'aurait pas eu, pour l'avenir, en toute hypothèse, des résultats désastreux? Ne spéculons pas sur les « futuribles » (ce qui serait arrivé si... et si...); ils ne sont pas objet de connaissance certaine. Et laissons l'avenir à la Providence! Pour l'instant, un nouveau crime contre l'humanité a été évité. La guerre, presque engagée, a reculé devant les protestations du bon sens. La voix de la raison a dominé le cliquetis des armes! C'est cela qu'il faut surtout souligner.

Elle a écarté, cette voix, les exigences les plus outrées. Dans les revendications les plus urgentes, elle a dégagé le côté moral et juste. Elle s'est fait écouter par tous, mais en premier lieu par le petit peuple immédiatement engagé dans l'affaire. A aucun moment, il n'a cédé à la colère, à la passion, au désespoir. Il s'est souvenu du principe de la sagesse antique : « *Istuc est sapere... quod faciendum sit post fortasse, idem hoc nunc si feceris.* » Son attitude digne et conciliante a permis le salut du monde!

Enfin, ayant obtenu l'audience des Chefs d'Etat, la voix de la raison s'est amplifiée pour pousser à la solution d'autres questions brûlantes, pour montrer dans le conflit résolu le point de départ possible d'un apaisement général, pour rappeler à l'Europe le chemin vers une reconstruction politique prudente et une révision économique qui supprimerait les causes de guerre. Les préoccupations de la raison sont toujours universalistes! Et c'est encore un bon résultat de l'alerte dont nous sortons d'avoir réintroduit le régime de la discussion et de la conciliation pour la solution de problèmes irritants exposés à être traités selon d'autres méthodes, et d'avoir préparé de loin le climat dans lequel ces problèmes seront à examiner.

\* \* \*

Cette victoire de la raison, il faut la maintenir : « Le redressement spirituel et moral des peuples doit, en ces heures incertaines, être l'objet essentiel de nos préoccupations, comme il demeure la sauvegarde de nos espérances. » Ainsi parlait notre Roi, en janvier dernier, devant tous les corps de l'Etat qu'il avait convoqués

dans son palais. Et la reine Wilhelmine des Pays-Bas lui faisait écho, il y a quelques jours, en écrivant dans un appel lancé à son peuple : « Le désir de la paix, même s'il est accompagné du renforcement de la défense nationale, ne suffit pas. La paix, pour être durable, doit s'appuyer sur l'idée de base du réarmement moral et spirituel. »

Ce réarmement, ce redressement spirituel et moral ne se produira dans la masse que par l'action des dirigeants, par la vôtre, Messieurs. Quelle contribution allez-vous donc, pendant l'année qui va s'ouvrir, apporter à cette grande œuvre? Ou bien comment allez-vous vous préparer à cette action? Tout simplement en remplissant votre devoir universitaire, et je ne veux parler en ce moment que de votre devoir intellectuel. Le devoir *du jour* pour vous, c'est votre devoir de tous les jours. Il est apparu comment nous avons besoin, au moment du danger, d'hommes capables de voir la réalité telle qu'elle est et dans toute son extension, des serviteurs du génie humain et non des esclaves d'un système, d'une idéologie, d'un particularisme quelconque, national ou autre. Je ne dis pas que pour devenir des hommes qui écoutent toujours et qui font entendre la voix de la raison dans toutes les circonstances, même les plus critiques, vous n'avez qu'à assurer votre formation scientifique. Mais je pense que celle-ci vous y aidera puissamment, au moins si vous avez cure de lui garantir un caractère vraiment humain.

Combien de fois ne vous l'a-t-on pas dit! Le mobile de votre travail à l'Université, c'est le désir de connaître le vrai. Ce que vous avez à faire, c'est apprendre à aller tout droit à la vérité, à la saisir, à vous en emparer par votre effort personnel; à observer, à voir les choses telles qu'elles sont, en elles-mêmes, dans leurs détails, dans leur ensemble, dans leurs connexions avec celles qui les entourent; à ne vous laisser détourner par rien de la considération de l'objet lui-même. Rien de plus contraire au travail scientifique que la passivité de l'esprit qui se contente de recevoir et d'emmagasiner ce qu'il entend; que l'emballlement à la suite d'un maître dont on n'a même pas vérifié les titres; que l'esprit grégaire qui fait des foules, des foules de jeunes en particulier, le jouet d'une petite oligarchie ou d'un tribun.

La recherche scientifique n'admet pas l'inspiration de la passion, passion personnelle ou passion de groupe. Elle rejette tout préjugé, toute idée préconçue. Elle requiert et elle développe la droiture, la probité, le désintéressement qui fait accepter la vérité, quelque contrariété qu'elle apporte. On aspire à la découverte. On a conçu soi-même l'hypothèse; on a donc une certaine faveur pour elle. En histoire notamment l'hypothèse servirait sans doute à la défense d'une cause chère ou à l'attaque d'une doctrine qu'on a en horreur. Mais la science veut le contrôle sévère de l'hypothèse dans les textes ou dans l'expérience! Et intransigeante, la volonté du chercheur intervient à tous les moments de l'opération pour forcer l'intelligence à se tenir au fait, à vérifier scrupuleusement si les prévisions de la théorie se retrouvent dans la réalité, à n'escamoter aucune constatation gênante, à reconnaître au besoin l'erreur et à en chercher les causes. C'est un merveilleux exercice de loyauté et d'impartialité, dont la transposition dans le domaine de la psychologie, par l'analyse des actes et de leurs mobiles, par le contrôle de la conscience, est aisée. « S'il serait exagéré de dire, a-t-on écrit, que les études scientifiques peuvent à elles seules créer une conscience d'honnête homme, il n'en est pas moins vrai qu'elles ne permettent pas cette honnêteté moyenne, peu difficile, habile à se tromper elle-même sur ses intentions et à s'absoudre de ses fautes; elles imposent au contraire une moralité plus haute, parce que plus éclairée. » Nul ne doit être mieux disposé à écouter la voix de la raison et à redresser les âmes autour de lui que l'homme de science.

LES NOUVEAUTÉS EN  
OR ROSE



HRYSANTHÈME OR ROSE ET BRILLANTS

**COOSEMANS**

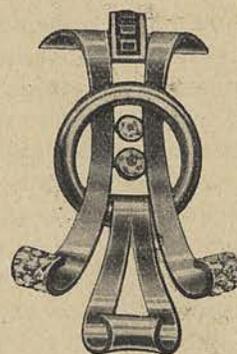
JOAILLIER ET ORFÈVRE

DE LL. MM LE ROI ET LA REINE

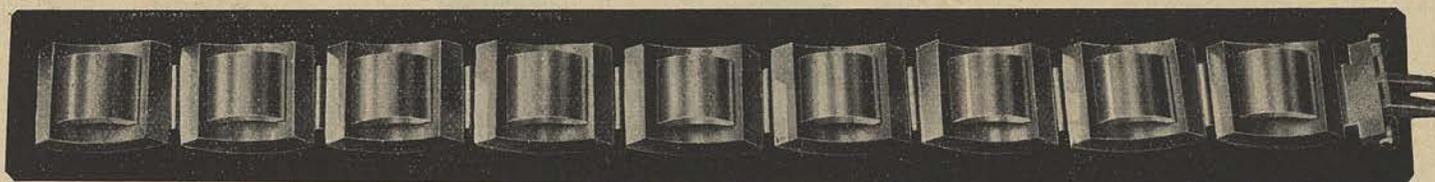


OR ROSE  
RUBIS ET BRILLANTS

BROCHES-CLIPS  
BRACELETS  
BAGUES



OR ROSE  
RUBIS ET BRILLANTS



OR ROSE ET JAUNE

25, AVENUE DE LA TOISON D'OR - BRUXELLES

Établissements **P. COLLEYE, s. a.**

GRANDE DÉCORATION  
SCULPTURE-STAFF  
AMEUBLEMENT  
TRANSFORMATIONS

18, RUE DES DRAPRIERS  
BRUXELLES

Tél. 11.69.75

APPAREILS de CINÉMA

== KINGSTONE ==

(VAN MARCKE)

Tél. 15.54.54 — 10, rue James Watt — Bruxelles

Installations complètes — Postes itinérants  
Sonorisation d'appareils muets

LES MEILLEURES RÉFÉRENCES

Un cadeau prend toute sa valeur  
s'il est signé

**Neuhaus**  
Confiseur

USINB

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.68.53

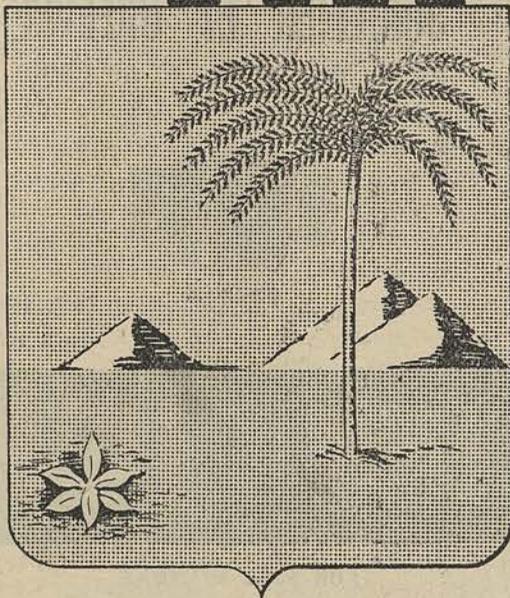
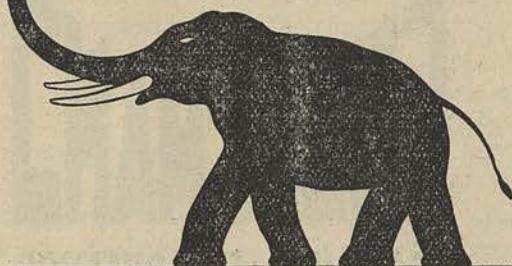
Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds  
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.63.59

**CÔTE D'OR**



1883

**LE BON  
CHOCOLAT BELGE**

**QUINZIÈME CONCOURS  
DE FAMILLES NOMBREUSES**

**LE 25 DÉCEMBRE 1938 DEUX CENTS PRIX DE  
500 Fr. SERONT DISTRIBUÉS À DEUX CENTS  
FAMILLES NOMBREUSES DE BELGIQUE**

**POUR LES MEMBRES DE LA LIGUE DES  
FAMILLES NOMBREUSES, 30 CARTONS PRIMES  
DU BON CHOCOLAT "CÔTE D'OR" DONNENT DROIT:  
1° À UN PAQUET "CÔTE D'OR" FONDANT OU LAIT DE 425 GR.  
2° AU SUPERBE COFFRET JUBILÉ CONTENANT 700 GR. BONBONS FINS**

Et la prostitution de la science aux régimes établis qui s'étale sous nos yeux? m'objecterez-vous. — Ne dites pas : « de la science », mais « des savants ». Car, je ne prétends certes pas que, malgré la facilité que leur assure leur formation, tous les savants suivent la voix de la raison. « La qualité de l'instrument, a écrit un jour Pirenne à ce sujet, est excellente; c'est le jeu des exécutants » qui est mauvais. Oui, hélas! l'histoire contemporaine a montré que, pour des âmes de savants mal trempées, le veuvage de la liberté devient facilement le veuvage de la vérité. Il faut même étendre la constatation et reconnaître qu'en plus d'un domaine l'esprit humain, même dans les pays restés libres, n'est pas remonté, depuis la Grande Guerre, au niveau scientifique, ou, si vous voulez, au niveau de la raison. Comment expliquer autrement que tant d'intellectuels jugent des faits et de leur moralité dans les sens les plus contraires, chacun uniquement d'après l'idéologie qu'il sert? Il y a donc des savants partisans, comme il y a des savants naïfs, distraits, incapables de se conduire eux-mêmes dans la vie. Ce n'est pas par la bouche de tous ceux-là que la voix de la raison se fait entendre aux peuples aux heures difficiles.

D'où provient cette défaillance? De bien des causes morales, certes, mais je ne veux en rechercher en ce moment que les causes d'ordre intellectuel. Elle provient, chez beaucoup, d'une spécialisation outrée; chez tous, de lacunes dans la culture humaine. Bien des savants sont des hommes de leur science, et pas des hommes de science. Or, nulle discipline ne se suffit à elle-même et n'est une lumière suffisante à ses propres voies. « Tout se tient, dit le P. Sertillanges : les lumières se croisent et un traité intelligent de chacune des sciences fait allusion plus ou moins à toutes les autres. » Et il ajoute : « Toute science cultivée à part, non seulement ne suffit pas, mais présente des dangers que tous les hommes de sens ont reconnus... Il faut passer d'un sujet à l'autre afin de les corriger l'un par l'autre; il faut croiser les cultures pour ne pas ruiner le sol. » Ne mettant en jeu qu'une aptitude de l'intelligence, le spécialiste paralyse les autres et ne saisit plus ce qui sort de sa spécialité. Pis encore, usant toujours des mêmes méthodes de recherches, recourant toujours aux mêmes procédés de raisonnement, il transporte ces méthodes et ces procédés dans d'autres domaines où ils ne conviennent pas et où ils l'induisent en erreur. La spécialisation outrancière rétrécit l'horizon de la pensée; elle rend l'esprit obtus, elle le fausse. C'est vrai des sciences pures. Combien plus vrai des sciences appliquées qui se modèlent directement sur la manière et qui, d'ailleurs, sans un recours fréquent aux sciences pures, tournent fatalement à une routine stérile!

\* \* \*

Hélas! la tendance actuelle à développer la spécialisation à l'université est effrayante. Elle met en péril la saine évolution de l'enseignement universitaire. Elle l'empêche de former des hommes! Nous devrions nous contenter de préparer chacun immédiatement à un petit métier, et on nous somme de délivrer des diplômes ouvrant directement la porte à l'une ou l'autre petite fonction! Donnez-nous, nous dit-on, des médecins qui tout de go, en sortant de chez vous, puissent inspecter l'hygiène des écoles, sachant par cœur la législation sur la matière. Préparez-nous d'autres médecins pour l'inspection de nos usines. Formez-nous des ingénieurs que nous mettrons tout de suite à la construction de telle machine, dût-il ignorer ce qu'est une mine. La dernière loi a ajouté sept diplômes d'ingénieur aux deux de la loi antérieure. Cela ne répond déjà plus aux besoins du moment. Donnez-nous des ingénieurs des constructions hydrauliques et des constructions coloniales, des ingénieurs radio-electriciens. Et ainsi de suite!

Ce jeu-là peut se répéter à l'infini, les exigences de la vie écono-

mique étant toujours changeantes. Mais c'est un jeu ruineux pour les universités, qu'il écrase sous les dépenses d'installations et de personnel, et dont il gonfle démesurément les programmes pour les rendre pratiques. Jeu compromettant aussi; car il accentue leur caractère professionnel. Ce faisant, il les met en concurrence avec les établissements d'enseignement technique, qui auront sur elles l'avantage de mener plus vite et plus facilement au but : l'entrée dans la profession. Jeu inutile et superflu pourtant; car, supposé une formation scientifique assez large, complétée, si l'on veut, par une initiation rapide aux principes de la méthode qui peut être propre à une technique spéciale, cette technique s'apprendra bien plus facilement et plus exactement à pied d'œuvre qu'à l'université. Jeu dangereux pour les étudiants intéressés; la préparation unilatérale qui en résulte pour eux ne répondra peut-être déjà plus à l'appel du moment quand ils sortiront des études, et en tout cas limitera à jamais leurs possibilités d'avenir. Jeu dangereux enfin pour la société (j'en reviens ainsi à mon point de départ), à cause de l'étroitesse d'esprit qu'il crée dans ceux qui se mettront tout de même à la tête d'une partie de la société. Ces « spécialisés », ils n'auront même plus de culture générale dans la branche du savoir qui est la leur. Comment leur formation leur assurerait-elle encore ce caractère de large raison, cet accent d'humanité, cette aptitude à juger sainement de toutes choses, cette ampleur d'idées et de vues qui sont nécessaires pour comprendre et guider ses semblables?

Il faut, Messieurs, vous prémunir contre les dangers de la spécialisation, pour que votre culture scientifique vous aide à devenir des hommes de saine raison. Par vos études spéciales, assouplissez vos esprits à la loyale discipline du vrai; c'est indispensable! Mais ne vous bornez pas au travail ainsi limité. Ne soyez pas les prisonniers de vos études! Profitez de toutes les occasions qui vous sont données pour élargir vos esprits. Soyez assidus aux conférences publiques. Lisez! Faites-vous un programme bien conçu de lectures. Ouvrez chaque jour les yeux, informez-vous sur tout ce qui se passe autour de vous. Etudiants des diverses facultés, ne mettez pas seulement en commun, dans vos relations amicales, des banalités et des trivialités. Instruisez-vous mutuellement sur l'objet de vos études et sur les méthodes particulières que vous suivez. Vous obtiendrez ainsi sur tout, vous ai-je dit un jour, des lueurs qui ne sont pas la science, mais qui suffisent à dissiper l'ignorance et à éclairer la valeur relative du savoir acquis, et qui sont la parure nécessaire d'un esprit cultivé. Puis, utilisez les facilités qui vous sont faites ici de vous donner une initiation philosophique et théologique. Préoccupez-vous d'acquérir le plus tôt possible un ensemble d'idées générales formant corps, capable, comme l'aimant, d'attirer et de se subordonner toutes vos connaissances, et qui mettra de l'harmonie dans votre savoir en le rattachant aux premiers principes. Voilà l'important! « Maintenant, écrit Daniel Rops dans son beau livre : *Ce qui meurt et ce qui naît*, il n'est sans doute pas un homme qui ne sente, au moins confusément, qu'il s'agit de bien autre chose que d'une formule économique ou d'un équilibre politique à trouver. Ce qui est en jeu, c'est le sort de l'homme même, la conception qu'il a de la vie et de son destin. » A la conception matérialiste du monde qui est à la base du communisme et du totalitarisme, ces deux frères ennemis d'une mère commune; à la conception athée du communisme, logique dans son système; à la conception païenne et inhumaine du racisme, qui dissimule son matérialisme sous des apparences philosophiques et religieuses, il s'agit d'opposer notre vieille conception chrétienne. La lutte qui se poursuit dans le monde n'est plus seulement économique et politique; elle est passée une fois de plus sur le terrain de l'intelligence. Ecoutez plutôt la grande voix de Rome! C'est sur le terrain

de l'intelligence que la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités impose aux Universités catholiques de combattre le racisme, pour empêcher qu'il ne devienne une seconde Réforme comme le craint Léon Daudet, ou un second Islam comme le redoute Paul Claudel. Il ne vous est pas difficile, à Louvain, Messieurs, de vous défendre contre ces idées pernicieuses et d'entretenir en vous la conception chrétienne de la vie. Vous avez les cours de l'Institut supérieur de Philosophie. Vous avez la partie philosophique de l'enseignement de l'Ecole des Sciences politiques et sociales. Vous avez les cours d'Exposé scientifique de la religion et en particulier ces leçons sur les Pseudo-mystiques contemporaines que nous avons inaugurées l'an dernier et dont le succès est si réconfortant. Vous avez les cours de philosophie disséminés dans vos programmes et dont il vous suffit de développer les données dans vos réflexions personnelles ou vos cercles d'études pour en faire la réfutation de l'erreur. Encore une fois ne restez pas cantonnés dans la matière de vos examens. Généralisez votre culture par tous les moyens qui vous sont donnés à profusion, pour l'élever au niveau des grandes préoccupations mondiales. Vous ne risquerez plus alors de rester des isolés, des impuissants, ou bien des partisans. Formés par vos disciplines particulières à voir la réalité telle qu'elle est, vous pourrez, par votre culture générale, l'embrasser dans toute son ampleur pour la plier au service du bien commun. Votre formation scientifique, appuyée sur cette culture générale et chrétienne, vous permettra d'être des conducteurs d'hommes et de contribuer pour votre part à faire entendre au monde, aux heures critiques, pour son salut, la voix de la raison et la voix du Christ. Quand je vous invite, comme chaque année à pareille date, à vous mettre à l'étude non à la manière des primaires ou des collégiens, mais vraiment comme des universitaires catholiques, vous devez mieux comprendre, après la tourmente qui vient de se dissiper, tout le sérieux de l'invitation.

\* \* \*

Les développements que nous allons donner à nos études pendant l'exercice 1938-39 — je commence mon Rapport annuel, en vous signalant les principaux — s'inspirent une fois de plus des principes que je viens de souligner : Pas de spécialisation outrée; approfondissement du travail scientifique joint au souci de sauvegarder chez le travailleur l'ampleur humaine de la culture. Dans le fait, nous devons préparer nos étudiants aux carrières libérales. Si la loi ou les règlements exigent pour l'entrée dans ces carrières un diplôme délivré selon tel ou tel programme, force nous est d'adopter ces programmes. Mais il faut lutter toujours pour le maintien du caractère universitaire de notre enseignement.

L'introduction de ces programmes ultra-spécialisés vient de la préoccupation de fournir d'emblée aux intéressés des directions pratiques pour répondre aux exigences de la vie actuelle, en les mettant au courant des applications de la science. Cette préoccupation retarde sur l'évolution intellectuelle de notre temps. Les procédés de la recherche sont de nature si expérimentale, les méthodes sont si positives même dans les sciences morales, que, dans le travail rigoureusement scientifique, on est toujours tout près de la réalité, et que pour passer de la théorie à l'application il suffit d'un effort personnel dont chacun doit bien être capable. L'important pour préparer à la pratique, c'est d'approfondir la théorie, et non d'enseigner les applications.

Dans cinq jours, le 29 octobre, il y aura trente ans qu'un arrêté royal a tracé le programme des études exigées pour le

diplôme de médecin hygiéniste. Est-il vraiment indiqué d'introduire dans cette spécialité quatre ou cinq sous-spécialités : hygiène sanitaire générale, hygiène professionnelle, médecine sociale, hygiène scolaire, hygiène mentale? On peut même penser — et notre Faculté de Médecine a longtemps pensé — qu'un médecin qui a étudié sérieusement toutes les matières du doctorat en médecine peut facilement acquérir par lui-même les connaissances supplémentaires dont il pourra avoir besoin pour remplir n'importe quelles fonctions dans les services de l'hygiène ou de la médecine sociale et administrative. Devant des exigences devenues plus urgentes, il y a lieu de répéter que la préparation *universitaire* à ces services doit consister principalement à approfondir scientifiquement certaines questions traitées plus rapidement dans l'enseignement médical général. Cette préparation ne justifie pas l'établissement de plusieurs programmes et de plusieurs diplômes; mais elle exige des études sérieuses, à faire surtout au laboratoire, et il ne lui suffit pas de l'audition de quelques conférences s'ajoutant, comme distraction utile, le soir, à une journée bien remplie. C'est d'après ce principe que nous avons dressé un programme unique pour le grade de médecin hygiéniste, programme qui peut être suivi dès l'année qui commence. Les courts exposés théoriques et les multiples exercices pratiques qu'il comporte seront donnés par les titulaires de nos diverses chaires d'hygiène, de bactériologie, de pathologie et de pharmacie. Nous nous sommes contentés d'y ajouter un cours sur la législation relative aux matières en cause et sur la statistique médicale et démographique. C'est M. Guillaume Timbal, directeur général du service de l'hygiène au Ministère de la Santé publique, qui a été chargé de cet enseignement dans nos deux langues nationales. Docteur en médecine de notre Université en 1898, M. Timbal fut longtemps à Louvain l'assistant de M. Théophile Debaisieux. Entré en 1921 comme médecin inspecteur dans l'Administration de l'hygiène, il monta rapidement les divers échelons de la hiérarchie au point d'arriver au premier dès 1929. Depuis lors, il a sous sa direction tous les rouages de l'hygiène du pays, et il fait partie de tous les Conseils et de toutes les Commissions qui s'occupent de près ou de loin de médecine sociale. M. Timbal a de plus l'expérience de l'enseignement, s'étant occupé très activement, avant la guerre déjà et jusqu'en 1930, de la formation des infirmières, notamment à notre Ecole de Louvain. Nous n'aurions pas pu trouver un candidat plus compétent, et je puis bien ajouter : plus désireux de bien faire. M. Timbal a reçu le titre de Maître de conférences.

Une spécialisation du genre de celle que nous allons admettre en médecine se fait par mode de complément scientifique à une formation générale déjà reçue. Ce à quoi il faut surtout s'opposer, c'est la spécialisation qui, commençant dès le début des études, a pour conséquences de limiter l'envergure de celles-ci dans la discipline même qui est en cause. A nos Ecoles spéciales, même sous le régime de la loi de 1929, nous voulons assurer à tous les étudiants une formation commune jusqu'à la fin de la troisième année. Au courant de l'année dernière, on nous a incités à créer à Louvain un des quatre grades scientifiques d'ingénieur que le Gouvernement a ajoutés aux neuf grades de la loi, celui d'ingénieur des travaux urbains, mais sans nous donner des motifs suffisants pour modifier notre ligne de conduite. Cependant l'urbanisme attire de plus en plus l'attention; il présente en effet de multiples aspects : esthétique, social, moral, économique. Pour ce motif, il a semblé bon à NN. SS. les Evêques de faire donner ici, en 1938-39, une série de conférences sur le sujet, pour mettre en relief ces divers points de vue et informer de la question les étudiants non seulement des Ecoles spéciales,

mais aussi de la Faculté de droit et de l'Ecole des sciences politiques et sociales. Convient-il d'intégrer ces leçons à notre enseignement, et sous quelle forme. Cela reste à examiner. Ces conférences seront faites en français par un de nos anciens étudiants, M. l'architecte Schmitz, écrivain bien connu dans la presse artistique, l'auteur de la chapelle royale de l'exposition du Heysel et le restaurateur du château du Stuyvenberg. Nous espérons trouver un autre conférencier flamand.

Nous ne contredirons certes pas nos principes; au contraire, nous élargirons le domaine de nos recherches historiques en introduisant cette année le programme d'études byzantinologiques auquel la nomination de M. le professeur Stein nous a fait penser depuis un an. Ce programme, il a paru naturel de ne pas le rattacher, comme on y avait pensé d'abord, à celui de notre Institut orientaliste. Celui-ci a pour objet l'étude des langues et des littératures plutôt que celui de l'histoire. D'autre part, le premier tiers au moins de l'histoire byzantine embrasse l'Occident méditerranéen. Dans le cadre des grades scientifiques en histoire a donc été introduit une nouvelle section pour la licence; la section du Bas-Empire et du monde byzantin. Y seront admissibles les porteurs d'un diplôme légal de candidat en philosophie et lettres ou d'un diplôme universitaire reconnu équivalent par la Faculté. Le nouveau programme emprunte ses cours de base à la licence en histoire, et des leçons sur les langues orientales à l'Institut orientaliste. Quatre cours essentiels, qui seront donnés par M. Stein, lui seront propres: l'encyclopédie et les sciences auxiliaires de l'histoire byzantine, l'histoire byzantine, les institutions byzantines, l'explication de textes byzantins législatifs et littéraires. Comme introduction à ces études, le cours légal de société et institutions du Moyen âge a reçu un développement particulier dans le programme de la candidature préparatoire à l'étude de l'histoire ancienne et de la philologie classique. M. Stein, en français, et M. Vander Essen, en flamand, y consacreront une heure par semaine pendant un semestre à la société et aux institutions du Bas-Empire et de l'Orient. De plus, chaque année, en deux ou trois leçons auxquelles seront invités les étudiants en théologie, en droit canon et en histoire, M. Stein s'essaiera à leur montrer l'objet propre et l'intérêt spécial de la byzantinologie, ainsi que les recherches à effectuer dans ce domaine. Recherches importantes, en effet. Si l'on songe que l'histoire nationale de plusieurs peuples de l'Europe orientale se confond en large mesure avec l'histoire byzantine, on se rendra même compte de l'actualité que les circonstances donnent à ces recherches. Je forme des vœux ardents pour que notre nouveau maître de byzantinologie puisse former ici des élèves dignes de lui. La spécialisation dont il va être l'agent n'est pas de celles que nous combattons; elle n'est certes pas de nature à nuire ni au caractère scientifique de notre enseignement historique, ni à compromettre la culture historique générale de nos historiens. L'histoire byzantine est une branche de liaison, qui a été négligée dans notre loi sur l'enseignement supérieur, entre l'histoire ancienne et l'histoire du Moyen âge, comme entre l'histoire de l'Orient et celle de l'Occident.

\* \* \*

C'est particulièrement le souci de la culture générale dans le domaine philosophique, juridique, politique et social qui nous a inspirés, au cours de l'an dernier, dans l'achèvement de la revision des règlements de l'Ecole des sciences politiques et sociales commencé il y a trois ou quatre ans et dont je vous ai entretenus en octobre 1935. Dans cette Ecole aussi la spécialisation se faisait dangereuse! La théorie économique a dès le début, comme le droit, fait partie de son programme. Mais en 1928 un département spécial y fut créé pour l'étude des phéno-

mènes économiques mis au premier plan des préoccupations du monde contemporain depuis 1914. C'est bien d'études et de recherches, plus que d'enseignement, qu'il s'agissait; et vous savez combien ces recherches ont été fructueuses et ce que la réputation internationale de l'Université de Louvain a gagné aux travaux du nouvel Institut. Cependant, les questions économiques présentent d'autres intérêts que celui de la recherche! Les avocats, les ingénieurs, les agronomes doivent en avoir une certaine connaissance pour le succès de leurs affaires; petit à petit, cela amena à l'Institut des étudiants qui n'étaient pas des chercheurs et qui n'avaient pas reçu la préparation intellectuelle exigée par l'Ecole des sciences politiques et sociales. D'autre part, dans la réforme de la licence des Ecoles de commerce d'après les arrêtés royaux du 15 mai et du 17 septembre 1934, on avait introduit à notre Ecole de commerce aussi une licence en sciences économiques dont je vous ai parlé en 1936. Voici donc qu'on traitait de ces sciences de trois côtés: à l'Ecole de commerce, à l'Ecole des sciences politiques et sociales, et à l'Institut des sciences économiques, qui insensiblement avait relâché les liens qui la rattachaient à cette dernière Ecole! D'où incertitude pour les étudiants attirés de ces divers côtés; multiplication des leçons qui, de part et d'autre, se répètent sur le même sujet; manque de coordination dans le travail. Il s'agissait donc de bien préciser le rôle propre de chacune de ces Ecoles et leurs relations.

L'Ecole des sciences commerciales et économiques doit continuer à suivre dans son enseignement les programmes que lui donnent la loi et les arrêtés royaux et, par conséquent, à conférer, entre autres, à ses élèves le diplôme de licencié et de docteur en sciences économiques. De plus, elle peut donner les mêmes diplômes à titre *officiel* aux docteurs en droit, conformément à l'arrêté royal du 20 juin 1935, et à titre *scientifique*, conformément à nos usages universitaires et dans les conditions prévues par son règlement, aux porteurs d'un diplôme quelconque de docteur, d'ingénieur ou de licencié. C'est donc vers elle que doivent être dirigés les étudiants des diverses facultés et écoles de l'Université qui désirent compléter la formation qu'ils y ont reçue en se donnant, simplement dans des buts pratiques, une première initiation aux sciences économiques. Ces sciences économiques, l'Ecole de commerce les étudie en effet dans leurs rapports avec l'administration des entreprises et dans leurs applications à l'industrie, au commerce et aux finances.

L'Ecole des sciences politiques et sociales au contraire, traitant des questions économiques dans le cadre de ses études à elle, doit les rattacher aux principes, en exposer la théorie et les examiner au point de vue politique et social, plutôt qu'au point de vue de l'application technique. Elle se préoccupe donc spécialement de conjuguer l'enseignement économique avec la sociologie chrétienne et de suivre les réactions des problèmes d'économie politique sur les problèmes sociaux. C'est l'Ecole des sciences politiques et sociales elle-même qui confère les grades de licencié et de docteur en économie politique et sociale, — grades scientifiques, non officiels ni légaux qui n'ont été réglés par aucune loi ni aucun arrêté royal. Dès lors, elle ne peut les conférer qu'à ses élèves, c'est-à-dire à ceux qui ont conquis le grade de candidat en sciences politiques, aux docteurs en droit ou aux étudiants déjà inscrits au doctorat en droit. Une seule exception sera faite en faveur des licenciés en sciences économiques d'une Ecole supérieure de commerce. Tous les aspirants au grade de licencié en économie politique et sociale doivent donc avoir reçu au préalable une formation sérieuse en philosophie et en sciences politiques et juridiques.

L'Institut des Recherches Economiques (tel est le titre qu'il porte désormais) fait partie de l'Ecole des sciences politiques et

sociales, mais, comme Institut, il n'est chargé d'aucun enseignement théorique. Il a pour but de promouvoir la recherche dans le domaine des sciences économiques, de constituer un centre de documentation et de recueillir les éléments nécessaires à l'établissement de la conjoncture économique en Belgique, de publier un bulletin où il consigne les résultats de ses recherches et de promouvoir la rédaction de travaux sur des sujets économiques. Les membres de l'Institut, qui sont professeurs à l'Ecole des sciences politiques et sociales, feront à ce titre la plupart des leçons propres au programme de la licence en économie politique et sociale et dirigeront les cours pratiques afférents à ces leçons.

Les mêmes leçons peuvent être inscrites au programme de la licence en économie politique et sociale et à celui de la licence en sciences économiques de l'Ecole de commerce. En ce cas, elles seront suivies par les étudiants réunis des deux écoles. Une même matière ne pourra plus être enseignée deux fois, une fois à l'Ecole de commerce et une autre fois à l'Ecole des sciences politiques. Tout double emploi, même partiel, doit être évité. Cet enseignement commun permettra une influence salutaire et réciproque d'une section sur l'autre, tandis que, pour chacune des deux catégories d'étudiants, il recevra son importance spéciale du complexe dans lequel ces étudiants le reçoivent.

Puisse notre Ecole des sciences politiques et sociales, en restant jalousement fidèle à ses traditions, en maintenant et en développant au fur et à mesure des besoins l'ampleur philosophique, sociale, humaine de son programme, rendre des services de plus en plus signalés à notre pays et au monde! La recherche de la vérité économique et sociale s'impose avec urgence; notre Roi le rappelait encore il y a quelques jours dans son discours de Paris, en déplorant à nouveau « le désordre économique sans précédent qui oppose et divise les peuples, développe les égoïsmes et provoque toutes les haines ».

C'est une mission internationale que remplit ainsi notre Ecole des sciences politiques. Toutes les institutions scientifiques, les universités en particulier, ont une place à part dans la vie internationale. Elles resserrent les liens qui unissent les peuples; car à la différence des savants, la science n'a pas de patrie, comme disait Pasteur. Le vrai n'est pas un bien d'ordre national. Ceux qui se consacrent à sa recherche suivent les mêmes chemins, et sur la route, pour avancer sûrement et rapidement, il leur faut marcher la main dans la main avec leurs compagnons de voyage, d'où qu'ils viennent. Le culte de toutes les sciences offre cet avantage. Mais il s'attache spécialement aux institutions qui approfondissent avec une compétence particulière les grandes questions d'intérêt humain. Il est incontestable que ce sont notre Ecole des sciences politiques et sociales, notre Institut supérieur de philosophie et notre Faculté de théologie qui attirent à Louvain, de tous les pays du monde, le plus grand nombre d'étudiants d'élite, ayant déjà reçu ailleurs leur formation scientifique essentielle.

Cette pensée de l'union internationale dans la recherche de la vérité, qui se rattache encore aux considérations sur les événements d'hier par lesquelles a débuté ce discours, me replace dans la trame ordinaire des communications que comporte mon Rapport annuel sur l'exercice écoulé.

\* \* \*

Nos relations internationales se sont développées, en 1937-38, comme les années précédentes, par l'enseignement de professeurs d'autres pays à Louvain, par l'enseignement de nos professeurs hors du pays et leur entrée dans des sociétés savantes du dehors, enfin par la participation de nos maîtres aux réunions savantes internationales.

Nous n'avons reçu, cette année, aucun professeur d'échange ni du Gouvernement français, ni du Gouvernement hollandais, ni du Bureau des Universités anglaises. Le gouvernement polonais nous a délégué M. le professeur Oszacki, de l'Université de Cracovie. M. le Dr Bailey, de l'Université de Chicago, nous a été envoyé par la C. R. B. Educational Foundation; M. Saltykov, de l'Université de Belgrade, par la Fondation Universitaire; M. Finch, de l'Université de Londres, par la Fondation Franconi.

Les cinq messagers annuels du Comité français des Amis de l'Université de Louvain n'ont pas manqué de nous arriver: M. Paul Hazard, du Collège de France; M. Marsan, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse; M. Rey, directeur de la Mission archéologique française d'Albanie; et deux secrétaires perpétuels, M. Lacroix, de l'Académie des Sciences, et M. Boschot, de l'Académie des Beaux-Arts de Paris.

L'énumération des maîtres étrangers qui ont été invités par l'un ou l'autre de nos organismes à nous apporter la bonne parole serait trop longue. Je veux citer cependant M. Denys Gorce, de l'Université de Bordeaux, qui a fait une leçon à la Faculté de théologie; le P. Etcheverry, S. J., des Facultés catholiques de Lyon, qui a donné trois conférences publiques à l'Institut supérieur de Philosophie; M. Regnault, de la Faculté de droit de l'Université de Paris, qui fit deux leçons à la Faculté de droit; et particulièrement les deux maîtres invités par la Faculté de droit pour célébrer ici, à l'initiative de M. le professeur Fernand De Visscher, le deuxième millénaire d'Auguste: M. Meylan, de l'Université de Lausanne, et M. de Francisci, docteur de l'Université de Rome.

Un bon nombre de nos professeurs ont été rappelés, cette année, à monter dans des chaires d'universités étrangères: M. de la Vallée-Poussin, à l'Université de Londres; M. Manneback, à l'University College de Southampton, à la Royal Institution de Londres et à l'Université de Cambridge; M. Maisin, à diverses universités anglaises, tous trois comme professeurs d'échange invités par le Bureau des Universités anglaises; M. Marc de Hempinne, comme C. R. B. Visiting Lecturer de la C. R. B., à différentes universités des Etats-Unis; M. Robyns, à l'Université de Californie à Los Angeles, pendant le voyage d'études botaniques qu'il fit aux Etats-Unis et aux îles Hawaï, comme C. R. B. special advanced fellow; M. Maisin, à Yale University, où, à la demande de la Faculté de médecine, il passa environ deux mois pour présider aux premières recherches du département de la Chimiothérapie du cancer; M. Fernand De Visscher, à l'Université de Paris, où il fit un cours libre de droit public romain (époque de Trajan et d'Hadrien); M. Piret, à Luxembourg; M. Collin, aux Universités d'Utrecht, Leyde, Groningue et aux deux Universités d'Amsterdam; M. Mayence, à l'Université de Leyde; M. Maisin, aux Universités de Cracovie et de Varsovie, sur l'invitation du ministre de l'Instruction publique de Pologne; M. Dabin, à Lausanne; M. Manneback, à Zurich, et enfin M. Vander Vaeren, à Ankara, où le gouvernement turc l'a chargé d'étudier la situation et éventuellement la réorganisation du ministère de l'Agriculture et spécialement de l'enseignement agricole turc.

Nous avons été représentés au quatrième centenaire de l'Université de Coïmbre au Portugal, par M. Planchard, professeur de pédagogie à cette université et docteur en sciences pédagogiques de Louvain; au jubilé professoral du professeur Lugeon à Lausanne, par MM. Kaisin; au 550<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Cologne, par MM. Grootaers et Van de Wijer; au 150<sup>e</sup> anniversaire de la Linnean Society de Londres, par M. Robyns.

M. le professeur C. De Visscher a été élu membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris. Deson côté, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a accordé

le prix Saintour à MM. Doutrepoint et Jodogne pour leur édition des *Chroniques de Jean Molinet*. M. P. Michotte a reçu le doctorat *honoris causa* de la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand. M. O. Peters a été nommé membre correspondant de la Société française des Mécaniciens (et aussi secrétaire général de la Société belge des Mécaniciens constituée cette année à son initiative). M. Maisin, membre correspondant de la Société royale des Médecins de Budapest. M. Tricot-Royer, membre d'honneur de la Société de Culture sanitaire de Yougoslavie. M. Vander Essen, membre d'honneur de la Société historique et archéologique dans le Limbourg de Maestrich, et M. Vieren-deel, membre de l'Académie des Sciences de Varsovie. M. Dupriez (junior) a été élu membre de l'Institut international de statistique; M. A. Van Hoof, membre de la Commission de statistique stellaire de l'Union astronomique internationale; M. P. Michotte, secrétaire général, et M<sup>lle</sup> Lefèvre, secrétaire adjoint de l'Union géographique internationale. Comme secrétaire de l'Institution, M. Lousse a pris l'initiative de réunir en volumes les *Etudes présentées à la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'Etats*. Les deux premiers recueils d'articles, dont il a préparé et surveillé la publication, sont relatifs à l'histoire du corporatisme.

L'attention que les sociétés savantes internationales et étrangères accordent à nos maîtres nous remplit de fierté. Cependant, s'il est vrai que nul n'est prophète en son pays, nous ne devons pas moins nous réjouir des témoignages qui leur sont rendus en Belgique même. Acclamons donc Mgr le Vice-Recteur, nommé président du Conseil culturel d'expression flamande, ainsi que nos sept collègues qui figurent parmi les trente premiers membres de l'Académie royale flamande des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique dont la nomination était réservée au Roi par l'arrêté royal du 17 mars dernier. Ce sont pour la Classe des sciences, M. le chanoine De Smedt MM. Dumon, Robyns et Verriest; pour la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, M. Van Dievoet; pour la Classe des beaux-arts, MM. les chanoines Maere et Van Nuffel. — Ces nominations sanctionnent les mérites scientifiques de notre Corps professoral flamand. — Et relevons aussi que la Classe des lettres de l'Académie royale de Langue française, des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Classe des lettres, a accordé un prix de 3.500 francs à M. le professeur Van Steenberghe pour son étude sur *Les œuvres et la doctrine de Siger de Brabant*, qui sera publiée dans la série des mémoires de l'Académie; — que le prix Schepkens (2.500 fr.) à décerner tous les trois ans à l'auteur belge du meilleur travail expérimental sur la génétique des végétaux a été attribué, par la Classe des sciences de la même Académie, à M. Beirnaert pour ses études sur l'hérédité et l'amélioration du palmier à l'huile; — et que M. le Dr Masy a obtenu le prix annuel de la Société de Radiologie (prix Gaiffe) pour ses recherches sur la radiographie du larynx et de l'hypopharynx.

Enfin, Messieurs les Professeurs, vous avez participé nombreux à l'étranger aux réunions des sociétés savantes et aux congrès internationaux. M. F. De Visscher a présenté des communications aux Journées d'histoire du droit, à Rome, à la Société d'Histoire du droit à Paris et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et il vient de prendre part, comme délégué du Saint-Siège, à la IV<sup>e</sup> Conférence diplomatique de droit privé aérien à Bruxelles. MM. Piret et Dabin ont assisté au Congrès des juristes de langue française, à Mons; — M. Collin, au premier Congrès de criminologie, à Rome; — M. L. H. Dupriez, à la réunion biennale des Instituts de conjoncture économique,

à Fontigny (France); — M. Cracco, au Congrès de science et de technique bancaires, à Paris; — M. De Jonghe au II<sup>e</sup> Congrès des sciences anthropologiques et ethnologiques, à Copenhague; — MM. Hoet et Koch, au XVI<sup>e</sup> Congrès de physiologie, à Zurich; — M. J. Schockaert, au premier Congrès international de gynécologie et d'obstétrique, à Amsterdam; — M. Van de Vyver, au Congrès de stomatologie de France; — M. Bruynoghe, au Congrès international de pathologie tropicale, à Amsterdam; — M. Van den Wildenberg, au Congrès international de la Société latine d'Oto-rhino-laryngologie, à Budapest; — M. Tricot-Royer, au XI<sup>e</sup> Congrès international d'histoire de la médecine, à Zagreb et Belgrade; — M. Maisin, à la Semaine internationale contre le cancer; — M. Van der Schueren s'est rendu au Congo grâce à une des bourses établies par le ministère belge des Colonies et conférées pour la première fois en mai dernier, pour favoriser la collaboration de nos Facultés de médecine avec les laboratoires et les formations sanitaires de la Colonie; — MM. De Meyer et Lousse ont assisté au VIII<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques, à Zurich; — MM. Carnoy, Van de Wijer et Jodogne, au premier Congrès international de toponymie et d'anthroponymie, à Paris; — M. Grootaers, au III<sup>e</sup> Congrès international des sciences phonétiques à Gand; — M. Mayence, sur l'invitation de l'Istituto di Studi Romani et du Museo dell'Impero, au Convegno Augusteo organisé à Rome pour clôturer le bimillénaire d'Auguste; — MM. E. Mertens, Bruylants et Mund, au X<sup>e</sup> Congrès international de chimie, à Rome; — M. M. de Hemptinne au Congrès de la Société américaine de Physique, à Washington; — M. Van Itterbeek, au Congrès « van der Waals », à Amsterdam; — MM. Asselberghs, P. Michotte, Polspoel, M<sup>lle</sup> Lefèvre, au Congrès international de géographie, à Amsterdam; — M<sup>lle</sup> Lefèvre, comme « guest of honor », à la réunion de la Geographical Association, à Durham; — M. C. Demeure, au Congrès des mines de Vancouver (Canada); — M. Manneback, au Congrès de radiotélégraphie scientifique, à Venise; — M. G. Gillon, comme président du Comité électrotechnique belge, aux réunions de Torquay (Angleterre) du Comité électrotechnique international; — M. Leplae, à la Conférence internationale de documentation, à Oxford; — M. Verhelst, au V<sup>e</sup> Congrès technique et chimique des industries agricoles, à Scheveningue; — MM. Antoine et Brichet, à la IV<sup>e</sup> Conférence internationale de l'utilisation du bois, à Bruxelles; — M. Van der Vaeren, au Congrès international des engrais chimiques, à Rome.

Voilà une longue énumération! Il me faut y ajouter encore, en les mettant à part, quatre congrès, où notre Université a joué un rôle spécial. Les Congrès scientifiques flamands, dont les dix sections se sont réunies à Louvain en avril dernier. La plupart de ces sections ont occupé nos locaux, et nous avons pu ainsi apporter une contribution particulière à cette ample démonstration de l'activité exercée par les savants flamands dans tous les domaines de la culture scientifique. En second lieu, le Congrès des physiologistes français, qui, négligeant ses traditions, a voulu cette année se tenir en Belgique, à Louvain même, pour rendre hommage à notre Institut de Physiologie et à son directeur. Nous avons été fiers de pouvoir, à cette occasion, le 26 avril, proclamer docteur *honoris causa* de notre Faculté de médecine un illustre représentant de la science physiologique en France, le professeur Lapique. Puis, le XI<sup>e</sup> Congrès de la Société internationale de Chirurgie, qui s'est réuni dans la capitale, mais dont de nombreux membres ont été attirés dans nos services cliniques par les séances opératoires qu'à l'invitation du Congrès y organisèrent MM. Debaisieux, Van den Wildenberg et R. Appelmans. Enfin, le XX<sup>e</sup> Congrès international des Orientalistes,

tenu à Bruxelles du 5 au 10 septembre dernier. Notre collègue, M. le chanoine Ryckmans, en fut le secrétaire général et le principal organisateur. Sur ses neuf sections, cinq furent présidées par des professeurs de Louvain : MM. Carnoy (Asie centrale), Lamotte (Inde et Extrême-Orient), Ryckmans (peuples et langues sémitiques), Coppens (Ancien Testament, Judaïca), Lefort (Orient chrétien). Le 7 septembre, quatre cents congressistes rendirent visite à notre Université; j'eus l'honneur de les recevoir aux Halles et puis de les conduire à notre Bibliothèque où une exposition d'ouvrages orientalistes publiés depuis cinq siècles par des savants louvanistes avait été organisée par les soins de M. Coppens.

\* \* \*

Les Halles et la Bibliothèque, l'université du XVI<sup>e</sup> siècle et l'université d'après la Grande Guerre, ces deux monuments sont toujours le théâtre des événements extraordinaires de la vie de notre institution. Nous y avons acclamé, au cours de l'année dernière, deux de nos grands bienfaiteurs. Le 18 juin, M. Nicolas Murray Butler, président de l'Université Columbia de New-York, qui fut aussi président du Comité fondé aux Etats-Unis pour la reconstruction de notre bibliothèque incendiée. C'est lui donc qui dirigea la première campagne pour l'œuvre de notre restauration. Mais il nous arrivait au moment de la dispersion, après la fin des cours, de la famille universitaire, et c'est seulement devant un groupe de représentants du corps professoral que je pus lui répéter aux Halles notre gratitude et entendre de sa bouche le rappel des grandes idées qui ont présidé à son action.

Il avait été précédé, le 22 février, par M. Herbert Hoover, le fondateur de la C. R. B. Educational Foundation, le mécène des universités belges, qui continua et, par le concours de la C. R. B., mena à son terme l'œuvre commencée par M. Butler. Ingénieur et ancien professeur d'exploitation des mines, il visita d'abord nos Ecoles spéciales, puis le monument de la place du Peuple que nous lui devons. Ce grand silencieux avait écarté une réception officielle et nous avait seulement permis de réunir autour de lui, dans un déjeuner intime, ses Alumni, une cinquantaine de professeurs, chargés de cours et assistants ayant été envoyés aux Etats-Unis par la C. R. B. Mais l'ovation enthousiaste que vous lui fîtes, Messieurs les Etudiants, à Héverlé et devant la Bibliothèque le remua profondément. Par plusieurs fois il me fit savoir combien il en avait été ému.

C'est par ces agréables souvenirs que je termine ce qu'on peut appeler l'histoire externe de l'Alma Mater en 1937-1938. Il me reste à parcourir rapidement son histoire interne, selon l'ordre des Facultés.

\* \* \*

Nous célébrons, aujourd'hui même, le premier anniversaire de l'approbation, par la Congrégation *De Universitatibus et Facultatibus studiorum ecclesiasticorum*, des Statuts de nos Facultés de théologie et de droit canon et de l'Institut supérieur de Philosophie adaptés aux exigences de la Constitution *Deus Scientiarum Dominus* du 24 mai 1931. Dans cette adaptation, nous nous étions efforcés d'être exactement fidèles à la lettre et à l'esprit de la Constitution. Et ce nous a été un sujet de grande joie de constater qu'il ne nous a fallu changer rien d'essentiel à nos règlements pour mériter la confirmation du Saint-Siège. L'exemplaire authentique des Statuts nous est revenu signé de la main même du Souverain Pontife : *Vidimus et probavimus. Pius Papa XI.* Car, après la mort du cardinal Bisleti, Pie XI a voulu montrer son culte pour la science ecclésiastique en prenant personnellement la présidence de la Congrégation qui a pour rôle de la promouvoir. Nous garderons avec fierté cet exemplaire dans nos archives!

Les Facultés de théologie et de droit canon comptent deux professeurs en plus : M. l'abbé Frans Grégoire, attaché à l'Université depuis six ans déjà, d'abord comme Maître de conférences, puis comme chargé de cours et en qui nous mettons notre espoir de répondre entièrement aux instructions données par Rome sur la réfutation des pseudomystiques contemporains, — et M. l'abbé Guillaume Onclin, que nous avons promu Maître en droit canon en juillet dernier, après la défense vraiment magistrale de sa dissertation : *De territoriali vel personali legis indole*. Les échos de cette défense, qui ne se sont pas encore éteints, me dispensent de souligner les mérites scientifiques du nouveau professeur. Outre les leçons flamandes qu'il a commencées l'an dernier à l'Ecole des sciences politiques et sociales sur la théorie générale de l'Etat et de l'institution familiale, il fera celles de philosophie du droit à la Faculté de droit canon, où il sera de plus le suppléant de M. le chanoine Van Hove dans les autres parties du cours d'introduction au droit canon et dans le cours flamand de droit public ecclésiastique, lequel figure aussi au programme de la Faculté de droit.

Un autre de nos Maîtres en droit canon, M. l'abbé Henri Wagnon, qui montre sa maîtrise dans son enseignement au Grand Séminaire de Tournai, ajoutera désormais à cet enseignement celui de l'histoire ecclésiastique au *Cursus Minor Theologiæ* de Louvain et permettra ainsi à M. le chanoine Van Cauwenbergh, en allégeant sa besogne, de continuer plus à l'aise les services éminents qu'il nous rend à tous dans la direction de notre Bibliothèque académique. M. Wagnon a reçu le titre de Maître de conférences.

L'an dernier, au terme de mon rapport sur les Facultés de théologie et de droit canon, je faisais allusion à la collaboration scientifique que leur apportent les maisons religieuses qui les entourent dans notre bonne ville. La couronne de ces institutions s'est enrichie d'un fleuron nouveau. Le 27 juillet dernier, les Carmes déchaussés de la province de Flandre inauguraient un collège de théologie aux confins d'Héverlé et d'Haesrode. En invitant le recteur de l'Université à présider à cette inauguration, les Pères Carmes ont bien signifié que la nouvelle fondation entend renouer les relations que son ordre eut avec l'Alma Mater dès la fondation même de celle-ci, il y a cinq siècles.

\* \* \*

L'organisation des séminaires de la Faculté de droit, que j'ai annoncée, il y a un an et qui est complétée, cette année, par l'ouverture d'un séminaire de droit public et administratif, a donné de bons résultats en 1937-1938. Beaucoup d'étudiants suivent, au cours même de leurs études de doctorat, les leçons des Ecoles annexées à la Faculté, et de ceux-là on ne peut guère attendre qu'ils se livrent en plus, dans les séminaires en question, à un travail personnel sur les branches fondamentales de leur programme juridique. Cependant le nombre de ceux qui ont compris l'importance capitale de pareil travail pour un futur docteur en droit a été satisfaisant pendant cette première année; la plupart de ceux qui l'ont entrepris à la fin d'octobre 1937 l'ont poursuivi jusqu'au bout, et j'en sais l'un ou l'autre qui a déjà pu communiquer à une revue le résultat de ses recherches.

Tous ceux-là continueront à confirmer la valeur scientifique des générations d'avocats qui sortent actuellement de Louvain. Cette valeur s'est de nouveau avérée. Je vous ai signalé, l'an dernier, les brillants succès obtenus par nos anciens aux concours annuels du Jeune Barreau de Bruxelles. Les résultats de 1938 sont aussi très remarquables. M. Paul Humblet a obtenu le prix Lejeune; M. Philippe Le Hodey, le prix Janson; M<sup>lle</sup> Huynen, le prix des Anciens Présidents; M. Maurice Colaert, le prix de la *Revue générale des Assurances et des Responsabilités* — quatre prix sur cinq!

# Les Grands Établissements d'Enseignement de Belgique

## UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

### QUELLE CARRIÈRE CHOISIR ?

La plupart des professions sont encombrées, les professions libérales plus que toutes les autres. Seul, le commerce offre encore de larges possibilités aux jeunes joignant une valeur personnelle et la volonté de percer à une solide culture technique. Dans les affaires il y aura toujours une place pour l'homme ambitieux.

#### A quelles carrières prépare l'École des Sciences Commerciales et Économiques de l'Université de Louvain ?

L'Université de Louvain, par son École des Sciences Commerciales et Économiques, prépare à toutes les carrières se rattachant au commerce. Dans le haut négoce, la haute banque, dans les carrières coloniales et consulaires, les anciens élèves de l'École des Sciences Commerciales et Économiques occupent des postes directeurs.

**COMMERCE.** — Chef d'entreprise, commissionnaire, importateur, exportateur, expert-comptable, conseil fiscal, organisateur-conseil, etc.

**FINANCES.** — Toutes les situations de premier plan qu'offrent la banque et la bourse.

**SCIENCES ACTUARIELLES.** — Situations offertes dans ce domaine par les Compagnies d'assurances et les Sociétés fiduciaires.

**CARRIÈRES COLONIALES.** — Toutes les situations lucratives qu'offrent l'administration coloniale et le commerce d'importation.

**CARRIÈRES CONSULAIRES.** — Toutes les situations du cadre consulaire.

#### L'Enseignement de l'École des Sciences Commerciales et Économiques de l'Université de Louvain.

Le corps enseignant est constitué d'universitaires, de grands chefs d'entreprises, de financiers, de juristes et d'hommes d'Etat dont le renom est universel. C'est ainsi que le corps professoral compte deux anciens premiers ministres, trois anciens ministres, un membre de la Cour de La Haye, etc.

Un grand nombre de professeurs ont fait des études théoriques et pratiques aux Etats-Unis où ils se sont familiarisés avec les méthodes commerciales américaines. Restés en contact avec les universités et les hommes d'affaires d'outre-Atlantique, leur enseignement se modèle sur l'actualité.

Les étudiants ne se spécialisent qu'après trois années d'études, c'est-à-dire après avoir reçu une culture commerciale complète et pu discerner la branche convenant à leur goût et à leurs aptitudes.

Les études se caractérisent par des méthodes modernes au service d'un programme très étendu. Les cours sont extrêmement variés, leur matière considérée de façon complète. Le programme technique est lié à un enseignement pratique. L'École des Sciences Commerciales organise de nombreuses visites aux installations commerciales belges et étrangères; elle a créé, sur le modèle des universités américaines, un centre de préparation aux affaires par le système des cas (participation des étudiants à la vie pratique des affaires) qui collabore avec le centre identique créé par la Chambre de Commerce de Paris.

#### Pourquoi choisir l'Université de Louvain pour les études commerciales ?

Le coût des études n'est pas plus élevé à l'Université que dans un institut isolé. Cependant l'Université offre des avantages nombreux.

Seule l'Université délivre les grades universitaires que sont le doctorat et l'agrégation et seule apporte à l'étudiant la satisfaction que procure l'obtention de ces grades. L'École des Sciences Commerciales de l'Université de Louvain forme plus de docteurs et d'agrégés que tous les autres instituts supérieurs de commerce de Belgique réunis, qu'ils soient autonomes ou rattachés à une université.

L'étudiant peut, à l'Université, en suivant simultanément les cours de l'École et ceux des autres facultés, parfaire sa culture générale et même obtenir des grades divers (par exemple la licence en sciences politiques et sociales, la licence en sciences politiques et diplomatiques, le doctorat en droit).

A l'Université de Louvain, qui compte quarante-deux instituts, collèges, pédagogies et bibliothèques, l'étudiant bénéficie de moyens qu'il ne peut pas trouver dans un institut isolé. Il dispose non seulement de la bibliothèque spéciale de l'École, dont la documentation excessivement étendue comporte notamment les revues et statistiques étrangères, mais encore de la célèbre Bibliothèque de Louvain et des bibliothèques des instituts spécialisés.

A l'Université de Louvain, l'étudiant peut se créer de précieuses relations avec les futurs avocats, les futurs médecins, les futurs professeurs. Il participe à la vie estudiantine et peut, à son gré, pratiquer ses sports favoris.

A l'Université de Louvain, l'étudiant mène une vie studieuse dans une ambiance chrétienne.

#### Cercle des Anciens Elèves de l'École des Sciences Commerciales et Économiques

L'École des Sciences Commerciales et Économiques de l'Université de Louvain a créé une Association des Anciens Elèves. Ceux-ci, qui ont des situations de tout premier plan, font fréquemment des conférences sur des sujets se rapportant à leur activité, faisant ainsi bénéficier leurs jeunes camarades de leur propre expérience.

#### Bureau de Placement.

L'École des Sciences Commerciales et Économiques de l'Université de Louvain a créé un bureau de placement auquel collaborent, dans un esprit de camaraderie cordiale, les anciens élèves. Ces derniers aident leurs jeunes camarades à trouver dans les affaires une situation d'avenir.

#### Grades délivrés.

Licence en sciences commerciales et consulaires, financières ou coloniales; licence en sciences économiques agrégé de l'enseignement moyen de degré supérieur pour les sciences commerciales, docteur en sciences commerciales, docteur en sciences économiques.

**RÉGIME SPÉCIAL POUR LES DOCTEURS EN DROIT, INGÉNIEURS, ETC.** — Un régime spécial, appliqué aux étudiants de la Faculté de Droit, aux Ingénieurs, etc., permet aux futurs docteurs en droit, ingénieurs, etc., de compléter leur formation professionnelle par des connaissances commerciales et d'accroître ainsi, considérablement, leurs chances de réussite.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'École des Sciences Commerciales et Économiques, rue des Doyens, 2, Louvain, ou au Secrétariat de l'Université, rue Kraeken, 4, Louvain.

LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS



# DEVROYE-FRÈRES

ORFÈVRES

AVENUE DE LA COURONNE 368  
BRUXELLES

LES

# MISSELS DE DOM LEFEBVRE

AIDENT A PRIER  
AVEC L'ÉGLISE

●

Par leurs explications très complètes,  
Par leurs nombreuses illustrations éclairant le texte,  
Par leurs nouvelles traductions rendant parfaitement les nuances du latin,  
ils font mieux participer les fidèles aux offices liturgiques  
en leur permettant d'en pénétrer le sens et la grandeur

●

Pour tous les âges — A tous les prix.  
DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES

D'un autre côté, les collections scientifiques dirigées par les professeurs mêmes de la Faculté se développent et se multiplient. J'ai signalé, en 1934, la « Bibliothèque de droit notarial et de droit fiscal », qui renferme déjà plusieurs volumes de valeur. MM. Van Dievoet, Van Goethem et Thuysbaert viennent de lancer un nouveau Recueil d'études juridiques en langue néerlandaise, sous le titre : *Leuwsche bijdragen tot de Rechtswetenschap*. Il admettra seulement des œuvres de maîtres ou d'anciens étudiants de notre Faculté. MM. Vandeputte, F. De Visschere et Van Goethem ont publié les trois premiers.

L'activité scientifique de la Faculté de droit s'étend aussi aux relations interuniversitaires. A son initiative, les quatre Facultés du pays ont décidé de tenir deux fois par an des Journées universitaires d'études juridiques, dans chacune desquelles, autant que possible, un sujet relevant des différentes branches du droit sera traité. C'est une extension des Journées de droit administratif qui se tiennent depuis quelques années. D'autre part, au courant de l'année 1937-38, elle a organisé avec la Faculté de droit de Lausanne un échange de professeurs qui a obtenu un plein succès.

Hélas! au cours de cette année, deux deuils ont affligé notre Faculté de droit. Je salue avec émotion la mémoire du vicomte Prosper Pouillet, un des hommes qui ont fait le plus grand honneur à la science belge du droit, surtout à celle du droit international privé; le grand honnête homme de la politique belge; le chrétien fervent qui, par esprit de devoir et dans le plus grand désintéressement, voua sa vie à la cause sociale, à la cause flamande et à la cause de l'enseignement catholique en Belgique. Il s'est éteint le vendredi 3 décembre, à la veille du jour où les délégués de ses anciens élèves de la Faculté de droit et de l'Ecole des sciences politiques devaient lui remettre dans l'intimité de sa maison (il avait écarté l'idée d'une manifestation publique de sympathie), avec l'expression de leurs félicitations et de leurs vœux, le produit d'une souscription dont il avait voulu lui-même affecter les revenus à la création d'un prix à décerner chaque année, alternativement à un étudiant de la section flamande et de la section française, pour le meilleur travail composé dans les séminaires de la Faculté. M. Pouillet était émérite depuis 1936.

Le 8 juillet de cette année, la Faculté de droit perdait encore le grand spécialiste de la science de l'assurance en Belgique, M. Willy Van Eeckhout, qui enseignait cette science à nos étudiants flamands, depuis 1934, à titre de Maître de conférences. C'était un maître de choix, enflammé du feu sacré pour cette discipline qui combine dans une heureuse synthèse toutes les règles du *Corpus civile*, le donné économique et les probabilités mathématiques et statistiques. Il prolongeait le rayonnement de ses leçons dans ses nombreuses publications, parmi lesquelles le *Traité théorique et pratique des Assurances terrestres* jouit d'une réputation universelle. Sa disparition est un rude coup pour la jeune « Ecole des assurances de Louvain », dont les revues spécialisées commencent à parler. M. le professeur Vandeputte continuera le cours de M. Van Eeckhout.

La mort n'est pas seule à attaquer les rangs de nos juristes. Les développements donnés à son enseignement à l'Université de Nimègue ont forcé M. Bernard Hermesdorf à renoncer aux leçons néerlandaises que, depuis 1931, il faisait à notre Université sur le droit romain. Il nous avait été seulement prêté; nous devons le rendre à notre consœur hollandaise! Mais ce n'est pas sans d'amers regrets que nous voyons s'éloigner un collègue très sympathique, un savant habile à faire entrer le droit romain dans la trame compliquée de l'histoire du droit et qui donne à son enseignement toute la rigueur scientifique de la méthode de son maître Naber, le grand romaniste d'Utrecht. M. Lucien

Caes a été nommé chargé de cours, pour faire les leçons flamandes sur les Institutes de droit romain et sur les Pandectes. M. Caes a conquis brillamment à Louvain les deux diplômes de docteur en droit (1932) et de licencié en philologie classique (1935); c'est un titre particulier en la matière, à raison de la parenté des deux disciplines. Devenu aspirant du Fonds national en 1934, il fut en 1936 lauréat du concours des Bourses de voyage pour une dissertation sur « Les Causes du divorce, d'Auguste à Constantin ». Pendant son séjour en Italie, il se fit, à Bologne, l'élève du romaniste très connu M. Ed. Volterra, et nous savons en quelle haute estime celui-ci le tient. Mettant à sa nouvelle tâche l'ardeur au travail et la méthode qui le caractérise, nous avons la confiance que M. Caes atténuera bientôt nos regrets du départ de M. Hermesdorf.

M. le professeur Van Dievoet, Dieu en soit loué! ne songe pas à nous quitter. Et, pour que cette idée ne lui vienne jamais, nous avons répondu au désir qu'il nous a exprimé de diminuer le nombre assez considérable de ses heures de cours, en le déchargeant des leçons françaises sur le droit civil (régimes matrimoniaux, donations et testaments). Ces leçons ont été confiées à M. René Piret, qui, l'an dernier, les a données déjà, en partie, à titre de suppléant. Depuis 1933, M. Piret enseigne le droit civil et quelques autres cours à l'Ecole de commerce. Depuis 1935, il est chargé des leçons de droit commercial comparé à la Faculté. C'est un directeur et un formateur pour ses étudiants, qu'il suit après leur sortie de l'Université. Il a pris une large part à l'organisation des séminaires de droit. L'octroi du titre de professeur à la Faculté est la consécration de ses mérites.

Ce titre a aussi été accordé à M. Léon-H. Dupriez. Depuis dix ans, il est la cheville ouvrière de l'Institut des Recherches économiques. Son Institut, c'est l'objet de sa préoccupation continuelle! Par son action et son influence, il lui a procuré maintes fois des collaborations et des moyens de travail. C'est ainsi qu'à son intervention, M. Jean Jussiant, docteur de l'Institut, vient d'être chargé de la partie belge d'une étude internationale sur « les politiques économiques et la paix », poursuivie par l'Institut de Coopération intellectuelle avec le soutien de la Fondation Rockefeller, étude qu'il poursuit à Louvain même. Par ses travaux personnels, M. Dupriez a acquis, dans le monde des économistes à l'étranger, une autorité qui fait grand honneur à l'*Alma Mater*. Pendant l'exercice académique qui commence, il a encore été invité à donner une série de conférences à l'Institut des Hautes Etudes internationales de Genève. Bref, il a abondamment mérité la toge professorale!

L'Ecole des sciences politiques et sociales aura désormais pour directeur, tout en conservant ses anciens cadres, M. le professeur H. Velge. Elle compte deux professeurs de plus : M. Paul Rousseaux, docteur en droit, docteur spécial en économie politique, boursier de la Fondation Rockefeller pendant deux ans en Angleterre, qui enseignera à cette Ecole et à l'Ecole de commerce l'histoire économique générale et l'histoire économique de la Belgique (étude approfondie d'une période); et M. Frans De Visschere, docteur en droit, licencié en philosophie thomiste, docteur en sciences politiques et diplomatiques, lauréat du Concours des bourses de voyage, qui est chargé dès cette année du cours flamand de droit constitutionnel comparé et de la direction du séminaire afférent, et sur le concours duquel nous comptons pour développer la flamandisation de l'Ecole.

\* \* \*

L'Ecole des sciences commerciales et économiques se préoccupe de remplir de mieux en mieux sa mission : l'application des sciences économiques aux exigences de la vie économique. Sans négliger la formation intellectuelle de ses étudiants! A preuve

les nouveaux séminaires qui viennent d'être annexés à plusieurs enseignements : quatre séminaires de documentation économique, un séminaire de sciences coloniales, et d'autres que je vais avoir l'occasion de citer.

D'importantes modifications ont été apportées au statut de la licence en sciences commerciales et *financières*. Les cours fixés par les arrêtés royaux qui régissent la matière resteront, comme de droit, imposés à tous les étudiants inscrits à cette licence. Mais on a divisé les autres matières qui figuraient au programme de celle-ci : d'une part, les sciences bancaires; d'autre part, l'organisation et le contrôle des entreprises; et à ces deux groupes on en a ajouté un troisième, celui des sciences actuarielles. Avec les cours communs, les étudiants n'auront plus à suivre que ceux de l'une ou de l'autre de ces trois sections, à leur choix. Ainsi on a remédié à la surcharge du programme, tout en répondant à une nécessité actuelle.

Pour la section bancaire, le corps professoral de l'Ecole a fait une brillante recrue dans la personne de M. Pierre Bonvoisin, docteur en droit et licencié du degré supérieur en sciences commerciales, consulaires et financières, ancien fellow aux Etats-Unis de la C. R. B. Educational Foundation, nommé en 1937, à l'âge de trente-quatre ans, directeur adjoint de l'Institut de Réescompte et de Garantie. Cette nomination est la preuve de l'autorité qu'en quelques années ses voyages à l'étranger et sa participation à la gestion de grands établissements financiers lui ont conquise dans les questions bancaires. Il a acquis aussi l'expérience de l'enseignement à l'Institut supérieur commercial et consulaire de Mons où, depuis 1930, il a professé les sciences bancaires et monétaires. Sa collaboration nous sera très précieuse. M. Bonvoisin est chargé des leçons en langue française sur le marché de l'argent et des capitaux et de la direction du Séminaire des sciences financières.

La création d'une section des sciences actuarielles, qui est une innovation dans l'enseignement universitaire belge des sciences commerciales et économiques, doit satisfaire à un besoin vivement ressenti dans plusieurs milieux belges, surtout depuis une dizaine d'années. Les progrès considérables faits en Belgique, d'une part par les organismes officiels et privés de prévoyance sociale, d'autre part par les sociétés d'opérations viagères et d'assurances de tout genre, la préparation et l'application des lois sociales et le contrôle qu'en font plusieurs départements ministériels, ainsi que les développements pris par certaines institutions parastatales, ont ouvert des champs d'application nouveaux aux sciences actuarielles et appellent la collaboration d'un plus grand nombre de calculateurs spécialisés.

Dans la fixation du programme de cette nouvelle section de la licence en sciences commerciales et financières, nous nous sommes largement inspirés de programmes qui ont été bien éprouvés, en particulier dans les universités suisses et dans les instituts et facultés d'actuariat anglais. Que M. le professeur Dory soit particulièrement remercié d'être allé à cet effet étudier sur place l'organisation et les méthodes de cet enseignement et aussi celles de diverses institutions actuarielles à l'étranger!

Pour la réalisation du programme, nous avons pu faire appel à plusieurs de nos mathématiciens : MM. Dory, Simonart, Van Himbeek et Florin, et nous avons demandé le concours d'un des actuaires les plus appréciés de la capitale, M. Baptist, docteur en sciences physiques et mathématiques, directeur à la Société d'assurances « La Royale Belge », qui a reçu le titre de professeur de notre Ecole de commerce. Il sera assisté, en particulier dans les exercices pratiques du séminaire de sciences actuarielles, par M. De Creeft, sous-directeur de la Caisse nationale de Retraite et d'Assurances.

La nouvelle section actuarielle est à signaler aux candidats en sciences physiques ou mathématiques et aux candidats-ingénieurs civils. Par leur formation mathématique, ils sont bien préparés à en suivre les leçons. Mais s'ils veulent occuper les situations auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, ils auront à appliquer leurs calculs. Ces connaissances, un choix de cours (sur le droit civil, l'économie politique, l'économie commerciale, la comptabilité), qui sont donnés à l'Ecole de commerce, les leur assureront. En combinant ces cours et ceux de la section actuarielle de la licence, on a dressé à leur intention un programme dont l'étude pourra leur mériter le certificat de *gradué en sciences actuarielles*.

\* \* \*

La Faculté de philosophie et lettres n'a pas donné d'autres développements à son enseignement que l'introduction d'une section du Bas-Empire et du monde byzantin dans le programme des grades scientifiques en histoire, dont j'ai parlé au début. Mais de nombreux changements se sont produits dans son corps professoral.

Le 3 janvier dernier, un mois exactement après avoir frappé M. Poulet dans son hôtel de la rue des Joyeuses-Entrées, la mort faisait une autre victime parmi les membres du petit collège ecclésiastique de la maison attenante. Point n'est besoin de célébrer une nouvelle fois les mérites de M. le chanoine Boon. Les funérailles émouvantes qui lui furent faites ont été la démonstration éclatante de l'estime et de la reconnaissance de ses étudiants actuels, de l'attachement de ses anciens étudiants, de l'action multiforme qu'il a exercée sur le développement de la culture flamande.

La plus grande partie de l'enseignement du regretté défunt avait pour objet l'histoire de la littérature néerlandaise. Parmi les candidats qui se sont présentés pour sa succession, NN. SS. les Evêques ont choisi celui qui se distinguait le plus comme historien de la littérature et qui était aussi le disciple préféré du maître disparu. M. Edouard Rombauts, qui a été nommé chargé de cours le 28 janvier dernier, a subi à Louvain, avec la plus grande distinction, en 1923, les épreuves du doctorat en philologie germanique et il est le seul à qui nous ayons jusqu'ici conféré (en 1934) le doctorat spécial ès lettres néerlandaises. Lauréat des Bourses de voyage, il est aussi lauréat de l'Académie royale flamande, qui a couronné ses importantes publications sur le jésuite Adrien Poirters et sur un polémiste de la Contre-Réforme, Richard Verstegen.

De la succession de M. Boon ont cependant été détachés quelques cours, et d'abord celui d'encyclopédie de la philologie germanique. L'introduction à la linguistique sera donnée, sous forme d'exercices surtout, par M. Grootaers. Les autres parties du cours ont été confiées à M. Jean Van der Heyden, nommé Maître de conférences. Docteur en philologie germanique (1926, avec la plus grande distinction), lauréat des Bourses de voyage, fellow de la C. R. B. aux Etats-Unis pendant deux ans, M. Van der Heyden a attiré d'abord l'attention du monde savant par des publications sur la littérature néerlandaise; sa thèse doctorale notamment a été couronnée par l'Académie royale flamande. Mais, à son retour des Etats-Unis, il entra au service de la Bibliothèque royale, où il fut nommé bibliothécaire en 1930. Il y a acquis une compétence spéciale dans les sciences auxiliaires de la philologie, compétence qui lui a valu d'être choisi, en 1935, comme secrétaire général du Fonds Bibliothèque Albert I<sup>er</sup> créé pour donner au pays une nouvelle Bibliothèque nationale. C'est cette compétence qu'il a accepté de mettre au service de nos germanistes.

Pour des raisons pédagogiques, il a aussi paru opportun de scinder en deux parties le cours général d'histoire de la littérature

néerlandaise, la première partie, jusqu'au romantisme, devant être enseignée tous les ans en première année de candidature, et la seconde en seconde année. M. le professeur Sobry a été chargé des leçons sur cette seconde partie, en même temps que de la traduction, à livre ouvert, de textes néerlandais.

D'autre part, M. Rombauts, ainsi moins chargé, a pu reprendre à M. Grootaers, pour compléter le domaine de l'histoire littéraire qui est devenu le sien, le cours d'histoire de la littérature allemande en licence, et se charger de donner, en candidature préparatoire à l'étude de l'histoire, un cours spécial d'explication de textes flamands du Moyen âge, bien adapté à la préparation de futurs historiens. M. Rombauts vient d'être appelé à faire partie, en remplacement du chanoine Boon, du comité de rédaction de la grande *Histoire de la littérature néerlandaise* qui va paraître et où il écrira les chapitres relatifs à la littérature flamande du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle.

En philologie romane, le triumvirat : Béthune, Doutrepoint, Bayot, a disparu. Toutes les chaires ont reçu de nouveaux titulaires. Puissent-ils être dignes de leurs prédécesseurs!

L'an dernier, à pareille date, je faisais l'éloge funèbre d'Alphonse Bayot. En vous notifiant aujourd'hui que M. le baron Béthune et M. Doutrepoint ont demandé et obtenu leur admission à l'éméritat, je pourrais, pour expliquer nos regrets de leurs décisions, d'une part, répéter ce qui a été dit au premier dans une manifestation intime organisée le 10 juin 1932, avant la dernière leçon de la quarantième année de son professorat, où l'on constata comment il fut ici le continuateur de Gaston Paris, « son inoubliable et incomparable maître, comme lui-même se plaît à dire, et d'autre part, rappeler la manifestation du 10 juin 1934 où, à la fin de la quarante et unième année de son enseignement à l'Université et de la quarantième du fonctionnement de notre section, des voix bien autorisées célébrèrent en M. Doutrepoint le professeur, l'auteur de tant de publications relatives surtout à l'histoire littéraire et aux rapports qu'entretiennent la littérature et la société, l'académicien belge, le lauréat à coups répétés de l'Institut de France, l'animateur des revues et des recueils scientifiques. Mais cette répétition serait fort longue, et je ne puis pas avoir l'air de faire l'éloge funèbre d'hommes de qui nous attendons encore, grâce au repos pris à temps, une longue activité scientifique.

En 1936 déjà, M. Doutrepoint avait obtenu comme suppléant M. Charles De Trooz, qui a été nommé chargé de cours en janvier 1938, quand il eut ajouté à son grade de docteur en philologie classique, celui de docteur en philologie romane. L'an dernier, M. l'abbé Groult fut donné comme successeur à M. Bayot. A l'occasion de l'admission à l'éméritat de MM. Béthune et Doutrepoint, un nouveau membre, M. Omer Jodogne, qui a été suppléant de M. Béthune depuis janvier dernier, a été introduit, à titre de chargé de cours, dans le corps professoral de la section de philologie romane, et une revision générale de la distribution des cours de la section s'est faite pour aboutir à un partage de toutes ces leçons entre les trois titulaires. Ce partage est marqué dans les pages du Programme des cours consacrées à la section; il serait superflu de lire ces pages ici.

M. Jodogne a subi à Louvain, en 1930, avec la grande et la plus grande distinction, les deux épreuves du doctorat en philologie romane. Attaché ensuite aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, il a trouvé une bonne préparation à l'enseignement de la critique philologique. J'ai dit tout à l'heure que l'édition des *Chroniques de Jean Molinet*, qu'il a faite avec M. Doutrepoint, a été couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Enfin, il a lancé une *Revue de Dialectologie wallonne*, et a été nommé récemment membre correspondant de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, en remplacement de

M. Bayot. Vu sa compétence en cette matière spéciale, nous avons pu le charger du cours à option « La Dialectologie wallonne et les méthodes de la dialectologie moderne » qui ne figurait pas encore à notre programme.

L'éméritat a aussi tenté M. le chanoine Van Battel. Vous avez bien soupçonné, l'an dernier, qu'il voulait en avoir un avant-goût, quand je vous ai annoncé qu'il abandonnait une partie de ses cours à M. Jean Van Houtte. Il vient de lui céder les autres, à savoir ceux d'histoire de la géographie et de géographie politique. De tout cœur, je lui redis en ce moment les remerciements que nous lui devons pour avoir organisé l'enseignement important de la géographie à la Faculté de philosophie et lettres.

Ce ne sont pas seulement les coups de la mort, ni le souci d'une santé que l'âge oblige à ménager qui dépeuplent la Faculté de philosophie et lettres. Les mérites mêmes de ses membres nous exposent au péril de les perdre! M. le chanoine Harmignie enseignait avec autorité la philosophie morale à la Faculté de philosophie et lettres et à l'Institut supérieur de philosophie, y continuant dignement les traditions de ses deux prédécesseurs, Mgr Deploige et le Cardinal Mercier. A l'Institut, il rendait d'autres services, en qualité de secrétaire. Et son zèle apostolique s'étendait à toute notre population estudiantine de langue française auprès de laquelle il remplissait les fonctions d'aumônier de l'Action catholique. Comment s'étonner de ce que, la cure décanale de Charleroi étant devenue vacante, S. Exc. Mgr l'Évêque de Tournai ait songé à lui confier cette partie si importante de son troupeau? Son Excellence a donné tant de preuves de dévouement à notre institution que nous aurions eu mauvaise grâce à ne pas répondre au désir qu'Elle eut la délicate attention de nous exprimer, quand Elle aurait pu se contenter de nous communiquer une décision. Nous avons donc rendu M. Harmignie au diocèse de Tournai; mais nous savons que son cœur est assez large pour qu'il en garde une grosse partie à l'Université.

M. Harmignie a été remplacé par M. l'abbé Jacques Leclercq, qui enseignait jusqu'ici les mêmes matières à la Faculté de philosophie et lettres à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles et qui a été nommé professeur à notre Faculté et membre du Conseil de l'Institut supérieur de Philosophie. J'ai l'avantage de ne pas devoir vous présenter ce nouveau collègue! Vous connaissez tous la série importante des volumes où il donne une solution à tant de problèmes de la vie moderne dans l'esprit de la théorie scolastique et à la lumière des grandes Encycliques contemporaines, attirant les esprits par l'originalité et l'actualité de son exposé et les convainquant par la solidité de sa doctrine. Il apportera à l'Institut une aide puissante dans l'accomplissement du rôle capital qu'il a à jouer au sein de l'Université.

Pour l'action de l'Institut à l'intérieur et son rayonnement à l'extérieur, la collaboration de M. le professeur De Wulf, le seul membre de son corps professoral actif qui le relie encore à ses origines, nous est trop précieuse pour que nous ne l'aidions pas de toute façon à nous la conserver. NN. SS. les Evêques ont volontiers agréé la demande qu'il leur a adressée d'être déchargé du cours de logique. Ce cours a été confié à M. Dopp, qui depuis cinq ans déjà est le suppléant de M. De Wulf dans l'enseignement de l'histoire de la philosophie et qui, à cette occasion, a reçu le titre de professeur. M. Dopp devient de plus titulaire du cours d'histoire de la philosophie (partie moderne) et aussi du cours d'explication d'auteurs philosophiques modernes que lui cède Mgr Noël.

Quand j'aurai ajouté que M. le professeur Van der Essen a été nommé membre du Conseil d'administration de la Fondation Hoover pour l'Université de Louvain, que de concert avec des

collègues belges et hollandais il a commencé la publication d'une nouvelle revue d'histoire : *Nederlandsche Historiebladen*, qu'enfin il a beaucoup contribué à la fondation d'une société historique *Heverlea* consacrée à l'étude de l'ancien domaine d'Héverlé pour laquelle S. A. S. le duc d'Arenberg nous a promis des documents d'archives très importants, j'aurai terminé les communications que j'ai à vous faire au sujet de la Faculté de philosophie et lettres.

\* \* \*

Sur les Facultés de médecine et des sciences, auxquelles il nous a parfois été reproché, les années précédentes, de faire la part fort large, j'ai cette fois peu de choses à vous dire.

Je tiens cependant à souligner le succès qu'a obtenu notre cours d'enseignement médical postuniversitaire donné pour la troisième fois en 1938 sous une forme qui ne grève aucun budget, il a réuni encore cette année de nombreux médecins sortis de Louvain; environ quatre-vingts. Ce cours avait pour objet les infections et se donnait en langue française. Le quatrième cours sera organisé en 1939, sur le même plan, en langue néerlandaise. Un cours d'« Eléments de pharmacodynamie, avec les notions de physiologie et d'anatomie qu'il comporte » sera donné désormais par M. le professeur André Simonart aux futurs pharmaciens, à raison d'une heure par semaine pendant toute l'année, pour leur apprendre sommairement l'action des médicaments dans l'organisme humain.

M. le Dr Van der Schueren, chargé de cours, a été nommé professeur.

M. le Dr Pierre Denys a été nommé Maître de conférences pour donner, à titre de suppléant de M. Maldague, les cours flamands de théorie et de clinique des maladies infantiles. Lauréat du concours des Bourses de voyage, agrégé de l'enseignement supérieur, ancien fellow de la C. R. B. aux Etats-Unis, chef des cliniques interne et pédiatrique pendant plusieurs années, M. Denys a étudié la matière de son nouvel enseignement ici même et à l'étranger, notamment en Hollande; il possède en cette matière une autorité incontestable à laquelle il joint un talent d'exposé remarquable.

A la Faculté des sciences, MM. Koch, J. Dondeyne et Vander Haeghen ont reçu le titre de professeur.

M. Félix Vereycken, docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur à l'Athénée de Malines, a été nommé Maître de conférences pour donner divers cours de méthodologie spéciale des sciences dans l'enseignement moyen, avec les exercices didactiques afférents.

Le Conseil d'administration du Musée houiller de Belgique, sur la proposition de M. le baron de Dorlodot, son président, a confié la direction du Musée à M. Félix Kaisin (fils). Ce lui sera un moyen de mieux faire servir encore les richesses de ce Musée à l'avancement de la science géologique et par le fait même à la réputation de l'*Alma Mater*.

Je pourrais vous parler de l'extension que nous sommes en train de donner à notre Institut de Zoologie (l'ancien Collège du Roi) dont une partie menaçait ruine et qu'il faut adapter aux exigences des recherches que veut y poursuivre le zèle ardent des maîtres qui y enseignent. Mais il vaudra mieux retarder cet exposé jusqu'au jour où, le bâtiment ayant été occupé, nous pourrons mieux dire comment il favorise ces recherches.

\* \* \*

Nous ferons de même pour le nouvel Institut agronomique d'Héverlé. Nous comptons bien y entrer demain. Les événements mondiaux qui viennent de se passer nous ont mis en retard au moment critique. Cette entrée se fera au courant de novembre. Puis on fêtera l'inauguration. Et l'an prochain, je n'aurai, si

Dieu me prête vie, qu'à résumer pour un plus grand public ce que des voix autorisées auront dit de l'organisation des études et des plans du bâtiment. Qu'il me soit cependant permis de rappeler aujourd'hui les dispositions prises pour mettre, dans l'Institut, la science au service de l'industrie! Je signale en particulier, d'une part, la station d'essais et de recherches en vue de promouvoir les applications industrielles du froid, spécialement à la conservation des produits agricoles et alimentaires, et, d'autre part, les larges installations dont disposera M. Baeyens pour la poursuite de ses recherches si fécondes en matière de pédologie.

M. Goedert, assistant de M. Baeyens, qui a publié récemment aux frais de l'I. N. E. A. C. un remarquable mémoire sur *Le Régime pluvial au Congo*, a reçu de cette institution, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, une bourse de 1.500 francs par mois, pour se perfectionner, sous la direction de son maître, en météorologie agricole. Dans quelques jours, il part pour le Congo où il va poursuivre ses recherches comme aspirant colonial du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Un autre de nos étudiants, M. Lozet, ingénieur agronome colonial (1936), a aussi reçu de l'I. N. E. A. C. une bourse de 1.500 francs par mois, pendant l'exercice 1937-38, pour poursuivre à Louvain sa formation en microbiologie. Grâce à un nouveau subside du même Institut, il se rendra, dans quelques semaines, à l'Institut Pasteur de Paris, en vue d'y achever sa formation, avant de partir pour la Colonie.

Notre Institut agronomique n'a donc pas cessé de préparer des coloniaux, malgré les difficultés créées par la réforme de ses études. En 1936-37 et 1937-38 nous avons successivement organisé les deux premières des trois années d'études préparatoires aux grades d'ingénieur d'après l'arrêté royal d'octobre 1934 (et cette organisation a amené en 1937-38 la disparition de notre ancienne section coloniale). Les deux premières années du nouveau programme, il vous en souvient, embrassent les études agricoles générales et se divisent en deux sections : celle des ingénieurs agronomes et celle des ingénieurs chimistes agricoles. Pour l'année académique qui commence, nous avons mis sur pied le programme de la cinquième année, consacrée à la spécialisation agricole, en négligeant toutefois les études préparatoires au grade d'ingénieur horticole et d'ingénieur du génie rural. Nous allons donc préparer nos étudiants déjà porteurs d'un diplôme d'ingénieur agronome ou d'ingénieur chimiste agricole à un des diplômes d'ingénieur des Eaux et Forêts, d'ingénieur agronome colonial et d'ingénieur des industries agricoles, avec trois subdivisions pour le moment dans le programme de ce dernier grade : brasserie, laiterie, meunerie. Nous avons flamandisé dès maintenant tous les cours de la section coloniale, tous les cours communs de la section des industries agricoles, et, parmi les cours spéciaux de cette section, tous ceux qui concernent la laiterie et la meunerie. Il nous reste donc à achever la flamandisation, déjà faite en partie, de la section des Eaux et Forêts, et à entreprendre celle de la sous-section de brasserie. Je ne sais pas si nous créerons jamais la section horticole. Pour le moment, nous nous contenterons de donner, dans nos deux langues, comme nous le faisons depuis bien des années déjà, une série de cours et de conférences horticoles facultatifs. Ce qui n'empêche pas tel ou tel de nos professeurs d'être très actif dans la matière; à preuve le premier volume qui vient de paraître de la grande « Encyclopédie horticole » flamande publiée sous la direction de M. Scheerlinck.

Vous me dispenserez, Messieurs, de vous donner le détail de toutes les leçons introduites dans l'organisation de cette cinquième année d'études et l'indication de leur attribution aux différents professeurs. Il y a quatre-vingt-quatre nouveaux numéros au Programme des cours; et la plupart de ces numéros embras-

sent un cours français et un cours flamand! Qu'il me suffise de vous présenter les deux nouveaux titulaires auxquels nous avons dû faire appel pour la section coloniale, principalement pour sa flamandisation : MM. Opsomer et Beirnaert.

M. Opsomer a conquis à Louvain, en 1929, avec grande distinction, le grade d'ingénieur agronome. Depuis lors, il a accompli plusieurs stages et voyages d'études aux Indes néerlandaises, à Ceylan et enfin au Congo où il a fait à Yangambi deux termes réguliers au service de l'I. N. E. A. C., de mai 1931 à février 1938. Pendant ces deux termes, l'objet propre de son travail a été l'amélioration et l'étude générale de la culture des plantes coloniales annuelles. Mais au cours de ses voyages, il a réuni une abondante documentation sur d'autres cultures et toutes sortes de sujets relatifs à l'agriculture. Et tout cela lui a fourni matière à un bon nombre de publications très remarquées. M. Opsomer est nommé chargé de cours.

M. Beirnaert, lui aussi ingénieur de notre Ecole (1926, avec grande distinction), est actuellement directeur de la section des recherches agronomiques de l'I. N. E. A. C. à Yangambi, où il s'est particulièrement occupé de l'amélioration de la culture des palmiers. Il jouit dans les milieux coloniaux d'une réputation particulièrement favorable de génétiste. Mais il reste fixé au Congo et ne pourra rentrer en Belgique que tous les deux ans. Pendant ses séjours dans le pays, il donnera à notre Institut le cours d'amélioration des plantes coloniales pour lequel M. Opsomer lui servira, au besoin, de suppléant. M. Beirnaert a reçu le titre de Maître de conférences.

Le corps professoral de l'Institut agronomique s'est ainsi enrichi de bien des membres depuis plusieurs années. Mais il voit sortir de ses rangs un maître qui y a joué un rôle des plus importants. M. le chanoine Biourge est admis à l'éméritat! Il représentait authentiquement à l'Institut Carnoy les traditions du maître disparu! Avec une persévérance admirable et une habileté expérimentale extraordinaire, il a appliqué ses méthodes à un domaine très spécial de la science botanique. Cela ne nous a pas seulement valu de beaux volumes sur le *Penicillium*, cela a valu au pays la création de nouveaux procédés industriels. Parce qu'il a poussé jusqu'au bout la rigueur de la méthode scientifique, il a trouvé, au terme de ses recherches, des applications très utiles de la science, et il eut toujours le souci paternel d'en faire profiter ses étudiants. L'an dernier, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale, ses anciens élèves de l'Ecole de brasserie lui offrirent un souvenir esthétique et symbolique, en déclarant, je cite le texte, qu'ils lui devaient « tous une large part de leur bagage scientifique, et certains, leur carrière ». C'est une belle synthèse de sa carrière professorale.

\* \* \*

Du corps enseignant de nos Ecoles spéciales aussi disparaît une figure caractéristique. Après quarante-huit ans d'enseignement, M. Sibenaler avait bien droit au repos. Lui aussi eut à exposer les applications de la science dans la plupart des cours dont il fut chargé. Mais ce qui caractérise ses leçons, ce fut le souci, non pas de la description, mais de la réduction aux principes mathématiques. Il a exercé ainsi pendant longtemps sur les futurs ingénieurs une action profonde, qui lui permettait de se laisser plaisanter par eux à l'occasion. Cette même action, il la continuera, grâce à la valeur théorique de ses exposés, sur ceux qui, se soustrayant aux tentations de l'empirisme, recourront aux traités où il a condensé son enseignement de la physique industrielle, de la thermodynamique de la mécanique appliquée. Puisse le repos, loin de tous les soucis et de toutes les responsabilités, restaurer sa santé ébranlée!

A l'exception des deuxième et troisième parties du cours de « Dynamique des machines » qui passent à M. le professeur A. Coppens, les cours dont M. Sibenaler était encore titulaire ont été attribués à M. A. Houberechts, ingénieur civil électricien et mécanicien de nos Ecoles (1933), qui a acquis une excellente préparation à l'enseignement de ces matières dans les bureaux techniques des Usines Cockerill, où il fut admis après avoir été classé premier au premier concours institué par ces Usines pour le recrutement de leurs ingénieurs. De ses qualités pédagogiques remarquables, nous sommes assurés par les leçons de physique et de mécanique que, depuis 1935, il a données et qu'il continuera à donner, dans le programme du graduat en sciences agronomiques. M. Houberechts a été nommé chargé de cours. A la succession de M. Sibenaler, il ajoutera, en cinquième année d'études à l'Ecole d'agriculture, les leçons de physique industrielle et d'électricité industrielle qui portent sur la même matière.

Comme développement du programme de nos Ecoles spéciales, j'ai à signaler le nouveau cours cyclique (flamand et français) de « Législation et Réglementation minières » que, depuis février dernier, conformément à l'avis de la Commission des Ecoles, M. le professeur Demeure donne, à raison d'une heure par semaine pendant toute l'année, aux étudiants réunis des quatrième et de cinquième année en mines, comme complément du cours d'exploitation des mines.

Le cours d'exploitation des ateliers de construction mécanique qui a été créé il y a deux ans est, pour les futurs ingénieurs mécaniciens, l'équivalent du cours d'exploitation des mines pour les ingénieurs en mines. Il traite des méthodes de fabrication mécanique et des problèmes techniques et scientifiques qui se posent au cours de la fabrication des machines.

L'étude scientifique de ces questions nécessite une formation pratique préalable, qui fixe l'attention de l'étudiant sur les difficultés des problèmes d'exploitation et le rend apte à aborder par la suite, avec fruit, une recherche personnelle.

Grâce à l'extension, que nous avons pu donner aux locaux existants, par l'aménagement de l'ancien moulin du parc et aussi des sous-sols du château d'Arenberg, il nous a été possible de grouper en des locaux appropriés un atelier complet de machines-outils organisé industriellement, où les étudiants recevront l'initiation professionnelle préalable, et de plus, un laboratoire équipé pour l'étude du phénomène de coupe des métaux et un centre de métrologie, réservés aux travaux de recherche scientifique.

Ces nouveaux aménagements nous procurent la base de métrologie actuellement la mieux outillée et répondant aux conditions d'expérimentation les plus sévères, puisqu'elle bénéficie de la stabilité parfaite des fondations d'un château médiéval bien isolé.

Pour nous aider dans la réalisation de ces projets, nous avons pu trouver un précieux concours auprès des industriels, parmi lesquels nous nous plaisons à citer un de nos anciens élèves, M. Louis Isaac, qui a bien voulu doter cet Institut de trois importantes machines.

\* \* \*

Je puis terminer ici, Messieurs, l'histoire interne de l'Université en 1937-1938, en ce qui concerne les Facultés. Mais dans une université, il n'y a pas que des professeurs et des installations scientifiques. Les étudiants sont un autre élément, de non moindre valeur. Puis-je vous en dire quelques mots?

Notre population estudiantine s'est montée en 1937-1938 à 4.270 : 3.907 étudiants, 363 étudiantes. Sur ce nombre, 422 étrangers.

Les résultats obtenus aux concours interuniversitaires par nos étudiants de 1936-1937 ont été une fois de plus brillants. Au

concours universitaire pour la période 1935-1937, 19 candidats ont été classés premiers. Huit sont de Louvain : en philologie orientale, MM. Walter Couvreur et Adrien Scharpé; en philologie germanique, M. Henri Draye; en droit civil, M. Jacques De Visscher; en sciences thérapeutiques, M. Louis Massion; en sciences chirurgicales, M<sup>lle</sup> Madeleine Dupont; en sciences anatomo-physiologiques, M. Luc D'Hollander; en sciences pharmaceutiques, M. Paul Deltour. De plus, ont obtenu une mention honorable en philologie classique, M. Georges Raskin, avec 91 points sur 100 et en droit civil, M. Alfred Levie, avec 75 points sur 100.

Sur les 27 lauréats du concours (1937) pour les Bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes légaux, 9 sont de Louvain : MM. Adrien Scharpé, Pierre Ivens et Jozef Van de Wiele, docteurs en philosophie et lettres; Jacques van Eyll et Alfred Levie, docteurs en droit; M<sup>lle</sup> Jacqueline Tombeur, MM. Willy Baeckeland, Fernand Robert et Paul Van de Calsyde.

Au concours (1937) pour les Bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques, nous ne comptons que deux lauréats sur 8 : M. l'abbé Carlo De Clercq, docteur en sciences historiques, et M. Joseph Mineur, docteur en sciences politiques et sociales.

Au récent concours du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale pour le recrutement d'ingénieurs-inspecteurs du travail, sur 9 candidats, deux anciens étudiants de Louvain ont été classés : 1<sup>er</sup>, M. Léon Acheroy, ingénieur civil électricien-mécanicien, et 4<sup>e</sup>, M. Eugène Bury, ingénieur civil des mines.

La Régie des Télégraphes et Téléphones vient d'instituer un concours en vue de recruter 4 ingénieurs pour la région flamande, et 4 pour le reste du pays. Des deux candidats flamands, celui de Louvain, M. André Knapen, a été classé 1<sup>er</sup>; et parmi les six candidats français, MM. Léon Acheroy et Frédéric Baeyens, nos anciens élèves, ont obtenu la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> place.

Au concours pour le recrutement d'ingénieurs flamands du corps des mines, MM. Louis Van Malderen a été classé deuxième; M. Jean Delhage, troisième et M. Isidore Dehing, quatrième.

Au concours organisé le 21 avril dernier pour le recrutement d'ingénieurs au service d'études du ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques, sur une dizaine de candidats, trois furent classés, et de ces trois les deux premiers sont de Louvain, MM. Pierre Vanden Berghe et Albert Biernaux.

M. le Dr Malter a pris part au concours pour le recrutement des médecins inspecteurs d'hygiène; il a été classé troisième.

Notre Faculté de médecine a attribué le prix triennal François Empain à M<sup>lle</sup> le Dr Ronse, élève de M. Bruynoghe. D'autre part, l'Association des Médecins sortis de l'Université de Louvain a proclamé lauréat du prix Albert Lemaire M. le Dr William De Weerdt, élève de M. Lambin, et lauréat du prix Rufin Schockaert, M. le Dr Lambillon, élève de M. Joseph Schockaert.

M. Jean Stuffels, élève de M. D'Hollander, a obtenu le prix Alveringa (1937-1938) de l'Académie de Médecine.

L'attribution de ces prix et les résultats dans les concours rappelés tout à l'heure montrent bien l'ardeur au travail qui anime l'élite des étudiants de médecine. Nous avons été très heureux de saluer, au cours de cette année, la publication par leurs soins d'une revue scientifique flamande intitulée *Palfyn*, qui mérite les mêmes éloges que la revue française *Recipe*, annoncée par nous l'an dernier.

Le prix scientifique interfacultaire Louis Empain pour les sciences physiques et chimiques a été attribué à M. P. Mariëns, élève de M. Van Itterbeek.

M. Norbert Kusters, ingénieur civil mécanicien, a reçu de l'Union des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de Louvain un

diplôme d'honneur pour avoir subi à ces écoles tous ses examens sans exception avec la plus grande distinction.

Notre Faculté de droit a attribué le prix Edouard Empain à concurrence de trois cinquièmes à M. François Van Houtte, du deuxième doctorat, et de deux cinquièmes à M. Yves Collard, du troisième doctorat, et le prix Prosper Pouillet à M. Raymond Jacobs, du troisième doctorat.

Le prix de l'Ecole des sciences politiques et sociales a décerné le prix Jules Van den Heuvel à M. Paul Rousseaux.

M. Paul Naster, qui va subir au début de novembre les épreuves du doctorat en philologie et en histoire orientales, a été agréé par le gouvernement tchécoslovaque comme titulaire en 1938-1939 de la Bourse de voyage que ce gouvernement accorde à un jeune docteur belge.

Ont été choisis pour poursuivre leur travail à notre Université : comme associé du Fonds national : M. Joseph Vergote, docteur en philosophie et lettres; aspirants du Fonds national: MM. Walter Couvreur et Urbain Yves, docteurs en philosophie et lettres; Gerebtzoff Michel, docteur en médecine; André De Staercke, docteur en droit de notre Faculté et de celle de Paris, à qui il faut ajouter M. Paul Goedert, qui va continuer ses études au Congo, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Ont été désignés comme fellows de la C. R. B. aux Etats-Unis en 1937-1938, MM. Odon Godart, Norbert Kastors et Georges Van Hecke, et comme advanced fellow, M. Paul Capron.

Pendant l'exercice qui vient de finir, notre Université a conféré le grade d'agrégé de l'enseignement supérieur à trois lauréats : MM. Glorieux, et Pierre Vassiliadis, docteurs en médecine, et M. l'abbé Van den Bruwaene, docteur en philosophie et lettres.

Laissez-moi formuler le vœu, un vœu ardent, Messieurs, que ces *Agrégations* se multiplient parmi nous. Ce grade a été créé par la loi de 1929 et il ne peut être obtenu que deux ans au moins après le grade légal correspondant de docteur, de pharmacien, d'ingénieur. Vous savez que l'examen comporte la présentation et la défense d'une dissertation et de trois thèses accessoires, et une leçon publique. La dissertation, qu'il faut imprimer, doit être un travail original et inédit, constituant une contribution au progrès de la science. Or, la composition d'une dissertation à imprimer et à soumettre ainsi au jugement du monde savant, c'est la condition indispensable d'une formation scientifique parfaite. Fouiller un sujet dans tous les sens; atteindre sur tous les points de la matière le fait exact et l'idée vraie; scruter une question jusque dans ses derniers replis et, en creusant le terrain, traverser vingt couches en faisant arriver de toutes parts les eaux de mille sources différentes; et puis, quand les éléments sont réunis, les disposer dans l'ordre qui leur convient le mieux et qu'on ne trouve pas du premier coup; chercher avec patience, pendant longtemps parfois, le mot exact, la formule nette et vigoureuse qui donne tout son relief à la pensée; tout cet enfantement laborieux d'une œuvre achevée pour le fond et pour la forme est seul capable de donner à une intelligence humaine toute sa force et toute sa vigueur! Pourquoi cet exercice ne tente-t-il pas un plus grand nombre de jeunes gens d'élite?

Je sais bien qu'en 1937-1938 nos étudiants ont publié beaucoup d'autres dissertations que la dissertation pour l'agrégation. J'en ai compté dix-neuf qui ont été présentées pour l'obtention de grades scientifiques : une à la Faculté de droit canon, huit à l'Ecole des sciences politiques et sociales, une à l'Ecole des sciences criminelles, cinq à l'Ecole des sciences commerciales et économiques, une à l'Institut orientaliste, une pour le doctorat ès lettres romanes et deux pour le doctorat en sciences historiques. Je me réjouis grandement de cette abondance, mais elle ne m'empêche pas de plaider pour l'agrégation. Car je constate que bon nombre des dissertations dont je viens de faire le recensement sont

écrites par des étrangers. Devant les Belges, en dehors du domaine des programmes scientifiques, s'étend le domaine immense des programmes légaux que suivent le plus grand nombre de ceux qui, au sortir de l'Université, vont occuper les postes de commande dans notre société. Tous ceux-là vont-ils se priver du grand moyen d'achèvement intellectuel qui est en cause? Pour les déterminer à y recourir on peut leur donner deux raisons pratiques. Une raison de facilité : la Fondation Universitaire leur offre une catégorie spéciale de prêts pour leur permettre de supporter les frais d'impression. Et une raison d'intérêt : d'ici à peu de temps, seuls les agrégés auront accès aux chaires universitaires; il ne faut pas que nos étudiants d'élite se ferment les portes de l'enseignement supérieur, ou que nous-mêmes nous soyons réduits pour recruter nos futurs maîtres parmi eux à nous contenter d'éléments officiellement moins bien qualifiés. Puissent les agrégés de l'enseignement supérieur se multiplier parmi nous!

\* \* \*

L'invitation au travail intellectuel que je vous ai adressée au début de ce discours prend, à la fin, une tournure spéciale. Mais je termine, en vous la répétant dans toute sa généralité. Vous ne venez pas à l'Université, Messieurs les Etudiants, pour passer quelques années agréables et folichonnes. Entrés ici, je vous l'ai dit l'an dernier, vous êtes déjà dans votre carrière, et il faut y apporter tout le sérieux avec lequel sont lancés dans leur carrière tant de vos compagnons d'âge qui peinent déjà et qui suent au travail. Travaillez à l'Université à l'œuvre qui, vous devez en être bien convaincus, est déjà celle de toute votre vie! Et assurez à votre travail l'ampleur humaine que je vous ai demandée! Donnez toutes votre attention à vos études professionnelles; mais élargissez celles-ci, en profitant de tant de moyens qui vous sont offerts dans ce milieu. Nous avons fêté, le 7 novembre dernier, le centenaire de la fondation de la société : *Met Tijd en Vlijt*. Grande a été l'influence de cette société sur l'évolution de la culture flamande de nos étudiants; mais grande aussi son influence sur toute leur culture générale, et nous avons voulu la reconnaître, par une mesure tout exceptionnelle : la promotion de cinq docteurs *honoris causa* : l'abbé Cyrille Verschaeve, Stijn Streuvels, M<sup>lle</sup> Belpaire, Gérard Brom, Antoon Van Duinkerken. Soyez fidèles à des sociétés telles que *Met Tijd en Vlijt* et à vos cercles d'études scientifiques, littéraires, artistiques! Nous nous sommes réjouis, l'an dernier, de toutes vos initiatives culturelles. Flamands de leur côté, Wallons du leur, se sont attachés à se pénétrer de leur propre civilisation et ainsi à devenir tout ce qu'ils peuvent être. Je souhaite que cette tendance s'accroisse : ce sera le meilleur moyen de maintenir l'union entre vous. Car depuis vingt siècles nos deux civilisations se rencontrent à tous leurs tournants et s'interpénètrent. N'en a-t-on pas eu une nouvelle preuve, il y a quelques semaines, dans le magnifique spectacle de la levée de la Belgique tout entière pour sa défense? A la faveur de la bourrasque du dehors, on l'a justement écrit, les Belges ont senti naturellement la douceur de la maison commune, compris leurs intérêts communs et reconnu les traits qui les unissent, bien plus profonds que leurs divergences.

Culture intellectuelle, culture littéraire, culture artistique! Mais c'est surtout dans la culture religieuse que nous sommes unis. Et celle-ci doit avoir vos premiers soins! Le 8 mars dernier, dans une réunion intime, on a rappelé que c'est à Louvain qu'est née, il y a vingt-cinq ans, l'Action catholique de la jeunesse belge. Restez des fervents de l'Action catholique, de l'Action catholique officielle et organisée, et aussi de l'Action apostolique individuelle. En approfondissant la connaissance de sa religion et sa

ferveur religieuse personnelle, que chacun de vous exerce autour de lui sur ses compagnons toute l'influence dont il est capable pour les amener à la pratique de leur devoir, de tout leur devoir quotidien et pour les gagner au Christ!

Vaste programme, Messieurs, celui que je vous trace une fois de plus! Il suffit de vous absorber tout entiers. Il faut vous y donner sans réserve pendant l'année qui va s'ouvrir, et ne faire que cela! Demain, vous aurez à travailler, plus en évidence, sur un plus vaste théâtre, pour le bien de vos frères en humanité pour la gloire de Dieu. Mais vous n'avez pas à faire aujourd'hui l'œuvre de demain. Vous n'avez qu'à vous y préparer par votre œuvre d'aujourd'hui. *Sufficit diei malitia sua*, nous a dit Notre-Seigneur; ce que le Cardinal Mercier traduisait le 15 février 1906, à la place même où je me trouve : « Le devoir de l'homme se concentre sur un point, l'action du moment présent. » Chaque jour de cette année académique, concentrez votre attention sur votre devoir de ce jour et ne la dispersez pas sur autre chose! On n'a plus autour de nous le culte du devoir quotidien! On est chef ici, conseiller là-bas, conférencier ailleurs. Mais plus personne n'est à sa besogne propre, simple et modeste. Et plus rien ne marche! Faites votre besogne, Messieurs, soyez vraiment des étudiants, pas autre chose!

Prenez comme exemple saint Jean Berchmans, dont vous avez solennellement escorté le cœur dans nos rues, le 9 et le 10 mai dernier, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa canonisation! A-t-il fait autre chose pendant toute sa vie que son devoir d'étudiant? Et c'est ainsi qu'il est devenu un saint! Certes, il y a été aidé par la grâce de Dieu à qui il fut toujours amoureuxment fidèle. Mais la grâce suppose la nature et l'exercice naturel des facultés. Saint Jean Berchmans a toujours su s'en tenir à son devoir quotidien à cause de la ténacité de sa volonté. Vers la fin de sa courte vie, il écrit dans ses notes : « Plutôt éclater en pièces que de transgresser la moindre règle pour motif de santé. » *Potius disruptar!* Et, quand il était encore tout enfant à l'école du chanoine Emmerick à Diest, il écrit au bas d'une rédaction latine : « *Quae cum ita sint, quae semel arripuistis, constanter tenete.* » Voyez bien ce que vous avez à faire, et tenez bon! Ce sera mon exhortation finale : En ce moment, voyez bien ce qu'est pour vous le devoir à l'Université, et, ayant vu ce devoir, tenez bon, ne faites pas autre chose à aucun jour de l'année!

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Sous la protection de la *Sedes Sapientiae*, patronne de l'Université, aux pieds de laquelle, comme saint Jean Berchmans, vous vous agenouillerez souvent, au nom de NN. SS. les Evêques de Belgique, je déclare ouverte l'année académique 1938-1939.

† PAULIN LADEUZE,  
Evêque de Tibériade,  
Recteur magnifique de l'Université

---

Comme de coutume, à l'occasion de la Fête de la TOUSSAINT, LA REVUE CATHOLIQUE DES IDEES ET DES FAITS ne paraîtra pas la semaine prochaine.

## L'Exposition de l'Homme

C'est un succès. Que dis-je? Un vrai triomphe!... Pour ne point refuser du monde, comme au cirque, on vous oblige les spectateurs payants (un belga l'entrée) à se marcher sur les orteils et à se défoncer les côtes dans des salles et des couloirs qui doivent constituer, pour les microbes rigolards, d'irremplaçables champs d'expériences.

Le Palais d'Egmont est une heureuse surprise, — luxe vieillot et zone de silence, — à deux pas des boulevards où sévit le klaxon. Le parc, doré à chaud, a des perspectives fuyantes et des nurses sur tous les bancs. Du lierre, en guirlandes, en retombeées décoratives. Les oiseaux s'égosillent. C'est qu'ils s'amuse. Bien plus que ces groupes de marmots que des instituteurs congestionnés rangent par escouades. Je ne jurerais point qu'un maître qui fait du zèle ne leur décrivit par avance les splendeurs de l'Exposition.

... Mais me voici dans le sanctuaire.

Tout de suite, c'est l'impression du troupeau piétinant. L'escalier de marbre à peine gravi (ah! les belles glissades qu'on ferait tout le long de la rampe large et lisse!), toute une littérature publicitaire vous guette et prétend vous happer. Intarissables et pleurnichards, les vendeurs du catalogue répètent sans fin leur mélodie. Je distingue, par-dessus les remous et les têtes, un noyau fortement aggloméré de spectateurs-auditeurs attentifs. Il faudrait mettre ceci au féminin; car les femmes sont l'écrasante majorité. Sur un panneau ingénieusement éclairé par derrière, une série de diapositives représente le fœtus aux différents stades du développement embryonnaire. Je songe aux curiosités pincées des vieilles filles et aux goguenardises des trouffions, sur le champ de foire, devant la belle caissière du « Musée Spitzner ».

Cependant, face aux fœtus croissants et de l'autre côté du couloir envahi, un carabin joue au professeur. Il en sera ainsi dans presque toutes les salles. On a demandé des conférenciers bénévoles : et les « poils » de l'Université Libre se sont inscrits avec le sourire. Ils prennent, d'ailleurs (et qui songerait à leur en faire un grief?), leur métier terriblement au sérieux. Il est vrai que les étonnements béats du cercle qui reçoit la « parole » sont un singulier excitant. J'observe une grosse dame qui se laisse convaincre que les cheveux et les ongles poussent, tandis que les dents ne poussent pas. Elle a l'air sidérée. Ni plus ni moins que ce bon Monsieur Jourdain, dans le moment où il faisait de la prose.

Je dois ajouter, pour être juste, que ces explications et commentaires que fournissent, à longueur de journée, les futurs médecins aux futurs malades restent, dans mon esprit, le souvenir le plus sympathique d'une Exposition qui m'a surtout fait rire.

Il est possible que me manque la bosse du respect. Mais comment ne pas pouffer devant cette oreille monstrueuse, obscène, qui se balance sur la foule, à la façon d'un pendule obstiné? Comment n'être point mis en joie par les réflexions de Toto, les attendrissements de la Bobonne et les péremptives « je-le-savais » du père de famille conscient et éducateur?...

Tout se passe, à l'Exposition de l'Homme, comme si le mécanisme était l'alpha et l'oméga, l'origine profonde et la raison dernière. Qu'on me montre un estomac qui ressemble furieusement à une vieille éponge : je me contente de marquer mon dégoût. Mais qu'on prétende me localiser, sur un cerveau schématique, le siège de la pensée : je m'insurge. Non! il n'est pas vrai que mon cœur, mon pauvre et noble cœur humain, soit cette espèce de pompe qui fonctionne comme n'importe quelle pompe.

Déclenchez, pour la surprise amusée des gosses et des parents, déclenchez à tout coup le réflexe rotulien : je n'y trouve rien à redire. Mais il y a, tout de même, dans l'Homme (que je n'éprouverais pas, quant à moi, le besoin de rehausser par la majuscule initiale de vos prospectus et de vos affiches), il y a, dans celui-là qui fut créé « à l'image et ressemblance » de Dieu, quelque chose de mystérieux et de grand, tout à la fois, qui échappe à vos diagrammes et statistiques.

Laissons de côté le ton badin, qui n'est qu'un réflexe — aussi! — de pudeur blessée. Concédonz même, bien volontiers, que l'Exposition organisée sous les auspices de la Croix-Rouge, comporte un aspect pédagogique qui a bien sa valeur. Je ferais déjà plus de réserves concernant l'utilité prophylactique de ces vitrines où des cultures de bactéries et des photos en couleurs d'organes malades sont censées prévenir le public contre les dangers de la contagion ou de l'inconduite. On a beau me dire que l'Université populaire ne s'adresse pas à des gens comme moi : secrètement, j'en suis flatté; mais je ne puis m'empêcher de continuer à penser que l'éducation des masses ne doit point se faire par des méthodes dont le primarisme saute aux yeux.

Ce que je dis là revêt surtout de l'importance, dès lors que vous vous adressez aux enfants. L'instituteur a conduit son troupeau devant les planches animées qui miment le phénomène de la phonation. L'air expiré fait vibrer, à travers la glotte, les cordes vocales; et voici la bouche, caisse de résonance; et voici les différentes positions des organes tels que la langue et les lèvres, la langue cherchant son point d'appui sur le palais (dur ou mou), sur les dents... Tout cela est intéressant pour le phonéticien. Mais comment voulez-vous qu'un gosse de douze ans comprenne, sur la foi d'explications sommaires, la différence entre une voyelle, qui est un son musical, et une consonne, qui est un bruit?... Demandez-lui, au sortir de cette bruyante confrontation avec les *realia*, de vous dire clairement ce qu'il a retenu : et vous serez effrayé de la pauvreté, voire de la stupidité des réponses. C'est qu'il ne s'agit point, ici, d'observation. Il s'agit de ce scientisme d'importation assez récente et qui se satisfait de chiffres et de graphiques. Toutes nos Expositions contemporaines en sont là. Pitoyable panacée! Les mêmes enfants que vous avez conduits devant ces « planches » fort mal parlantes seraient bien devenus incapables de se baisser pour cueillir l'herbe de la prairie, la fleur du parterre. Casse-cou, messieurs les pédagogues! Et dire que, sur le parc d'Egmont, ce samedi-là, c'était toute la gloire de l'opulent automne!...

Parlerai-je de l'Homme de verre? C'est le clou de l'exhibition. Et qui nous vient, m'a-t-on dit, d'Allemagne.

Il faut pénétrer sous une tente noire. Ténèbres et coup de gong. Quelle puérité! Quel sacrilège, même! Car je songe à ce *sacrario* de l'Exposition du Fascisme, où les trois mille martyrs des années héroïques revivaient, par le miracle du feu sur la plaque de verre, dans le noir tout feutré d'un glorieux tombeau. Ici, et dès que la nouvelle « fournée » s'est glissée sous la tenture-portière, l'Homme de verre s'illumine de reflets intérieurs et diversement colorés.

« Voici », dit-il en substance et d'une voix prétentieuse (car, au coup de gong, l'Homme de verre parle), « voici mon cerveau, mes poumons, ma rate, mon estomac! » La rate est bleue, les poumons roses. C'est d'un échantillonnage charmant. Nous irons jusqu'à la tripaille; et cela finira — Dieu me pardonne! — au rectum. Illuminé, lui aussi. On voudrait dire : par derrière. A ce moment pathétique entre tous, le ton se hausse. Et l'Homme de verre termine son laïus par un couplet fort bien senti sur le chef-d'œuvre, comme dit le comique Bach dans un monologue stupide : le cheff-d'œuvre de la création.

Quand je suis sorti de la tente couleur de nuit, je n'étais pas très fier.

L'Exposition de l'Homme est un exemple, qu'il fallait dénon-

# Henri Le Beck

66, Dambrugge, ANVERS  
(Belgique) Tél. 307.29

**Cadres** rectangulaires, ronds et ovales  
en BOIS SCULPTÉ

**Vitraux d'Art** en plomb, en cuivre

Eaux-fortes originales — Pointes sèches  
Gravures noires et couleurs — Encadrements  
ARTS APPLIQUÉS — MIROIRS MODERNES

# Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

LIQUIDATION

# La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

# FINANCIÈRE D'ENTREPRISES

Société coopérative. Reg. comm. 103016.  
204, rue Royale BRUXELLES

Ses départements :

**Offices immobilier** : Achats, ventes de terres, terrains à bâtir, immeubles, constructions. Crédit hypothécaire. Financement des achats.

**Industrie et commerce** : Recherche, étude, création, administration d'affaires industrielles et commerciales.

**Ses correspondants à l'étranger, ses services financiers, juridiques** (recouvrement de créances), d'assurances, de publicité, d'imprimerie sont à la disposition des coopérateurs. **Ouvertures de crédit** pour escompte de papier commercial et de ventes à tempérament.

Demandez tous renseignements : 204, RUE ROYALE, BRUXELLES

# MACHINES A COUDRE

A  
N  
K  
E  
R

Prix avantageux

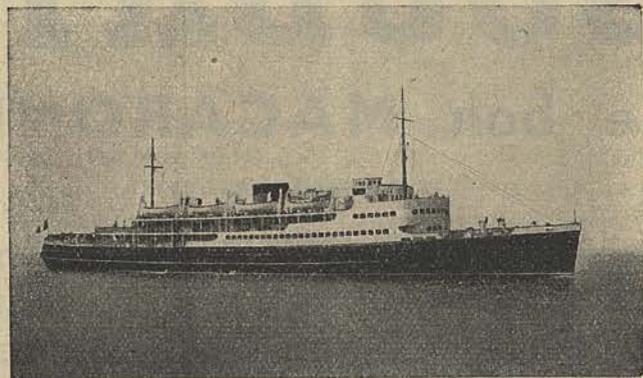
Meilleure qualité

Nombreuses références de couvents, pensionnats et communautés religieuses. — Prix spéciaux. — Leçons gratuites de couture et de broderie

**J. VERHAEGHE** 89, rue Saint-Georges  
Tél. 136.63 GAND

# OSTENDE-DOUVRES

première ligne anglo-continentale  
pour le trafic des voyageurs et des automobiles



M/s Prince-Baudouin (1934) et Prins-Albert (1937)

CONFORT — RAPIDITÉ — RÉGULARITÉ

NOMBREUSES RÉDUCTIONS DE TARIFS

Transports d'autos à prix modérés  
par paquebots à passagers et car-ferry

En été, excursions maritimes d'un jour  
à des prix extrêmement modiques

Renseignements aux principales stations du pays  
et Agences de voyages

Joallerie — Bijouterie — Orfèvrerie

**G. Aurez-Miévis**

125, boulevard Adolphe Max

Téléphone 17.04.67  
Compte Chèques 4067  
Registre Commerce Bruxelles I9685

**BRUXELLES**

**SOUBRY**

**Le bon MACARONI**

Établ. Joseph SOUBRY, S. A. - Roulers  
PATES ALIMENTAIRES — SEMOULERIE

LOI DU 10 JUIN 1937

## Extension des Allocations Familiales

### ALLOCATIONS ANNUELLES

payables par semestre, sauf modification par Arrêté Royal

Pour un enfant	Frs	247,20
Pour deux enfants		667,20
Pour trois enfants		1,363,20
Pour quatre enfants		2,431,20
Pour cinq enfants		3,919,20
Pour six enfants		5,407,20, etc.

Minimum de Contrainte

Maximum de Facilités

en vous adressant à



**“LA FAMILLE,,**

Caisse Mutuelle d'Allocations Familiales

26, rue du Boulet

**BRUXELLES**

Tél. : 11.81.90 (3 lignes) C. Ch. Post. : 430.14

Quand  
on dit :  
**“ERY”**

on dit :

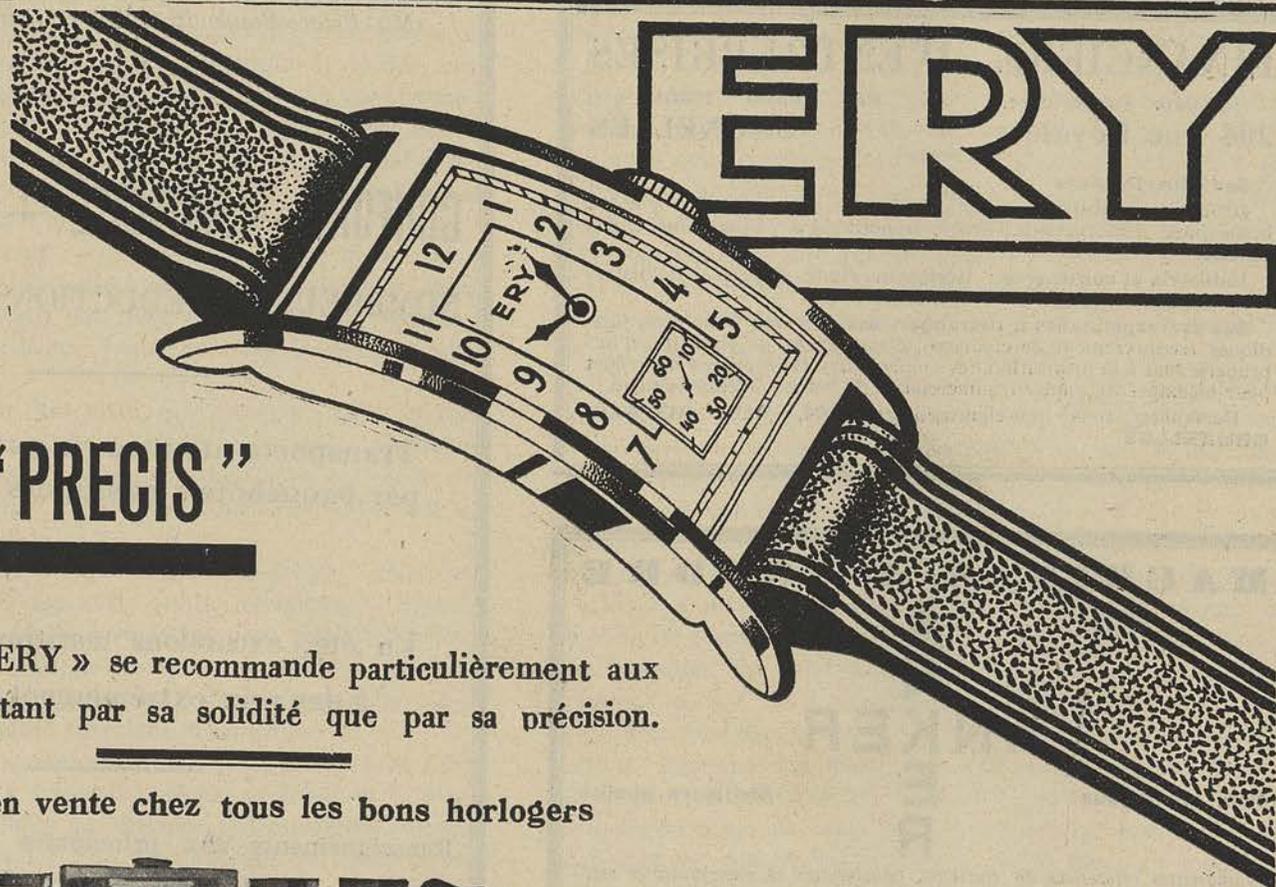
**“PRECIS”**

La montre « ERY » se recommande particulièrement aux missionnaires tant par sa solidité que par sa précision.

Elle est en vente chez tous les bons horlogers



**ERY**



cer, des méfaits et ravages de certain esprit pseudo-scientifique. La Croix-Rouge, en tant qu'œuvre d'assistance et de philanthropie, est évidemment hors de cause. On ne vantera jamais assez ses mérites, le dévouement de tous ceux, de toutes celles qui, sous les plis d'un drapeau que nous devons aimer, se vouent à un apostolat de charité.

Ce que je condamne, c'est l'absence totale, sous les lambris du Palais d'Egmont, de l'esprit. Ce que je déplore, c'est le triomphe — trop insolent pour être juste — de la matière, et de la matière réduite à ses éléments les plus gros. Jamais le coup de sonde n'est jeté vers les profondeurs infinies; pas un seul coup d'aile. On nous veut enfermer dans le cercle infernal des phénomènes mesurables. Des kilos et des litres, des centimètres et des unités de force : nous valons mieux que cela. Si vous avez peur du mot « âme », convenez du moins que vos interprétations de la vie humaine s'arrêtent devant la barrière de l'inconnaisable. Ce n'est pas la première fois que la Science (avec un grand S) a voulu tuer le surnaturel. De quel droit, parce que vous avez inventé de nouveaux procédés graphiques, perfectionné les instruments, multiplié les laboratoires de recherches, de quel droit remettez-vous en question la primauté de l'esprit? Et si vous n'avez péché que par omission, c'est une singulière outrecuidance que celle qui consiste à bannir de l'Homme tout ce qui fait sa tragique grandeur.

Oui! en sortant du Palais d'Egmont, je riais. Peut-être je riais jaune. Car le spectacle de cette foule passive et tôt intoxiquée était plus pénible qu'esbaudissant.

Dans une salle dite « des conférences », un vulgarisateur ennuyé parlait flamand pour cinq auditeurs. De nouvelles escouades d'enfants des écoles s'alignaient sur le pavé raboteux. Dans le lierre les oiseaux n'avaient pas cessé de mener tapage. Le soleil déclinait sur le parc, lui qui n'a pas besoin d'un coup de gong pour nous avertir de l'entrée en scène de la glorieuse, de l'immarscible lumière, telle que Dieu, aux jours de la Genèse, la créa.

FERNAND DESONAY.  
Professeur à l'Université de Liège

## L'Allemagne gagne la guerre

En vingt ans la France a abandonné à l'Allemagne la maîtrise en Europe. L'étendue du désastre peut actuellement se mesurer. Et il est pire que ce que l'on eût cru possible. Sur le papier, il y a quelques années, la position de la France était inexpugnable. Elle se couvrait au Nord par une alliance militaire avec la Belgique; elle avait, avec la Pologne, une alliance qui encerclait virtuellement son ennemi possible; la Tchécoslovaquie formait son poste avancé en Europe centrale, et de cette plate-forme elle dominait les deux autres pays de la Petite-Entente, la Roumanie et la Yougoslavie. L'Italie et l'Angleterre étaient ses alliées d'hier, avec lesquelles une guerre était jugée « impensable ». La Société des Nations, croyait-on, était une coalition qui, dirigée par la France, préserverait le *statu quo* en Europe, coalition à laquelle ne pourraient même pas se soustraire les Etats dits neutres. Le réseau semblait à toute épreuve. La forteresse était invulnérable.

Et pourtant, aujourd'hui, rien ne subsiste du système si

soigneusement édiflée par la France. Il s'est complètement écroulé. La Belgique proclame une neutralité aussi stricte que celle de la Suisse; la Pologne s'est retournée contre la France et aida à détruire la Tchécoslovaquie; après la destruction de la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie sont irrémédiablement perdues; l'Italie a atteint sa majorité et est particulièrement dédaigneuse envers sa « sœur latine »; l'Angleterre n'est l'amie de la France, dirait-on parfois, que dans le but de contrôler sa politique extérieure et de l'empêcher d'agir à la légère; la « coalition » genevoise est par terre, et les neutres répudient toute idée de « sécurité collective ». Il serait difficile d'imaginer bouleversement plus complet de ce qui était erronément mais commodément connu sous le nom de plan de Versailles.

Et tout ce que la France a perdu, l'Allemagne l'a gagné. L'Italie est l'alliée de l'Allemagne et elle a aidé celle-ci — peut-être à contre-cœur, mais en tout cas de façon décisive — à absorber l'Autriche et à disloquer la Tchécoslovaquie. L'Europe centrale et sud-orientale sont entrées fatalement dans l'orbite allemande. De la Baltique à la mer Noire, l'Allemagne domine. Et il n'est guère possible d'envisager raisonnablement un quelconque retournement du processus historique de l'hégémonie allemande, sauf au prix d'une guerre victorieuse tous les vingt ou trente ans. Et l'on ne peut tabler sur des guerres victorieuses. Si jamais l'heure de « frapper » avait sonné, c'était bien lors du problème tchécoslovaque. Non pas que j'eusse conseillé de frapper. Bien au contraire, il me semblait, en écartant toute considération humanitaire, que ni la France, après deux années de Front Populaire, ni l'Angleterre, sans armée et sans aviation suffisante, ne pouvaient être sûres de la victoire. D'autre part, les bases morales d'une intervention se trouvaient singulièrement affaiblies par l'usage ironique, fait par les Allemands, du boomerang versaillais de « l'autodétermination ». Non, frapper eût été un suicide. Mais ne pas frapper, c'était livrer à l'Allemagne la domination sur l'Europe.

\* \* \*

Mais comment se fit-il que le système français, apparemment si fort, s'écroula, comme les murs de Jéricho, au souffle des harangues hitlériennes? La réponse évidente est que nous nous contentâmes de compter sur des accords de papier, des documents diplomatiques, et ce que nous appelons par euphémisme et hypocritement le « droit international », parce que tout cela nous dispensait de la nécessité d'envisager ouvertement des faits désagréables, de faire des efforts réels; parce que tout cela nous permettait de poursuivre une politique de facilité, de complaisance démagogique, alors que l'Allemagne, comme l'Italie, pour ne rien dire de la Pologne et de la Turquie, ne craignaient pas de regarder en face l'effrayante réalité, de se proposer des buts nationaux et de leur subordonner le confort, et le luxe des querelles politiques, et le repos, et le laisser-aller. Le mot « démocratie » en vint à signifier la pensée confuse et le retardement, tandis que le « totalitarisme », quelque manque d'humanité et de libéralisme que nous lui attribuions, avait un sens spécifique, était efficace et prompt, mettait la force au service de ses théories et ne s'illusionnait pas avec de vaines imaginations.

Mais ce n'est là qu'une réponse générale. Il y a deux raisons immédiates à la destruction de l'Europe française. La première est l'application, par la Société des Nations et sur l'ordre de l'Angleterre, de « sanctions » à l'Italie — un monument de folie stupide, une date que les futurs historiens retiendront comme marquant le début de la rapide montée de l'Allemagne vers l'hégémonie sur l'Europe. La deuxième est le pacte franco-

soviétique qui donna au communisme une influence vitale dans la désagrégation de l'Europe occidentale.

Quant à la responsabilité d'une Société des Nations « sanctionniste » dans le lamentable état actuel de l'Europe, la chose est évidente pour tout esprit posé. Mais les passions politiques aveuglent les meilleurs et on dénie toujours que la querelle avec l'Italie — en démolissant le « front » de Stresa (Italie, France, Angleterre) qui « contenait » l'Allemagne — ait donné à celle-ci sa chance. Elle saisit l'occasion avec la rapidité qui caractérise les dictatures. Elle réoccupa la Rhénanie. Elle militarisa la zone réoccupée et elle sépara ainsi, comme par un rideau de fer, la France de ses alliés de l'Europe centrale. A ce moment-là, la carte militaire et diplomatique de l'Europe était changée et il devenait évident que nous avions perdu l'Autriche, perdu la Tchécoslovaquie, perdu tout le bassin danubien, perdu la Société des Nations, etc. tout cela pour avoir essayé en vain de maintenir un monarque sur un trône africain sans importance.

Car tout ce qui suivit fut la conséquence inéluctable de la remilitarisation de la Rhénanie. C'est alors qu'il eût fallu se battre, si on voulait résister. Et nous ne fîmes, évidemment, qu'envenimer encore les choses en prolongeant notre querelle avec l'Italie. Même après la remilitarisation de la Rhénanie, l'Allemagne aurait hésité si l'Italie eut été disposée à mobiliser à nouveau en faveur de l'Autriche. Pour faciliter autant que possible le jeu de l'Allemagne, nous avons stupidement cultivé pendant trois ans notre antagonisme contre l'Italie. Nous travaillâmes pour le « Roi de Prusse » qui s'appelle aujourd'hui Hitler.

\* \* \*

Le pacte franco-soviétique, certainement incompatible avec le pacte franco-polonais, contribua, lui aussi, grandement à la catastrophe. Il donna à la Russie une influence fatale dans les affaires européennes. A Genève, il suscita un puissant mouvement antifasciste qui divisa le Continent en deux camps. Il établit le Front Populaire dont les communistes formaient la principale force active et qui affaiblit la France financièrement, socialement, moralement, par des années d'agitation violente et de législation absurde. Il prolongea et exacerba la dangereuse guerre civile espagnole, les politiciens français aidant les Rouges. Il poussa à la guerre alors qu'on n'y était pas préparé, car il semble que la Russie, non seulement cherche à fomenter par la guerre une révolution générale, mais pense échapper elle-même aux suites d'un conflit général qu'elle contemplerait sardoniquement. Il fournit à Hitler le prétexte inespéré d'une campagne « idéologique », stimulant son propre peuple et lui amenant comme alliés l'Italie et le Japon. Et ce pacte fatal a déclenché déjà, soi-disant en représailles, une terrible croisade antisémite, s'étendant de l'Europe au Proche-Orient et incendiant aujourd'hui la Palestine. Il a, ce pacte infernal, « endiablé » l'Europe et fait des funestes « sanctions », une expérience infiniment plus catastrophique encore.

Ces dernières trois années sembleront, à nos enfants, incroyablement folles — en supposant que la folie collective ne soit pas un mal héréditaire. Car tout esprit sensé, instruit et suffisamment impartial, pouvait prévoir les suites logiques d'une querelle absurde avec l'Italie et d'une erreur plus absurde encore, dans l'appréciation des intentions russes. Nos yeux se sont-ils ouverts ? Je n'en suis pas sûr. S'ils le sont, ils l'auront été trop tard. La France a perdu toutes ses positions en Europe et l'Allemagne les a gagnées.

L'Allemagne a gagné la guerre.

SISLEY HUDDLESTON.

(Traduit de l'anglais.)

### Problèmes actuels...

## « Les conséquences économiques de la paix »

J'emprunte mon titre à un livre porté aux nues par les banquiers au lendemain de la Grande Guerre parce qu'il leur fournissait des arguments pour faire payer, par les Allemands, un tribut usuraire à des banques étrangères (en particulier à la Banque d'Angleterre), au lieu de payer des réparations pour les ravages causés par leur agression.

Certes, les conditions actuelles sont complètement différentes, mais ce que l'on peut appeler « la paix de Munich » — et qui remplace la paix de Versailles — aura aussi ses conséquences économiques. Et celles-ci n'ont pas encore été soulignées, ni même perçues par la plupart des gens, dans l'agitation provoquée par les conséquences politiques de notre reddition.

Il est pourtant important de se rendre compte des suites économiques de cette capitulation et, en particulier, des conditions dans lesquelles cette capitulation eut lieu. Politiquement, nous cédâmes devant la menace d'une puissance armée dont nous redoutions tellement l'offensive que nous étions disposés à passer par toutes ses exigences, même si elles allaient jusqu'à la destruction d'un ancien Etat européen, la Bohême, dans sa forme nouvelle et récente dont nous fûmes les partisans enthousiastes. Nous exécutâmes une retraite forcée devant une menace de coups. Et l'on n'a guère songé encore aux suites économiques de cette révolution politique. Pour la première fois dans l'histoire moderne, un traité européen capital a été déchiré sans aucun appel à des arguments juridiques. La force seule a suffi. Un événement de cette ampleur ne peut pas ne pas entraîner un changement économique égal au changement politique et peut-être même plus grand que lui.

Les conséquences économiques de la paix conclue à Munich sont de trois sortes. Notons d'abord la libération économique et l'agrandissement de l'actuel III<sup>e</sup> Reich prussifié, y compris l'Autriche.

Jusqu'à l'autre jour, les 74 millions d'hommes gouvernés despotiquement par Berlin manquaient cruellement de matières premières. Et même pour certains produits alimentaires essentiels l'importation était très handicapée et limitée. Dans l'extrémité où ils se trouvaient, peut-être les Allemands furent-ils tentés d'abandonner leur sage plan habituel d'imiter les Italiens, auxquels on doit le modèle du nouvel Etat centralisé contemporain.

Les Italiens, gouvernés par celui qui est de loin le plus grand homme d'Etat de son temps, ont adopté la règle de Napoléon qui refusait de se soumettre aux puissances d'argent. Même à ses moments les plus difficiles, l'Italie nouvelle a fait la sourde oreille à toute offre d'emprunt, surtout faite par Londres. Suivant une fois de plus l'exemple italien, Berlin refusa également de nouveaux crédits anglais. D'anciens crédits avait été si effrontément répudiés que de nouveaux prêts n'auraient peut-être été consentis qu'à des taux très élevés et moyennant des garanties plus tangibles que de simples engagements écrits. Berlin fut bien près de céder à la tentation d'un emprunt anglais, mais la récente victoire prussienne mit fin à tout cela. Dorénavant le Reich jouira d'une liberté financière croissante. Nous verrons sa Banque Nationale et les auxiliaires de celle-ci s'accorder des

crédits au lieu d'en implorer. Berlin deviendra une puissance financière rivale de la nôtre.

La nouvelle puissance financière des Allemands prussifiés — un Etat de 80 millions d'habitants — sera basée sur d'amples ressources, agricoles et minérales, et sur une immense industrie pour leur exploitation. La paix de Munich a enrichi l'Allemagne nazie.

Voilà la première, très importante, conséquence économique de cette paix. La deuxième est le contrôle, par le nouveau Reich, du bassin danubien. Le commerce de l'Europe du Sud-Est sera aux mains de nos heureux adversaires avec tous les bénéfices qui en résultent. Et si l'on ne peut encore prédire à coup sûr que la Vistule se trouvera englobée aussi bien que le Danube, la chose est toutefois fort probable. Il est probable que les échanges de toute l'Europe centrale, et donc aussi le commerce turc, nourriront Berlin. Et tout ce qui ira à Berlin sera perdu pour nous, Anglais, et pour les autres. (Je dis Berlin, parce que Berlin est la capitale actuelle. Demain la capitale sera peut-être Munich ou Nuremberg.) La perte économique immédiate et directe n'est pas très grande pour l'Angleterre, mais le contrôle du Danube signifie, en fin de compte, le contrôle aussi du commerce de tout le Proche-Orient, le vieux projet d'un chemin de fer euro-asiatique sous une domination allemande étant devenu une réalité. Berlin aux Dardanelles peut étrangler les Soviétiques.

La troisième conséquence de la paix de Munich sera l'exigence d'autres territoires fournissant des matières premières, l'exigence d'un contrôle plus étendu du commerce mondial et celui des « portes » par lequel ce commerce doit passer : Singapour, Suez, l'entrée de la mer Rouge. Cette dernière conséquence économique de la paix conclue, si elle est la plus éloignée, n'en est pas moins visible et elle inclut, cela va de soi, l'occupation de colonies, surtout en Afrique. Elle inclut aussi le rétablissement de centres allemands en Extrême-Orient, avec le concours du Japon, et au détriment de la Hollande et de l'Angleterre.

On aura le temps d'y penser, d'ailleurs, car c'est là une conséquence ultime de notre récent « triomphe ».

Et qu'une telle situation économique nouvelle conduira à la reconstruction d'une flotte de premier ordre est fatal, mais cela, c'est de la politique et nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

HILAIRE BELLOC.

## En quelques lignes...

### Shakespeare ou Bacon?...

Les mânes de Célestin Demblon ont tressailli. Mais il y a notre bon maître Abel Lefranc, qui est encore — et grâce à Dieu! — bien en vie.

Or donc, le chapitre de Westminster s'étant incliné devant la pression de l'opinion érudite, on va ouvrir le tombeau de Spenser, de Spenser le poète, l'homme de *Fairy Queen*. Nous savons, par des témoignages du temps, que sa mort fut pleurée par tout ce que l'Angleterre comptait, à l'époque, de littérateurs. Chacun y alla de son élégie. On appelle « Tombeau » ce genre littéraire qui se constitue ainsi, par agglomération plutôt que par collaboration, d'une suite de déplorations sur un cercueil. Et comme toutes ces élégies furent manuscrites, et comme Shakespeare en signa une noblement, les violateurs de la sépulture

spensérienne sont persuadés qu'ils vont élucider un des problèmes les plus passionnants de l'histoire littéraire.

Shakespeare ou Bacon?... *That is the question.*

Nous ne possédons pas, si bizarre que cela puisse paraître, de vrais autographes de Shakespeare. Sinon quelques signatures, d'ailleurs assez différentes entre elles, et le brouillon d'un billet griffonné. Par contre, nous possédons des spécimens nombreux de l'écriture de Bacon. On comprend l'intérêt que l'Angleterre attache à cette confirmation à posteriori de l'hypothèse traditionnelle qui fait, du natif de Stratford-sur-Avon, le père et le prince du théâtre.

La confusion des traditionalistes tournerait, d'ailleurs, à la catastrophe, s'il est vrai que Bacon n'a pris droit de cité, dans la langue internationale, que par la vertu de ce lard maigre, coupé en minces tranches, qui fait, avec les œufs brouillés et les toasts passés au gril et les confitures d'oranges, l'agrément du *breakfast*. Tandis que « shakespeareien »!... Allez donc remplacer un mot qui, si souvent et pour bien des siècles encore, sauvera la mise de ceux qui préfèrent à un langage géométrique les savantes équivoques et les coefficients affectifs. « Ah! que cela est shakespeareien, Madame! »... Il n'y a pas à dire : ça vous pose.

### Chrysanthèmes

Japoneries d'automne, eût dit Loti. Hélas! le Japon de 1938 n'est plus le pays des cerisiers en fleurs, où les coques larges — comme des papillons — de la ceinture du kimono très bleu font un geste d'ailes. Devenu le Boche de l'Orient, le samouraï a relégué le sabre des ancêtres. Il s'engage comme officier aviateur; et il arrosera de bombes incendiaires les pailotes de chaume de la ville chinoise.

Les chrysanthèmes, nous les irons chercher au seuil de nos nécropoles, par ces derniers jours d'octobre lumineux.

Les fleuristes leur ont donné, à force de soins un peu excessifs, des frises compliquées et des tons ravissants. Je songe à ce rouille profond et chaud qui s'harmonise avec les frondaisons glorieuses. Mais les chrysanthèmes blancs sont encore les plus demandés. Ils mettent, sur la tombe où reposent les morts, des regrets sereins, des promesses de paradis. Le champ funèbre est devenu quelque chose de très pur, de très consolant.

Je me souviens d'une époque où les prédicateurs de la Toussaint croyaient devoir s'élever contre l'hommage floral rendu aux disparus. Il me semble que cette prévention — par trop rigoriste — est en voie de s'éteindre. Non que la prière soit moins nécessaire, aujourd'hui qu'avant-hier. Mais parce que l'invocation jaculatoire n'est pas moins fervente, moins efficace si elle s'accompagne du dépôt, sur la dalle froide, d'une gerbe couleur d'aile d'ange.

Les chrysanthèmes fleuriront nos cimetières et nos souvenirs. Pour quelques jours, des neiges et des ors, des violets et des mauves pâles seront, sous les cyprès, entre les marbres, l'hommage de tous ces agenouillés qui, pour incliner les fleurs sur la tombe, se seront approchés plus près de leurs gisants...

### Mort de Mathurin

C'est son créateur qui est mort : un émule de Walt Disney. Je n'ai pas retenu son nom. Je sais — seulement — qu'il avait inventé ce personnage fort sympathique du *Sailorman*.

Vous avez tous vu Mathurin. Il n'est plus tout jeune : cinquante ans, cinquante-cinq... Il doit avoir beaucoup bourlingué. Sur sa casquette, qu'il enfonce de côté, on distingue une ancre. Il tire, perpétuellement, de sa pipe de maïs qu'il tient entre les

chicots d'une bouche amère, Dieu sait quelles réflexions sur l'inconstance des femmes et la brutalité de Don Juan. Lequel est, à tout coup, un géant épais, pileux, sacrant, faisant feu des quatre fers et animé, à l'endroit de la très maigre et très inflammable épouse de Mathurin, d'une véhémence concupiscente.

Les deux rivaux se mesurent en un duel à mort. Et qui commence — c'est rituel — par la mise en capilotade du *Sailorman*. Lequel est désossé, laminé, réduit en pièces détachées, pulvérisé même... Jusqu'à ce qu'en un suprême effort, il atteigne, dans la poche intérieure de son pantalon de flanelle, la fameuse boîte aux épinards!

Hercule, ce dit-on, reprenait des forces chaque fois qu'il touchait la terre maternelle. A Mathurin suffit sa ration de *spinages*. Ces épinards, il les engloutit tout d'une fois. On les voit passer à travers l'œsophage; et c'est assez dégoûtant. Jusqu'aux muscles et biceps qu'ils gonflent à bloc. Le rythme de l'accompagnement musical, dès cet instant, se précipite. Sur son rival monstrueux et déconcerté, le quinquagénaire que la bonne « légumè » a dopé fait pleuvoir une grêle de coups, tous plus fantaisistes les uns que les autres. Dans la salle obscure, les enfants rient aux éclats. Exactement comme si Guignol rossait le commissaire. Quelle déconfiture, mes amis! Le brutal connaît, à son tour, les affres du knock-out, du laminage, du morcellement. Mais les supplices ne sont pas du tout « chinois ». Une énorme, une truculente gaîté préside à cette revanche du *Sailorman* sur celui qui lui infligea une suite de corrections exemplaires.

Et chaque bande se termine, au jazz, par un borborygme préféré d'une voix de basse et qui achève de dilater la rate du bon public. Du bon public, fidèle à ses « classiques » de l'écran, et qui gardera un souvenir attendri du dessinateur de ce Mathurin curieux homme.

#### Le missionnaire volant

Il y avait, déjà, le Père Yvon, capucin des houles. Voici le Père Bradfer, rédemptoriste du ciel. Et le Père Bradfer est de chez nous : Gaumais de bonne race et qui poursuit, sur la terre africaine, une courageuse et périlleuse tâche d'apôtre aviateur.

Un livre vient de paraître, sous les auspices de l'Œuvre d'assistance missionnaire, qui conte les péripéties de ce vol en groupe (il y avait trois appareils) qui devait mener, d'Anvers au Congo, l'intrépide Bradfer et des compagnons de sa trempe. Nous recommandons cette lecture à ceux qui croient qu'il n'est pas nécessaire de chercher au delà de nos frontières des exemples capables de galvaniser la jeunesse belge.

Bradfer : le nom sonne glorieusement. Et il n'est pas sans évoquer des pages plus lointaines de nos fastes : tel comte de Flandre dont le glaive faisait merveille dans la bataille.

Le petit Ardennais, qui avait entendu l'appel de Dieu, fut d'abord en Afrique par les moyens du bord et sur le plancher des vaches. Mais sept années de courses épuisantes lui remontrèrent la nécessité de remédier, par l'avion de transport, à la difficulté des communications. Il s'en ouvrit à ses Supérieurs, dès son retour en Belgique; et il eut la chance d'être compris...

Voici notre rédemptoriste à l'école de Kiewit, création du chevalier de Laminne. Le voici promu à la dignité haute de tenir en personne le manche à balai. Sur le terrain d'Amberloup, l'entraînement bat son plein. Le Père Bradfer connaîtra bien quelques pannes mécaniques, voire quelques ennuis plus graves. Mais, le bon vent aidant et la Providence, il parviendra à couvrir, il y a tout juste un an, les 10.000 kilomètres qui séparent la colonie de la métropole.

Ce que le volume ne dit pas, c'est qu'à peine arrivé sur le terrain de son apostolat conquérant, le missionnaire des ailes

faillit être tué dans un accident d'atterrissage. Mais, quand on s'appelle Bradfer, on peut « casser du bois ». L'élan est donné, Sur le ciel d'Afrique s'inscrit, désormais, le signe glorieux de la foi plus vite propagée. Quel brave homme que ce missionnaire de chez nous!

## La parole faite chair...

L'un des phénomènes les plus frappants de cette mosaïque qu'est la vie est celui de la transmutation de l'esprit en matière, transmutation parfois directe et immédiate. Ce phénomène a été connu de tout temps; ses manifestations sont nombreuses. La vie en est pleine. Cependant il a été insuffisamment étudié.

Ces lignes n'ont d'autre prétention, que d'attirer l'attention des personnes qui s'y intéressent sur les cas de transmutation directe et, généralement, sur le problème d'importance capitale qui s'y rattache.

Nous commencerons par relater un cas assez singulier d'une transformation directe d'impressions et de sensations nerveuses, c'est-à-dire d'affections purement psychiques, en réalités matérielles. Cette histoire, bien qu'elle soit plutôt triste, touche au domaine des « faits divers ». Son seul mérite est d'être vraie. Mais une partie des participants n'ayant pas encore quitté ce monde, nous nous voyons obligé de désigner leurs noms par leurs lettres initiales.

\* \* \*

Le comte L... occupait, vers 1870, un poste dans l'administration civile de la Caucasic. Il eut de sa femme (née comtesse P...) une fille et un fils. Les deux enfants étaient absolument normaux à leur naissance, comme d'ailleurs le furent aussi leurs parents. Mais lorsque le garçon (Basile) eut, à l'âge de cinq ans, les scrofules, sa bonne négligea la maladie et continua de lui donner des bains d'eau froide, ce qui a eu pour suite une affection des trompes d'Eustache. Le petit perdit l'ouïe et même, dans une certaine mesure, le don de la parole.

Par malheur, un autre « don », celui de la *gaffe*, n'était pas étranger à la grande-duchesse Olga, épouse du grand-duc Michel, lieutenant de l'Empereur en Caucasic. Un jour que la comtesse L... (qui attendait son *troisième* enfant) la visita dans son palais de Tiflis, la grande-duchesse lui adressa cette question : « Ne craignez-vous pas, lui dit-elle, que l'enfant que vous attendez naisse, comme Basile sourd-muet?... »

On peut voir par ce qui précède que cette question était fondée sur une double confusion : d'abord, Basile n'était point sourd-muet, mais seulement sourd; de plus, il n'était pas *né* sourd, la surdité l'ayant frappé seulement à l'âge de cinq ans... Sur l'heure, la comtesse paya cette gaffe de son interlocutrice par une attaque de nerfs. Mais ce qui pis est, elle eut en effet, quelques mois après, une fille, Catherine, *née sourde-muette*.

Ceci n'est pas encore notre histoire. C'en est seulement le prélude. En effet, le facteur psychique y est amalgamé avec un facteur matériel : le fait de la surdité de Basile. Nous n'avons pas voulu pourtant omettre ce prélude, par souci de la vérité... Le cas de transmutation directe qui nous intéresse est celui-ci...

En 1899, un certain C..., officier des troupes caucasiennes et parent de la famille L..., se fiança avec une jeune princesse B..., qui habitait également la Caucasic. A cette époque, la famille L...

n'y était plus, et la jeune personne dut aller à Saint-Petersbourg pour se faire connaître de la famille de son futur. Elle y fut impressionnée par la voix anormale de Catherine L... Cette impression s'accrut encore lorsqu'elle revint à Saint-Petersbourg avec son mari, en janvier 1900. Les jeunes mariés descendirent chez les L... Mais après un séjour d'un mois à peine, M<sup>me</sup> C... ne put plus supporter la voix de sa nouvelle parente. Elle quitta brusquement Saint-Petersbourg.

En septembre 1900 elle eut un fils, né *sourd-muet*... Par la suite, elle eut encore une fille, absolument normale...

\* \* \*

De nombreux cas de cette même catégorie forment une partie intégrante de la tradition populaire. Aussi cette tradition veut-elle que les femmes attendant un enfant évitent toute rencontre malencontreuse. Il est notoire que le monde de sensations et d'impressions dans lequel vit la mère a une influence sur l'embryon humain. On peut en dire autant des images picturales et même des constructions imaginatives.

D'ailleurs, ces impressions visuelles, ces courants de sympathie (ou d'antipathie) qui traversent parfois l'esprit de la mère ne représentent guère la voie unique, tant s'en faut, par laquelle celui-ci réagit sur la formation de l'âme et du corps des humains. On verra que ces voies sont innombrables. Notons dès à présent, à titre d'exemple, l'influence exercée sur les types humains par la littérature.

On croit généralement que celle-ci « peint la vie », qu'elle en est en quelque sorte la reproduction plus ou moins fidèle. Ceci est très juste en un certain sens. Cependant cette appréciation, prise au pied de la lettre, serait simpliste à l'excès. En réalité, la littérature ne « peint » pas purement et simplement la vie. Tout en la peignant et en la « reflétant », elle la *crée* en même temps. Et cela de différentes manières; mais aussi par l'action assimilatrice de ses images : des héros de la légende, des personnages des contes, des tragédies et du roman. Les caractères de toutes ces créations littéraires sont le plus souvent (quoique pas toujours) extraits de la vie. Cependant c'est seulement l'imagination du poète qui leur donne du relief, qui fait de ces caractères un ensemble vivant, un portrait. Et ces ensembles imaginés, ces entités synthétiques et artificielles furent, de toute époque, *créateurs de la réalité*, dans ce sens qu'ils furent l'un des facteurs de la formation des types humains.

Ceux-ci sont très souvent modelés sur les types littéraires en vogue de l'époque. On imite leurs caractères moraux. Mais plus d'une fois on s'assimila jusqu'à la physionomie du héros préféré et même, dans une certaine mesure, son physique. Saurait-on méconnaître, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence assimilatrice des héros de ses romans les plus connus? En Russie, les générations de 1820-1840 portèrent une empreinte bien distincte des héros de Byron, de Pouchkine et de Lermontoff. Et l'on pourrait citer nombre de cas analogues dans n'importe quel autre pays.

Nous arrivons ainsi à la conjecture que non seulement des impressions sensibles et des courants de sympathie, mais même des constructions purement imaginatives, peuvent avoir une influence sur le moral et le physique des individus réels, voire contribuer à la formation de différents types humains. C'est dire que nous devons ces types, tout au moins dans une certaine mesure, à un jeu de *l'esprit*.

\* \* \*

Il est, d'autre part, notoire qu'après une longue vie, passée ensemble, des époux finissent très souvent par se ressembler,

surtout dans les familles unies. Point n'est besoin, d'ailleurs, d'être « époux » pour s'assimiler quelque peu, à la longue, les caractères moraux et même physiques des personnes qu'on approche souvent et avec lesquelles on se sent uni spirituellement. Un disciple finit très souvent par ressembler un peu à son maître préféré. Une amitié véritable, parfois même une camaraderie et, jusqu'à un certain point, toute communauté de vie, d'intérêts et d'habitudes donnent à leurs participants un faux air de ressemblance, qui n'est même pas toujours faux.

Nous subissons tous la radioactivité incessante de notre milieu. Nous adoptons les penchants, les goûts, les « mots » et les idées d'autrui. De même, deviennent nôtres les gestes, les « poses » et, à la longue, jusqu'à la physionomie, jusqu'aux traits individuels du visage des personnes que nous approchons souvent et avec lesquelles nous nous sommes liés spirituellement...

\* \* \*

Aussi ce phénomène explique-t-il l'influence assimilante des « grands hommes » et des dynasties régnantes. Le monde a vu pas mal de « Byron », de « Goethe », de « Napoléon » ou bien, dans l'Antiquité, de « Caton ». Il est certain que toutes ces copies étaient *voulues*. De plus, on imitait moins l'expression et les traits individuels du visage de l'original que ses « manières », sa coiffure, la coupe de son habit, etc. On ne saurait pourtant nier l'influence assimilante des dynasties.

Cette influence est évidente dans le domaine moral. C'est un truisme que de voir dans les particularités du caractère national de l'ancienne Prusse un corollaire des caractères psychologiques héréditaires de la famille des Hohenzollern. Mais aussi les caractères spécifiques de la psychologie autrichienne se formèrent-ils sous l'influence plusieurs fois séculaire de la personnalité collective des Habsbourg. De même, l'ensemble des caractères psychologiques des fils et des petits-fils de l'empereur Paul — et même leur physique — exercèrent une grande influence sur les générations russes de 1820-1860.

On voit dans ces influences l'enchaînement naturel et les liens intimes qui unissent les deux mondes : le monde spirituel et le monde matériel. Bien que l'influence qu'une dynastie exerce sur le type physique d'une nation soit — tout comme celle des « grands hommes » — le plus souvent corroborée par un courant d'imitation voulue, cette influence ne saurait être expliquée uniquement par un procédé d'imitation. De plus, l'essentiel du problème ne se trouve pas dans la question de savoir si l'influence est dans tous ces cas voulue ou non, mais dans le fait que cette influence réalise parfois des résultats vraiment surprenants. Il ne s'agit de rien moins que d'une reproduction physionomique du type dynastique, voire des traits individuels de certains représentants de la dynastie. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter, par exemple, la Bavière. On y trouve parmi le bas peuple nombre de Wittelsbach, les plus authentiques dirait-on. Et pourtant pas une goutte de sang de l'ancienne maison régnante ne coule dans les veines de ces types assimilés...

\* \* \*

Le problème de l'assimilation dynastique nous ramène à celui, effleuré déjà, de l'origine des types humains... Nous éliminons de notre analyse les types nationaux. Et d'abord pour la raison que cela compliquerait notre tâche : chaque nation possède un assez grand nombre de types très différents. De plus, ces types sont pour la plupart « flottants » et très souvent indécis. Au surplus, ils s'entremêlent très fréquemment.

Par contre, il existe en Europe plusieurs types assez fixes

dont les caractères — moraux et physiques — sautent pour ainsi dire aux yeux. Parmi ces types, quelques-uns sont « nationaux », en ce sens qu'ils sont très représentatifs de la nation au sein de laquelle ils se formèrent. Mais ce sont plutôt des types « sociaux », c'est-à-dire représentatifs du milieu social qui leur donna naissance. L'élément ethnique y peut jouer parfois un certain rôle. Mais ces types sont, à coup sûr, moins ethniques que sociaux. Tel fut, par exemple, le type des « junker » de l'ancienne Prusse, type dont les survivants existent encore de nos jours. Tel aussi le type des « lords anglais » : cet ensemble bien fixé de caractères physiques et moraux se retrouve également dans les Anglais « pur sang » d'aujourd'hui... Pourtant de pareils types physico-moraux très prononcés n'ont pas toujours besoin, pour se former, d'un cadre national ou territorial : tel le type « juif ».

\* \* \*

Nous arrivons à la question essentielle : Comment ces types se sont-ils formés ?

On répond d'habitude qu'ils doivent leur création au sang, c'est-à-dire à l'hérédité. Mais, en réalité, cette réponse n'en est pas une. Elle ne répond pas ; elle se borne à transposer la question.

Il est, évidemment, fort naturel qu'un fils ressemble à son père, que celui-ci reproduise les caractères typiques du grand-père, et ainsi de suite. Mais tout cela n'explique nullement la formation du *prototype*, du type de ce « premier aïeul » dont nous voyons se perpétuer les caractères dans sa descendance...

Il va sans dire que des siècles d'existence isolée étaient nécessaires pour « sauvegarder la race » des *junker* prussiens, des lords anglais et des Juifs citadins de l'Europe. Cependant, c'est une erreur de croire que la « race » soit un fait primitif, qu'elle soit un don de la nature. La race est un effet, non pas une cause, mais un effet, notamment l'effet d'un travail incessant de nombreuses générations, travail dirigé vers un but bien fixé. De plus, pour qu'une race puisse se former, il est nécessaire d'en éliminer tout ingrédient hétérogène. Les trois « races » que nous venons de citer ne se formèrent pas autrement...

Nous voyons ainsi que le postulat de la « pureté du sang » implique la *vie de caste*. Or, cette vue suppose le concours de toute une série de facteurs d'ordre purement spirituel : de psychologie, de mentalité et d'habitudes particulières, d'un genre de vie particulier. Et même plus que cela : de tout un ensemble particulier d'existence, c'est-à-dire avant tout d'un *idéal* de caste, d'idées et de sentiments de caste, et même d'un code d'honneur particulier, que dis-je ! de toute une *religion de caste*... Il s'ensuit qu'il est absolument impossible de séparer l'action du facteur physique, c'est-à-dire du sang, de celle de tous ces innombrables facteurs moraux et spirituels. En réalité, c'est l'esprit qui dirige la caste. Il la dirige par mille moyens, mais aussi en créant son *idéal esthétique*... Par le travail incessant d'une longue suite de générations les idéaux de la caste, entre autres son idéal esthétique, deviennent des instincts. Ce n'est pas autrement que se formèrent le corps et l'âme des groupes en question. Les *idéaux* de la communauté finissent toujours par lui créer une physionomie morale et physique, par lui communiquer une *expression* très précise.

Notre âme ne trouve-t-elle pas réellement son expression dans notre corps, dans notre regard, dans les traits de notre visage ? Les lords anglais, ces « nobles lords », hommes de volonté et d'initiative qui apprirent, autrefois, à unir le sentiment de leur propre dignité à celui de la responsabilité, possédèrent sans conteste le physique de leur emploi et de leurs qualités morales. De même, le type des *junker*, de ces hobereaux prussiens : ce type très fortement prononcé, lourd et parfois arrogant, mais robuste, se prêtant à la discipline passive et à une préparation

systématique, est admirablement adapté à la lutte. De même, le type juif, formé dans le ghetto des cités de l'Europe médiévale. Mobile, flexible, parfois très impressionnable, mais non dépourvu de volonté, le Juif moula son corps sur ses caractères psychologiques. Citadin par excellence, évitant le grand air et inimaginable dans un tournoi, il acquit, à la fois réaliste et rêveur, des aptitudes merveilleuses pour la « spéculation », dans toutes les acceptions de ce mot, c'est-à-dire non seulement pour le commerce, mais aussi pour la spéculation philosophique, pour la controverse scientifique, pour la lutte des idées. Les types de l'« intellectuel » et de l'homme politique de l'Europe moderne étaient marqués d'avance dans le ghetto médiéval.

Au reste, le ghetto, ainsi que les castes des lords anglais et des *junker* prussiens, furent des créations tardives. Pour pouvoir se former et développer leurs caractères physico-psychiques particuliers, toutes ces castes avaient besoin d'une certaine impulsion initiale. Aussi cette première impulsion déterminante, en fin de compte, toute leur évolution ultérieure. Mais que pouvait être, en somme, cette première impulsion ? D'où pouvait-elle venir ? Les caractères physiques de ces types de caste étant inséparables de leurs caractères moraux, il n'est point douteux que ceux-ci déterminèrent ceux-là. C'est dire que l'impulsion initiale, l'impulsion qui donna à la caste sa raison d'être et par là-même l'isola du monde extérieur et prépara toute son évolution ultérieure, se trouvait précisément dans ses caractères moraux. C'est dire que cette impulsion était purement spirituelle.

On ne saurait jamais expliquer la formation d'un type physique bien déterminé sans admettre qu'une ébauche idéale de ce type ait existé, *avant sa formation matérielle*, dans le sentiment et l'imagination des affiliés du groupe en question. Pour réaliser un type, c'est-à-dire pour le matérialiser, il est nécessaire de le concevoir d'abord en *idée*. Avant de créer ce type, la caste dut le pressentir, le voir dans ses rêves. Cela veut dire que le type physique de la caste, tel qu'il est sorti des mains de la « nature », n'est pas autre chose que l'*idéal esthétique de la caste, devenu chair*. Cela veut dire aussi que la création de ce type est un acte de *volonté*. Saurait-il en être autrement, la volonté n'étant qu'un des aspects de l'esprit ?

En somme, les procédés auxquels la caste a recours en formant son type physique rappellent ceux d'un photographe. Pour matérialiser un type physique tel que nous le voyons ou — en termes de photographie — pour obtenir son épreuve positive, il est nécessaire d'en avoir d'abord la négative. Non point, évidemment, dans le sens d'une image inverse (comme cela a lieu en photographie), mais dans celui d'une figure quelque peu trouble et confuse, d'une ébauche nébuleuse et comme évaporée, qui se précisera et se matérialisera seulement plus tard. Cette figure nébuleuse, cette image seulement ébauchée que la caste porte en soi et qu'elle sent comme projetée sur la rétine de sa conscience d'elle-même n'est pas autre chose que son idéal esthétique.

\* \* \*

En définitive, il est bien difficile de se soustraire à la conclusion que la cause première de la formation d'un type humain ne se trouve point dans le « sang ». Cependant, cela ne veut nullement dire que le sang, c'est-à-dire l'hérédité, ne joue aucun rôle dans le processus qui nous intéresse. Pour revenir à notre comparaison, on peut dire que le sang joue dans ce processus le rôle des acides, à l'aide desquels le photographe *fixe* les lignes nébuleuses de ses négatives. De même, le sang, c'est-à-dire l'absence d'un afflux d'éléments physiques hétérogènes, *fixe* et stabilise les caractères d'un type humain en voie de formation. C'est le sang qui le « taille » pour ainsi dire, à l'instar d'un tailleur de



## Un conseil aux "fines bouches."

**SI VOUS N'AVEZ DÉGUSTÉ JUSQU'ICI QUE DEUX OU TROIS SPÉCIALITÉS DE SUPERCHOCOLAT, NE DITES PAS, MADAME, QUE VOUS CONNAISSEZ « JACQUES ».**

La gamme si variée des gros bâtons de Superchocolat « Jacques » vous réserve encore bien des découvertes agréables, bien des plaisirs raffinés que vous ne devez pas chercher ailleurs que chez « Jacques », soyez-en persuadée.



**A**chetez donc, Madame, six, huit, dix, vingt bâtons **DIFFÉRENTS** de Superchocolat « Jacques ». Ils ne coûtent qu'**UN** franc et représentent la plus haute valeur alimentaire que vous puissiez acquérir pour ce prix. « Jacques » a un passé, plus de

40 ans d'expérience lui ont permis d'atteindre le sommet de l'art du chocolatier.

Parmi la gamme de « Jacques », il existe certainement plusieurs spécialités qui vous raviront. C'est vraiment du Superchocolat.

1 FRANC LE GROS BATON DANS TOUTE BONNE MAISON D'ALIMENTATION



**SUCHARD**  
*Milka*  
CHOCOLAT  
AU LAIT CONCENTRÉ  
POUR CROQUER - FOR BAKING ONLY

**SUCHARD**  
*Le meilleur  
chocolat au lait*

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

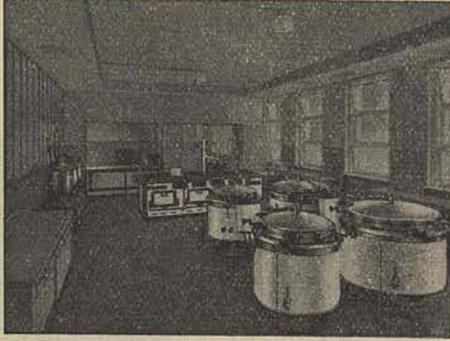


**SUCHARD**  
*Velma*  
CHOCOLAT FONDANT  
POUR CROQUER - FOR BAKING ONLY

**SUCHARD**  
*Chocolat fondant  
sans rival*

USINE BELGE À SAVENTHEM LEZ BRUXELLES

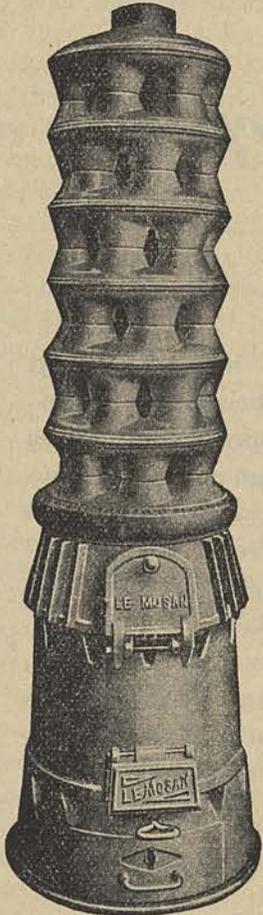
**INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CUISINES MODERNES**



Usines Gebr.  
**A.-G. DEMMER**

**EISENACH**  
Fondée en 1868

Agence Générale  
Ateliers  
**Raym. Strickaert**  
5-7, av. Raymond  
Van der Bruggen  
Tél. 21.04.48



**LE " MOSAN "**  
Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour  
le chauffage des grands locaux  
**ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES**

**Le " Mosan "**  
est le plus

**Propre**  
**Économique**  
**Hygiénique**  
**Pratique**  
**Solide**  
**Élégant**

**et absolument sans danger**

Société Anonyme  
**LES FONDERIES DE LA MEUSE**  
à HUY (Belgique)



50 ANNÉES  
d'expérience dans  
la fabrication du  
porte-plume ont  
conféré aux fabri-  
cants de la marque  
Swan une compé-  
tence qui est la garan-  
tie la plus concluante  
que l'on puisse désirer.

**Swan Pen**  
POUR LA VIE



Tailleur - 1<sup>er</sup> Ordre

**DUPAIX**

Téléphone 17 35 79  
13, RUE ROYALE  
BRUXELLES

diamants. C'est encore le sang qui le rend constant, c'est-à-dire stable et résistant, et qui lui donne du relief. Mais le type lui-même, son *idée* (dans le sens platonicien), tout l'ensemble de ses caractères, cet ensemble qui l'individualise et le rend différent d'autres types humains, ne sont pas dus au sang. Cet ensemble unique est dû à l'esprit.

N'oublions pas, de plus, que bannir de la caste les éléments physiques hétérogènes veut en même temps dire en bannir les éléments hétérogènes *spirituels*. Les deux facteurs sont, de fait, inséparables. Chaque goutte de sang étranger n'introduit-elle pas dans la caste, en s'y infiltrant, une parcelle d'esprit étranger? Dès lors, la « pureté du sang » d'une caste ne signifie-t-elle pas avant tout la pureté de son esprit? Nous voyons ainsi que le processus même de la fixation d'un type en voie de formation est dans son essence un processus spirituel. Et ceci nous confirme derechef la primauté de l'esprit dans l'œuvre de la création des types humains.

\* \* \*

Aussi notre thèse se réduit-elle à une formule bien simple, confirmée par l'expérience de chaque jour.

Les hommes sont pour la plupart tels — au moral et au physique — qu'ils voudraient l'être. Qu'un idéal — moral ou esthétique — soit irréalisable, toujours est-il que cet idéal, don de notre esprit, nous fait tels que nous sommes. C'est ainsi que les enfants sont « créés » par leurs parents non point seulement par l'acte de procréation, mais peut-être encore bien davantage par leur influence spirituelle.

Dans une société qui n'a plus de castes, dans une société qui ne trouve plus dans la famille la base solide d'autrefois, le problème qui nous intéresse prend nécessairement un aspect différent et bien autrement complexe. De nombreux amendements devront être introduits dans notre formule fondamentale. Cependant cette formule restera toujours la même dans son essence.

L'idéal exercera toujours une influence sur la réalité. Nous retrouvons, d'ailleurs, le même phénomène de transmutation directe de l'esprit en matière dans le processus de la formation des nations et dans l'histoire du paysage. La nation et le paysage ne sont, en somme, que des incarnations de l'esprit.

Nous reviendrons peut-être, un jour, à ces deux sujets fort curieux et instructifs, qui sortent du cadre de la présente étude.

ALEXANDRE SOLTYSKOFF.

## La fin d'un beau voyage <sup>(1)</sup>

Comme dans les récits de l'*Odyssée*, ce soir-là on s'étendit pour dormir sur la grève de mer. Mais on ne pouvait pas dire comme Ulysse :

« Nous avions du bon vin, de la viande à foison. »

Car notre dîner ne se composait que de pain sec.

Était-ce pour ce motif, ou parce que le sable des grèves est plus dur qu'il n'en a l'air — ou parce que la Méditerranée mérite trop bien son nom de « Mer retentissante » — en tout cas, le sommeil fut tardif et coupé de mauvais rêves. L'un s'imaginait glisser au fond de l'eau, l'autre se croyait encerclé par les vagues. Enfin, l'aube chassa les songes. La mer était paisible. Des nuées s'égrénaient dans le ciel comme un vol de flamants roses et une flottille aux blanches voiles appareillait pour la pêche.

(1) Voir la *Revue Catholique* du 30 septembre et du 14 octobre 1938

A défaut de nourriture, ce spectacle nous ragaillardit. Un boulanger, qui aimait la Belgique pour y avoir fait la guerre, nous procura du raisin et du pain. Nous fîmes nos adieux au « Gardian » dont les yeux noirs se détachaient avec quelque mélancolie de sa compagne de galops. On adressa une dernière prière aux Saintes, et l'on se mit en route pour Aigues-Mortes.

Un marinier d'aspect vénérable nous transporta sur l'autre rive du petit Rhône. Son visage respirait la douceur. De ses lèvres tombaient des paroles mielleuses; mais, telle la Fraude, au bord du Gouffre infernal, il ne cherchait que le Mal, et nous fit payer 20 francs pour avoir ramé pendant exactement cinq minutes.

Le long de la mer, nous marchions, jambes nues, et les pieds dans les flots, à travers des solitudes où l'on ne rencontre pas un chat. Derrière les dunes s'élevaient de grands pins-parasols. On se serait cru en Amérique du Sud, et tout à coup la ressemblance s'acheva, car au détour d'une colline trois cavaliers accoururent au galop. Était-ce des Indiens? Venaient-ils nous scalper? Malheureusement pour les lecteurs de la *Revue catholique des idées et des faits*, il n'en fut rien. Le premier était un « Manadier » fort bien monté, qui courait le pays, en compagnie d'une charmante Amazone et d'un autre cavalier, et qui s'étonna fort de rencontrer des Bruxellois, pieds nus dans la mer, et chargés d'énormes sacs. Il nous considéra comme on considère les vagabonds, et je n'eus pas la présence d'esprit de le détromper, ainsi qu'il m'arriva un jour sur la grand'route d'Ypres à Menin, que je parcourais en bicyclette et dans une tenue ridicule. Ce jour-là, un gendarme m'arrêta et exigea ma carte d'identité. « C'est très bien », lui répondis-je, « vous faites consciencieusement votre service, et je vous félicite! C'est pourquoi je me vois obligé de vous confesser que je suis Bourgmestre, Commandant de réserve et Comte par-dessus le marché. » — « Très bien, » répondit-il, « je vous félicite aussi, mais ça demande vérification. »

L'armée anglaise mit quatre ans pour aller d'Ypres à Menin. Nous mîmes sept heures pour aller des Saintes à Aigues-Mortes, et ce trajet nous fit prendre l'inébranlable résolution de ne jamais tenter la traversée du Sahara à pied et sac au dos, car la marche sous le soleil, dans le sable mouvant rappelle le supplice de Sisyphe au Tartare.

L'épreuve fut dure, mais le dîner bon. La carte indiquait : « Civet de lapin au thym de Provence ». Ce lapin était d'ailleurs épuisé et remplacé par un bifteack assez coriace. Alors avec un charmant sourire, l'hôtesse expliqua : « Sans doute, c'est du bifteack, mais il y a une sauce qui fait lapin. »

De même que les montagnes du Dauphiné retentissent encore des proclamations de Napoléon, de même Aigues-Mortes et le Grau du Roi, cités immobiles au milieu de leurs lagunes, vivent du souvenir de saint Louis; et j'avoue sans hésitation préférer le Roi à l'Empereur.

Tous deux sur cette côte, et non loin de l'autre, s'embarquèrent pour l'Orient. Mais les victoires de Bonaparte ne gonflaient leurs ailes que d'ambition et de gloire; tandis que du fond de sa captivité d'Égypte, le saint Roi donna, à la couronne de France, un rayonnement tel qu'aucune autre nation n'en offrit jamais de pareil.

La célèbre enceinte d'Aigues-Mortes date d'après la Croisade, mais dans le donjon se voient encore les anneaux auxquels s'arrimaient les galères vénitiennes et génoises toutes chargées de guerriers.

Là s'embarqua Marguerite de Provence, dont le nom était inscrit sur l'anneau royal :

« Dieu, France, Marguerite »

« Hors cet anneau, point d'amour »,

disait l'inscription gravée à l'intérieur de la bague.

Aussi lorsque l'armée des Croisés fut défaite et capturée sur la route du Caire, tandis que la Reine était immobilisée par ses couches dans la citadelle de Damiette, un jour où les Musulmans allaient attaquer la ville, la princesse fit appeler un chevalier âgé de quatre-vingts ans, le fit asseoir au pied de son lit, et lui dit : « Messire Gauthier, par la Foi que vous m'avez jurée, dans le cas où les Sarrasins s'empareraient de la ville, je vous demande de me couper la tête avant qu'ils ne me prennent », et le chevalier répondit : « Madame, soyez certaine que je le ferai volontiers. J'avais déjà pensé à cette nécessité de vous tuer avant qu'ils nous eussent pris. »

Ces souvenirs chevaleresques ne sont malheureusement pas les seuls dont s'illustrent les murailles d'Aigues-Mortes, car dans ses vastes tours languirent en grand nombre les Protestants qui refusèrent d'adjurer leur religion, après cet acte barbare, stupide et antichrétien, appelé « Révocation de l'Edit de Nantes ».

Dans une des salles étaient enfermées les femmes. L'une d'elles, Marie Durand, y fut emprisonnée à l'âge de seize ans, après s'être mariée « au désert », ainsi qu'on le disait, de ceux qui refusaient de faire bénir leur mariage par un prêtre catholique. A cinquante-trois ans, elle fut libérée sur l'intervention d'un gouverneur tolérant, le prince de Beauveau. Pendant les trente-huit années de sa réclusion, elle garda sa foi et soutint par son exemple ses compagnes de captivité. La tradition veut que ce soit Marie Durand qui, au moyen de ses aiguilles à tricoter, ait gravé dans la pierre d'un soupirail, l'émouvant mot d'ordre : « Résister ».

Ainsi, la faiblesse soutenue par une conscience droite sait tenir tête à la force. Ainsi sous le manteau étincelant et hypocrite d'un prosternement unanime, couvent les colères et la révolte. La Révocation de l'Edit de Nantes coûta à la France quatre cent mille citoyens actifs et courageux qui s'en allèrent peupler la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. Elle lui coûta la descendance du plus grand de ses marins, l'illustre Duquesne, dont les enfants durent s'exiler et qui, lui-même, alla mourir en Suisse.

Enfin, la révolte éclata, furieuse, dans la féroce guerre des Camisards, et après qu'elle eut été étouffée dans le sang, la haine persista et se réveilla au temps de la Terreur. En même temps, et par un phénomène étrange, l'Eglise de France, plus puissante que jamais en apparence, voyait tarir en son sein la source de la sainteté. La douceur de Fénelon, la charité de Vincent, la sagesse de François de Sales faisaient place à l'égoïsme et à la mondanité des prélats de Cour. Dès « cruelles splendeurs de Versailles », ainsi que dit le duc de Saint-Simon, la nation elle-même glissait dans les dérèglements de la Régence et dans les hontes de Louis XV, jusqu'au jour où, à travers l'épreuve et la persécution, l'âme chrétienne retrouva force et vigueur.

Aujourd'hui, après cent cinquante ans d'indifférence ou de brimades, elle revit, cette âme éternelle, dans les humbles presbytères, au fond des banlieues rouges et des villages dépeuplés. Comme dans la vision d'Ezéchiel, l'esprit souffle des quatre coins de l'horizon et dans un prochain siècle, espérons-le, retrem-pés aux sources de vie, les membres alanguis de l'illustre nation de saint Louis retrouveront cette vigueur et cette générosité qui, au temps des Croisades, faisaient d'elle la Fleur de la Chrétienté.

Le voyage tirait sur sa fin (comme on dit à Bruxelles). Héroïquement, la jeunesse continuait à refuser les délices de Capoue, c'est-à-dire les humbles chambres des auberges. A Aigues-Mortes, cependant, les moustiques firent capituler les plus braves et, à partir de cet endroit, nos membres habitués à l'air vif des nuits provençales, se virent obligés de reprendre contact avec les draps embrouillants et les oreillers ramollissants.

Nous vîmes encore Nîmes, ses arènes et ses jardins plus beaux encore que ses arènes — Saint-Gilles, splendeur détruite au temps

des guerres de religion — Tarascon avec ses Tartarins et le château du roi René — Avignon, enfin, où les voyageurs retrouvèrent, les uns leur femme et les autres leurs parents, qui s'en revenaient eux-mêmes d'un voyage aux Cévennes; et les deux partis étaient si excités par leurs propres aventures que chacun parlait avec volubilité sans écouter un mot de ce que les autres racontaient.

Nous ne décrivons pas la ville des Papes, ni son formidable Palais, ni la vallée du Rhône, couloir grandiose ouvert sur la Méditerranée. Nos yeux et nos esprits étaient saturés de splendeurs.

Pour tout couronner, nous décidâmes de nous saturer d'Ail. La jeunesse offrit donc à l'âge mûr un dîner à l'Aioli, qui fit nos délices, mais suscita contre nos personnes l'irréductible hostilité de nos voisins dans l'express où nous tâchâmes ensuite de prendre place. On dormit donc dans les couloirs. Pendant la nuit, le rapide franchit la crête qui sépare les eaux de la Méditerranée de celles de l'Atlantique, et lorsque l'aurore s'en vint nous éveiller de ses doigts qui n'étaient plus de rose, elle éclairait un brouillard gris enveloppant de son humide linceul les grands chênes de nos forêts du Nord.

*Sic transit gloria mundi!*...

Et maintenant, adieu rives bénies des Saintes, Camargue dévorée de soleil et de mistral! Adieu sentiers parfumés de lavande, et ruines baignées de lumière! Adieu fontaines à nulle autre pareilles! Adieu la vigne et le jus de la treille, et les litres de vin s'allongeant à la file!

Mais avant de reprendre le joug de platitude et de banalité, baignées d'humidité, joignons les mains, et de tout notre cœur remercions le Seigneur de ce qu'Il a jeté sur sa création un manteau si magnifique. Remercions ce Grand Dieu, statuaire ensemble qu'éternel, dont les yeux bienveillants fixés sur notre terre considèrent son œuvre et trouvent qu'il est beau (1).

Comte EUGÈNE DE GRUNNE.

Un chef-d'œuvre spontané

## «L'Arche dans la Tempête» d'Elisabeth GOUDGE

Quel mystère que la création romanesque!... Dans la mesure où la fiction prend appui sur la vie, il semblerait à première vue que la sagacité et le goût de l'observation soient, pour le conteur de fables, des qualités essentielles. On croirait volontiers que « faire concurrence à l'état civil », comme dit l'autre, ce soit avant tout en connaître tous les aspects sur le bout des doigts. En principe, plus le romancier se veut « humain », plus il doit s'entourer d'informations, autant que possible de première main, touchant les mœurs et les sentiments des hommes. La limite, dans ce domaine, serait atteinte par de vieux philosophes rompus à la contemplation, à l'analyse, à la psychologie des groupes sociaux; ou par des aventuriers revenus de tout et de tous, chargés de réflexions et d'images comme l'abeille est chargée de suc. S'il est vrai que le roman peut être appelé le fruit de la maturité littéraire et que la plupart des grands romans ont été composés par des quadragénaires, je doute cependant que cela

(1) Ces articles sont une suite de citations tirées d'auteurs tels que le Dante, Mistral, Homère et Péguy.

s'explique par la nécessité, pour le narrateur, d'accumuler des fiches et des notes, ou même de laisser la connaissance du monde s'installer tranquillement dans son esprit. Il n'y a pas grand rapport entre l'expérience directe de Balzac et la substance du *Cousin Pons*. La *Chartreuse de Parme* ne ressemble à l'expérience personnelle d'Henri Beyle que par l'extérieur. Ce par quoi valent réellement *David Copperfield* ou *Guerre et Paix* demeure sans commune mesure avec la biographie de Dickens ou de Tolstoï. Tout se passe comme si ce qui se développait en eux, avant qu'ils se trouvent prêts à conter, n'était point une science, mais un don. Et comme s'il était indifférent à cet égard que l'auteur du *Député d'Arcy* eût davantage vécu — c'est-à-dire accumulé des sensations et des constatations — que celui de *l'Héritière de Birague*.

La preuve, c'est qu'il existe un petit nombre de romanciers qui, sans avoir le moins du monde vécu, sont allés aussi loin que possible dans l'évocation de la vie. Qu'il s'agisse surtout d'« authoress » n'étonnera personne; d'abord parce que le sexe faible a la spécialité des miracles dus à l'intuition; ensuite parce que l'imagination anglaise peut, plus que toute autre, alimenter cette extraordinaire entreprise spirituelle que constitue la conception d'un roman sans matériaux. Le cas le plus saisissant d'un tel phénomène est connu : Emily Brontë, jeune fille innocente, ignorante, confinée dans une solitude quasi totale, et à qui l'on doit peut-être la plus puissante peinture de la passion amoureuse au XIX<sup>e</sup> siècle, *Wuthering heights*, *les Hauts de Hurlevent*. Or un exemple presque équivalent vient d'être offert à la littérature universelle, avec *Island Magic*, œuvre de M<sup>lle</sup> Elisabeth Goudge. En français : *L'Arche dans la Tempête* (1).

C'est avec stupeur que j'ai lu les commentaires dont certains critiques parisiens ont assaisonné leur compte rendu de ce livre admirable. La plupart de ces pontifes distingués considèrent l'histoire de la famille du Frocq avec une espèce d'ironie méprisante. A l'heure même où des Frondaie, des Benoit, des Maurois passent pour de grands écrivains et sont accablés d'éloges sans réserves, tel aristarque, célèbre par son inaltérable indulgence, traite cette *Arche* de haut en bas, comme Gustave Planche traitait *Fanny* : « Pas mal! pas mal!... Mais l'auteur de cette petite chose insignifiante a encore beaucoup à apprendre. » Cette petite chose insignifiante, cher monsieur, sent le génie à vingt pas, tout simplement, Rien n'a été écrit d'aussi riche, d'aussi fort, d'aussi vrai, dans le genre, depuis Hawthorne. C'est le chef-d'œuvre spontané à l'état pur.

On assure qu'Elisabeth Goudge n'a pas vingt-cinq ans et que, comme l'immortelle Emily, « le silence et la paix d'un jardin clos » furent toujours son partage. L'étrange profusion sentimentale qui se manifeste dans *Island Magic*, les trésors de pittoresque qui y sont prodigués, la science de l'âme qui s'y étale ont surgi à l'écart du tumulte terrestre, dans un esprit encore en proie, pour ainsi dire, aux infirmités de l'adolescence. A côté de cette espèce de prodige intellectuel, j'avoue que tout me paraît naturel et quasi indifférent, jusqu'aux dernières déductions de Newton, jusqu'aux suprêmes architectures musicales de Wagner.

Que la raison magistralement exaltée, que la puissance créatrice fondée sur une longue habitude de l'inspiration puissent aboutir à de grandioses synthèses, cela se conçoit à la rigueur. Mais non que la fraîcheur de la sensibilité puisse rivaliser avec le comble de l'expérience humaine, avec le summum de la connaissance humaine. En tout cas, c'est un spectacle encore plus rare et plus beau.

\* \* \*

Naturellement, *L'Arche dans la Tempête* comporte une interprétation poétique. Ce récit fait pour cerner honnêtement, hum-

(1) Plon, éditeur.

blement, quelques bribes de réalité élémentaire réussit comme par hasard à capter en même temps toutes sortes de réalités profondes et secrètes.

La narratrice croit ne s'occuper que de ses héros, membres d'une famille guernesiaise en qui se mêlent curieusement les hérédités française et britannique. Elle fait, sans le savoir, bien davantage : créer un mythe, pour commencer... Qui a lu l'histoire de Rachel, de Péronelle, de Jacqueline, de Colin, de Colette, d'André, de Ranulph le romantique déromantisé, ne pourra jamais plus chasser de sa pensée ces êtres tout ensemble modestes et importants, représentatifs et singuliers. La maison qu'ils remplissent, et à laquelle leur paisible énergie savait communiquer le frémissement, l'haleine, la palpitation du cœur, la chaleur vitale, la maison qu'ils se disputent, qu'ils fuient et qu'ils sauvent, nous demeurera désormais présente, à la façon d'un animal familier. Leur île s'identifiera vaguement, dans le rêve éveillé, au paradis perdu dont il n'est pas un seul de nos semblables qui ne poursuive au fond de lui-même la fuyante vision. Mais au delà de ce règne, consacré aux formes, aux objets qu'anime le roman, s'en ouvrira plus ou moins consciemment un autre, fait pour les prolongements que le roman assigne à la réalité, pour les perspectives qu'il découvre.

Tel, dans cette *Arche*, l'épisode des « camarades imaginaires » que l'un des personnages s'est constitués — Colette, âgée de huit ans — et avec lesquels la fillette ne cesse de s'amuser dans le jardin de la ferme. Les camarades imaginaires se nomment, dit-elle, Martin, Mathieu et Renouvette. Et ces noms sont ceux, ignorés de tous, que la mère de Colette avait donnés jadis à ses trois enfants décédés en bas âge. Cette petite jouait, sans qu'on le sût, dans l'ombre de la maison paternelle, avec les fantômes inconnus de sa sœur et de ses frères morts...

ROBERT POULET.

## LECTURES

Livres — Revues — Journaux

### LA PHYSIQUE FRANCO-ALLEMANDE

*Sous ce titre, M. Lucien Romier, un des plus pénétrants esprits de notre temps, écrit dans le Figaro :*

Après le traité de Versailles, les patriotes allemands subirent une crise de désespoir, suivie d'un bref état de résignation. Puis le traité leur apparut ce qu'il était : une construction composite qui ne pouvait résister longtemps que si les forces alliées qui l'avaient dicté restaient solidaires, non seulement sur le papier, mais dans l'exécution, la contrainte et le degré d'intérêt. La non-ratification par l'Amérique, entraînant une attitude de réserve de l'Angleterre, rompit cette solidarité. L'Allemagne n'avait plus à craindre une contrainte effective que de la France : après le rappel de Mangin, après les menaces purement verbales de Briand, cette crainte fut très affaiblie. Elle fut réveillée par l'affaire de la Ruhr : mais cette affaire, définie comme une opération d'huissier excluant toute idée politique et, d'ailleurs, violemment blâmée par l'Angleterre, ne changeait rien au fond des choses.

Ainsi les patriotes allemands se firent cette doctrine qu'il était inutile de se plier au traité de Versailles ou même de l'amé-

nager : une pression patiente, à travers des moyens divers, finirait par le détruire avant longtemps.

\* \* \*

Là nous trouvons la question de pure physique qui est entre la France et l'Allemagne. L'Allemagne représente physiquement une masse qui est presque le double de la France.

On dit que la France et l'Allemagne ont chacune leur manie : La France un souci maniaque de sa « sécurité », l'Allemagne une peur maniaque de son « encerclement ». Ce ne sont pas des manies. C'est la traduction émotive de leur rapport physique. la France, masse la plus petite, ressent physiquement son insécurité : elle y remédie en s'armant et en cherchant des contrepoids. Armes et contrepoids ou alliances de la France donnent à l'Allemagne la sensation physique de l'« encerclement ». Il ne s'agit pas de bonnes ou de mauvaises dispositions, il s'agit d'un fait matériel.

Si les Etats-Unis et l'Angleterre avaient donné à la France la garantie de sécurité prévue par le traité de Versailles, les relations franco-allemandes seraient sans doute devenues excellentes. Les Etats-Unis ont refusé cette garantie. L'Angleterre elle-même, avec des réserves, ne s'est engagée à l'égard de la France que depuis quelques mois, vingt ans après la guerre, sous la pression des entreprises de l'axe Berlin-Rome. Comment s'étonner si la France, entre-temps, privée de garantie et voyant le traité peu à peu démolir, a voulu s'armer et chercher des contrepoids, d'ailleurs avec mollesse ou illusion ?

\* \* \*

Aujourd'hui la situation est nouvelle. Comment ?

L'Allemagne a non seulement éludé ou détruit la plus grande partie du traité de Versailles, mais fait sauter ou annexé les contrepoids que la France regardait comme une part de sa sécurité. Evidemment les buts de départ de la politique allemande sont atteints : la crainte de l'« encerclement » serait désormais dérisoire, l'« espace économique » est assuré à l'Allemagne, le Reich a absorbé les populations germaniques jusqu'à la limite où le mélange de populations deviendrait dangereux pour son unité politique.

Raisonnablement l'Allemagne devrait tourner ses forces vers son progrès intérieur et un travail d'expansion pacifique. Mais le sort des peuples et leur équilibre ne peuvent être confiés à de simples probabilités raisonnables, même avec le secours des meilleures politesses.

Résolu pour l'Allemagne, le problème physique est aggravé pour la France. Le déséquilibre des deux masses est grandement accru non seulement en nombre de population, mais en puissance de ressources, et les contrepoids ont pratiquement disparu. Bien plus, l'Allemagne s'appuie sur l'Italie.

La compensation française est une entente étroite avec l'Angleterre. Compensation de nécessité tellement vitale que, sans elle, l'Allemagne serait entraînée, même hors d'un plan préconçu et par son seul poids, à des aventures d'une présomption désastreuse.

\* \* \*

Entre peuples soucieux de leur indépendance, pas plus qu'entre personnes dignes, *une franche collaboration ne peut se nouer et encore moins se développer dans une position d'insécurité réciproque.*

Sur les données actuelles, le problème des bons rapports franco-allemands est évidemment celui de la sécurité française. Cette sécurité, d'ailleurs, conditionne la sécurité allemande, suivant le préjugé allemand, puisque la France ne peut pas se

soumettre à un état menaçant d'infériorité sans chercher des contrepoids.

Or le problème de la sécurité française comporte trois exigences manifestes :

Que la France elle-même soit forte et bien armée, ce qui ne veut pas dire agressive, pour ne pas être inquiète;

Que rien ne soit tenté pour la séparer de l'Angleterre ou pour séparer l'Angleterre d'elle;

Que le surplus des forces dont dispose l'Allemagne ne soit pas dressé et articulé de manière à exercer une pression ouverte ou la tente sur la France...

Tout le reste, est littérature, bonne ou mauvaise. Nous ne voulons pas tromper les Allemands. Ce serait d'ailleurs une œuvre tout à fait vaine et dangereuse que de négocier sur des illusions réciproques. La base de bonnes relations entre gens d'honneur ne peut être que la vérité.

Manufacture de Tissus pure laine et laine peignée

**Tissage COGETEX s.a.**

Nouveautés  
Fantaisies en tous genres

Bureaux et Magasins :

Boulevard Lambert, 79

BRUXELLES

Tél. : 15.69.68

C. Ch. P. : 35.3878

Usines : A COURTRAI

Établissements

**Leroi-Jonau & Co**

Société Anonyme au capital de 2.200.000 francs

**TEINTURE - NETTOYAGE**

SIÈGE SOCIAL

Usine et Bureaux : 117, rue Saint-Denis, Forest. Tél. 44.00.23

Correspondances, Expéditions

Prix spéciaux pour communautés

POÊLES  
**GODIN**

R. RABAUX & Co

158, Quai des Usines, BRUXELLES

et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX

ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

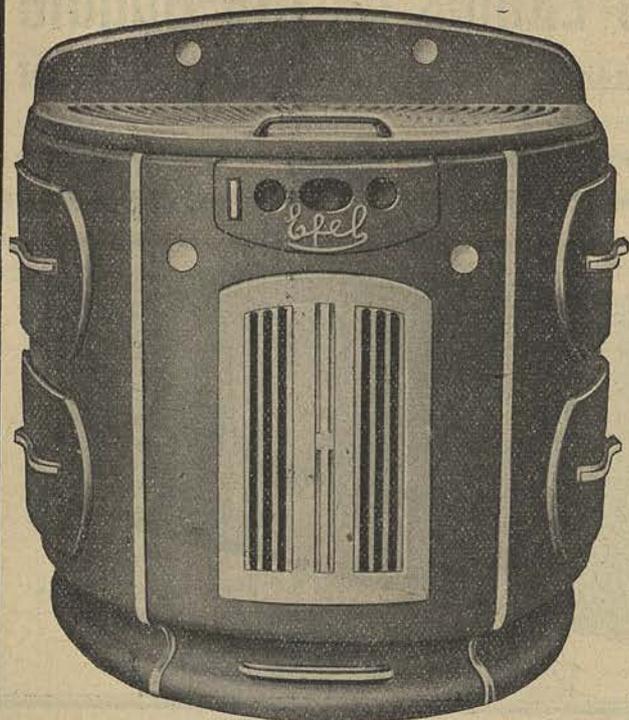


# Une réalisation merveilleuse des **FONDERIES DU LION**

FRASNES-LEZ-COUVIN

## Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



- Poêles Parisiens
- Poêles Flamands
- Poêles Crapauds
- Poêles Triangulaires
- Cuisinières
- Poêles Buffet
- Foyers
- Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

## Calorifère "LE MODERNE"

à triple surface de chauffe par éléments-radiateurs tubulaires, inclinés et superposés. Il est d'un grand rendement en air chaud.

Sa conception simple et robuste permet d'en faire un très long usage sans nécessiter de réparation.

Par mesure de sécurité et d'hygiène, un joint en amiante est placé entre chaque élément.

« Le Moderne », conçu en six grandeurs, entièrement de fonte, avec des pièces interchangeables, est très économique.



Fournisseur de la Marine Nationale Française, des Chemins de Fer et du Génie

Service de Fabrication à Dampremy-lez-Cherleroi

Prière d'adresser toute la correspondance à :

**G. MATERNE**, boîte postale n° 1, à Erquelinnes

**Cuisinières**  
de la plus petite de ménage  
à l'installation la plus importante.

Pour PENSIONNATS, INSTITUTS, CONVENTS, ÉCOLES MÉNAGÈRES CASERNES, etc.

# KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

## USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage  
Apprêt & Teinturerie**

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES  
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION  
ET ECCLÉSIASTIQUES

## LAINES A TRICOTER

Laines pour Bonneteries et Tissages

...  
**Les Laines de Ste-Gudule**

Chaussée de Menin MOUSCRON

Prix spéciaux aux communautés se recommandant de la Revue

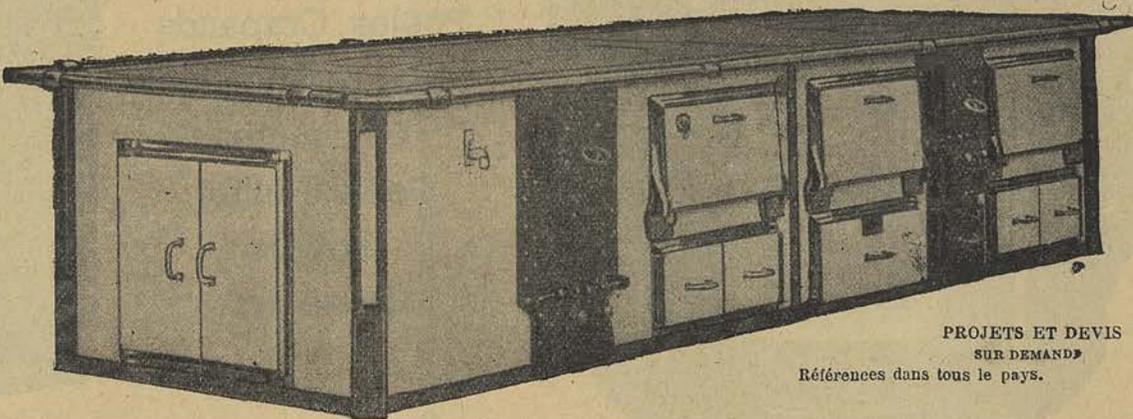
## HÉLIOS s.a.

LINTGEN Tél. N° 6  
G<sup>d</sup>-Duché de Luxembourg

présente ses nouveaux modèles  
**1938**

en Grands Fourneaux, construction  
lourde, en tôle émaillée, pour

**PENSIONNATS,  
INSTITUTS,  
COUVENTS,  
HOTELS,  
RESTAURANTS, etc.**



PROJETS ET DEVIS  
SUR DEMANDE

Références dans tous le pays.

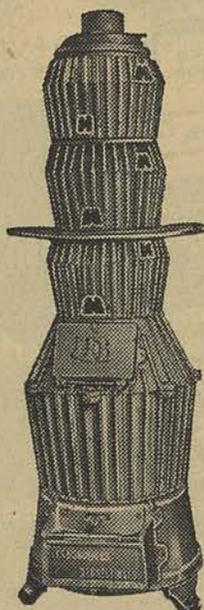
POUR LE CHAUFFAGE RATIONNEL DES  
ÉGLISES, ÉCOLES, PENSIONNATS, etc.,

rien ne surpasse les poêles

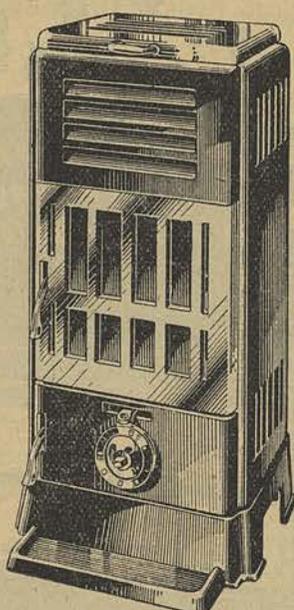
« L. F. B. 236-3 »

et

« GRANUM »



L. F. B. 236-3



Granum 1668

Grande capacité de chauffe - Consommation réduite au minimum

**Les Fonderies Bruxelloises**

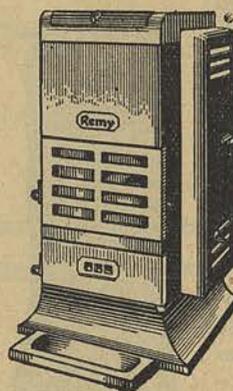
Société anonyme

HAREN-lez-BRUXELLES

## Le "REMY"

**FOYERS ET CALORIFÈRES**

BREVETÉ DÉPOSÉ



Rendement unique, garanti  
par des essais officiels aux  
Laboratoires des Arts et Mé-  
tiers à Paris

**89 %**

de rendement moyen

**UNIQUE**

Prix sans concurrence pour  
leur capacité de chauffe

S. A. des Fonderies de l'Eau-Noire

**COUVIN (Belgique)**

CUISINIÈRES — CRAPAUDS — TRIANGULAIRES

FOURNEAUX DE CUISINE

Poêles pour grands halls

## LES VICHYS

pour Tabliers, les Tennis,  
les Coutils, les Kakis, etc.,  
**GARANTIS GRAND TEINT,**  
SONT LES SPÉCIALITÉS DU

## Tissage de Maldegem

Soc. Anon.

à Maldegem

Tél. : Maldegem N° 8

LAINES



VESDRE

## QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre  
climat exige des vêtements chauds.  
La chaleur de la laine est la plus  
saine.

**GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS**

résisteront à l'usage, si tricotés en

**LAINES VESDRE**

Peperkoekfabriek • Fabrique de Pains d'Épice

## R. VEESAERT

COUQUE ROYALE Parisberg, 3, Montagne de Paris  
COUQUE DE NICE GENT Tel. 11813 GAND  
HOLLANDSCHE —  
— ONTBIJTKOEK — PÉCIALITÉ :  
— BREVETS — Couque à la Succade

## WILLY BAUGNIET

Bureaux : 76, rue Montigny, ANVERS-SUD  
Tél. 702.13

Importation directe d'Articles pour Pâtisiers,  
Biscuitiers, Chocolatiers, Confiseurs et Fabricants  
de Pain d'épice

FRUITS SECS, CONSERVES et CONFITS

**Miels d'Abeilles**

MÉNAGÈRES !  
CONNAISSEZ-VOUS LE **NICCO?**  
SAVEZ-VOUS EMPLOYER LE

MÉNAGÈRES !

Désirez-vous une taque (plaque) de cuisinière blanchie,  
polie, chromée? Désirez-vous que votre argenterie, que  
vos cuivres, vos objets en aluminium, en étain ou en  
tout autre métal brillent au soleil? Alors employez le  
NICCO. Essayer le NICCO c'est l'adopter.

Comment employer le NICCO ?

Il y a deux espèces de NICCO : le NICCO brun et le NICCO vert.  
Le NICCO BRUN pour taques neuves, rudes ou noircies à la mine  
de plomb. — Le NICCO VERT pour taques blanchies et polies.

MODE D'EMPLOI :

1<sup>er</sup> cas : Taques neuves, rudes ou noircies même depuis de longues  
années (NICCO BRUN). — Versez un peu de NICCO brun soit  
sur de la laine d'acier, une brosse NICCO ou un morceau de feutre.  
Frottez tous les jours vigoureusement votre taque, ensuite essuyez  
la graisse avec un chiffon quelconque et repassez avec un chiffon  
sec, en quelques jours vous aurez une taque blanche et polie.

2<sup>e</sup> cas : Taque blanche et polie, pour la chromer et la faire briller  
(NICCO VERT). — Versez un peu de NICCO vert également sur  
de la laine d'acier, une brosse NICCO ou un morceau de feutre,  
frottez votre taque. Ensuite prenez un chiffon quelconque pour  
enlever la graisse chimique qui se trouve dans le produit, un autre  
chiffon sec pour donner le brillant.

Pour enlever les taches, taches de rouille, de graisse, de lait, etc.,  
même mode d'emploi avec les deux espèces de NICCO. Ne jamais  
employer les deux espèces de NICCO en même temps.

Pour nettoyer les métaux, verser un peu de NICCO vert ou brun,  
sur un chiffon; replier le chiffon, le NICCO à l'intérieur, enduire  
le métal à nettoyer avec la graisse ainsi filtrée, ensuite un chiffon  
sec pour donner le brillant.

MÉNAGÈRES, ACHETEZ LE **NICCO**

Produit sans concurrence, économique  
et pratique.

NICCO, SOCIÉTÉ ANONYME BELGE A ANVERS  
Boîte postale n° 114,

## LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,  
Favorise la croissance des en-  
fants,  
Prépare une jeunesse vigoureuse,

Entretien l'énergie des adultes,  
Amplifie l'endurance des sports-  
men.

Revitalise les malades,  
Soutient les vieillards.

**LAIT CRU, PUR ET SAIN**

étable indemne de tuberculose  
Certificat du Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

Réclamez à votre fournisseur  
le beurre **Sainte - Anne**  
**PASTEURISÉ ET CONTROLÉ**

ou écrivez à la

**Laiterie Sainte - Anne**

Soc. Coop.

Tél. 9 Chimay

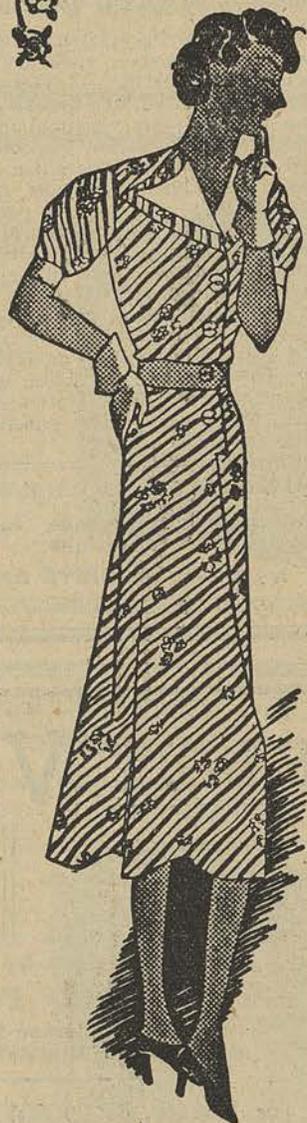
Forges-lez-Chimay

La plus grosse production belge - 650,000 k. de beurre par an

LAIT BATTU SÉCHÉ POUR LES POUSSINS

*Vos jolies robes resteront fraîches,  
si vous les faites  
en Tobralco.*

*Un tissu garanti (\*) par Tootal.*



**C**HOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

*Nouveau prix :*

**fr. 19<sup>50</sup>**  
LE METRE  
Largeur 91/92cm

**(\*) LA GARANTIE TOOTAL :**

*Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lièvre.*

# TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

*C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.*  
TOOTAL (Dépt. B) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

DEMANDEZ PARTOUT LA

## "Lux chicorée Ypriana"

fabriquée par la

Fabrique Belge de Chicorée Wypelier-Taffin

LA PLUS PURE  
ET LA PLUS ÉCONOMIQUE

104, chaussée de Dickebusch, YPRES Tél. 441

## Fabrique de Chicorée

QUALITÉ SUPÉRIEURE

## Reine Astrid

M. QUARTIER

Rue d'Espagne, 15-19, ROULERS (Fl. Occ.)

Tél. 339 — C. Ch. P. N° 115.792 — Reg. Comm. : Courtrai N° 3869



## TORRÉFACTION de CAFÉ

RUE GRÉTRY, 29  
ANVERS

Téléphone N 905.55  
C. Ch. Post. :  
Robert Castelein : 324.411  
Reg. Comm. Anvers : 26.398

Première commande de 25 kil., franco domicile, prix coûtant  
Cafés crus et torréfiés de toutes provenances

## CHOCOLAT JOVENEAU

TOURNAI Téléphones :  
10414-11076

Le chocolat à la tasse.

Le chocolat en bâtons.

PRALINES et BONBONS FINS en vrac  
et en boîtes de tous poids.

## VROONEN-AERTS FILS

TONGRES

Maison fondée en 1848

Torréfaction et Importation  
de

## CAFÉS

PRIX SPÉCIAUX pour PENSIONNATS et COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Échantillons sur demande

VINS des COTEAUX de l'HARRACH  
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique  
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

## COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

## VINS FINS

Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE  
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

**Belges**  
utilisez les

# CAFÉS STANDARD BIARO

**CAFÉS DU CONGO**  
à tous points de vue  
excellents!

APPRECIÉS, RÉGULIERS DANS LA QUALITÉ

Exploitations Agricoles et Industrielles de la **BIARO**  
SOCIÉTÉ CONGOLAISE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

DÉPARTEMENT : VENTE CAFÉS.

Usines et dépôts : 28 à 31, Quai de Willebroeck, Bruxelles-Maritime  
Bureaux : 42, rue Royale, Bruxelles. Tél. 12.66.40. Adr. télégr. Biaro Bruxelles.

Banque : Société Générale de Belgique.  
Compte chèques postaux : 136.840.  
Registre de commerce de Bruxelles : 8546.

Fruits Maison de gros Conserves

## J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55      Registre du commerce      C. C. Postaux  
Tél. 342.53      N° 1551      1329.87  
Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, CITRONS, POMMES,  
BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. —  
TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE  
POISSONS.

*Prix courants sur demande. Expédition dans toute la Belgique.*

POUR LES CAFÉS TORRÉFIÉS  
VOUS FEREZ BIEN DE CONSULTER

## La Centrale Coloniale, S.A.

82, rue du Couvent, ANVERS

Téléphone 778.25.      Compte Ch. Post. 85.405  
Reg. Comm. Anvers 1374.

**QUALITÉ      CORRECTION      PRIX AVANTAGEUX**  
Importation directe de Santos Rio, Saint-Domingue, Centre  
Amérique, etc.

Un café de notre Colonie  
l'Arabica de la plantation « Centraço »  
Demandez nos prix en crus et torréfiés.

La maison importe également les conserves et les fruits et peut vous  
faire les meilleures offres.

**K O F F I E**  
**Branderij**

## Alphonse HUBAUT

Noordstraat, 207 - 209  
**ROUSSELAIRE**

CHICORÉE —  
MARGARINE —

Telefoon 196  
Postcheck 102640

# CHARBONS

## C. Ducarme & Fils

Maison fondée en 1833

5, Quai Flamand, ANVERS

Téléphone 707.95 et 761.13

FIRMES DE LA MAISON  
DEPUIS SA FONDATION :

1833-1848 Verset et Bael.  
1849-1876 Verset-Bréard.  
1877-1897 Adolphe Verset.  
1898-1922 Verset et Ducarme.  
1923 — C. Ducarme et Fils.

Fournitures par wagons toutes destinations.

Spécialistes des véritables Anthracites

## SANTRAS

154, chaussée de Turnhout  
ANVERS      Tél. 556.56

Charbons tamisés et pesés avant la mise en sacs

Fournitures en yrac et en sacs plombés de 50 kgs

**Établissements Charles SIX**  
Moulins à cylindres

TOURNAI

INSTALLATION MODERNE PRODUISANT  
DES FARINES DE TOUT PREMIER ORDRE

Prix modique comparé à la qualité  
Franco toute gare belge et par axe

Reg. du Commerce  
Courtrai 48  
C. G. P. 5229

Téléphone 10245  
Adresse télégr.  
Charsix, Tournai

Apprenez  
les langues vivantes  
à  
**L'Ecole Berlitz**

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

*Si vous désirez  
du charbon  
amélioré de 18%  
téléphoner-nous*

*Un de nos administrateurs  
se fera un plaisir de  
venir vous donner tous  
renseignements*

**WELSH ANTHRACITE COMPANY S.A.**  
BUREAU DE COMMANDES, 42 PLACE VERTE (près de la poste) Tél. 272.64-534.33, ANVERS

Spécialité des bons Combustibles  
Charbons — Cokes — Anthracites

**Firme Frans DUPONT**  
COURTRAI

Bureaux et Chantiers :

QUAI DE GROENINGHE (Canal) } Tél. unique 670  
et RUE DE SWEVEGHEM (Rao.) }

Prix spéciaux pour Couvents, Eglises, etc.

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

**Etienne Van Oost**

précédemment Étienne et Jean VAN OOST  
Maison fondée en 1885

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 63

Berges, volles, camelots, draps, cotons divers,  
toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour  
processions. — Spécialité d'articles pour com-  
munautés religieuses et pour confections

Registre du Commerce  
Charleroi : 8851

Compte Chèques Postaux  
122.177

CHARBONS BELGES ET ÉTRANGERS

**Jacques GODEFROID**

CHARLEROI

BUREAUX : rue d'Assaut, 23

Télégr. JAGODEFROID, Charleroi Téléphones : Direction 12322  
Expédition 12323

SPÉCIALITÉS :

Fournitures pour Couvents et Grands Magasins

Fournisseur des principales Usines Métallurgiques  
— Centrales électriques, Chemins de Fer, etc. —

**UNION CHARBONNIERE**  
du Brabant, S.N.C.

Bureaux et Chantiers :

100, avenue du Port, 100

Téléphone 26.96.66

*Y. M. B.T. 5*

# Raffinerie Tirlemontoise Tirlemont



Exigez le Sucre  
scié-rangé  
en boîtes de 1 kilo

**Couvents!  
Pensionnats!  
Hôpitaux, etc.!**



Il n'existe aucune méthode de lavage  
aussi simple, bon marché, efficace et inoffensif  
que le procédé

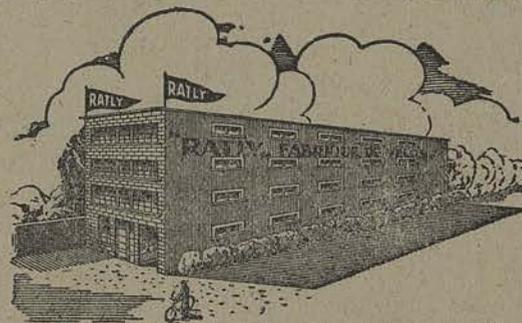
# OSO

Oré dans nos Laboratoires par nos  
chimistes-praticiens

Demandez le procédé avec échantillons des  
produits OSO I et II au seul fabricant  
**PRODUITS AMINÉS, S. A., HAREN-NORD**

VÉLO MODERNE

USINE MODERNE



**RATLY, 26-28, rue Aug. Gevaert, Bruxelles-Midi**



**LIEGE** EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'EAU **1939**

**EXPOSITION**  
Internationale de l'Eau

MAI - NOV.